BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME XLIII.

JANVIER A JUIN 1870.

PARIS,
AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE
RUE DE SÈVRES, 31.

1870

Bibliothèque Saint Libère

http://www.liberius.net

PARIS. — IMP. DE VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

Comme précédemment, l'auteur entasse, au rez-de-chaussée de ses pages, les indications des sources dont il s'autorise. Répétons notre critique : cet étalage prouve, une fois de plus, combien il est facile de faire miroiter l'érudition au profit de l'erreur. On choisit des auteurs complaisants; on en extrait ce qu'on désire, et on se garde bien de justifier par une annotation immédiate et spéciale des accusations sans fondement; nous dirions qu'alors le tour est fait, s'il ne nous répugnait profondément de mettre en doute la sincérité d'un écrivain. Pour tout ce qui touche à la guerre, — et en cela l'ouvrage a un mérite réel de lucidité auquel d'excellentes cartes viennent en aide, — l'auteur fait parler des hommes compétents, surtout le célèbre Jomini; mais en finances, en politique, et principalement en philosophie et en religion, il n'a guère consulté que les frères et amis; croirait-on qu'au sujet des jésuites il se borne à l'histoire de leur chute par M. Alexis de Saint-Priest?

Maintenant on comprendra sans peine les bruyantes réclames qui ont fait chorus, dans le camp des parlementaires libres penseurs, à cette publication qui n'est trop souvent qu'un long pamphlet. Rapprochée du projet d'élever à Voltaire une statue, elle arrive pour eux à son heure; ils sont, en vérité, peu difficiles et peu fiers.

Georges Gandy.

11. **Mgr GERBET**, *sa vie, ses œuvres et l'école menaisienne* (sic), par M. l'abbé de Ladoue, ancien vicaire général de Perpignan, vicaire général d'Auch, d'Amiens, etc. — 3 volumes in-8° de xx-438, 456 et 438 pages (1870), chez Tolra et Haton; — prix : 15 fr.

Mgr Gerbet a été l'une des figures les plus remarquables et les plus remarquées de ce groupe d'hommes éminents qui, au commencement de ce siècle, par la plume, par l'éducation, par les œuvres de tout genre et le plus actif apostolat, provoquèrent la renaissance de l'esprit catholique, que nous avons vu depuis livrer de si nobles et de si éclatants combats. L'illustre évêque méritait d'être étudié dans sa belle vie, et ne pouvait rencontrer un historien plus fidèle et mieux renseigné que le prêtre distingué auquel nous devons le présent ouvrage : ouvrage considérable, singulièrement nourri, et qui sollicite l'attention de tous les lecteurs sérieux. Nous ne saurions assez dire, pour notre part, avec quel intérêt soutenu, quel plaisir de cœur et quel profit nous en avons lu les trois énormes volumes.

Ce n'est pas ici seulement, en effet, la biographie complète et discutée d'un grand homme, d'un esprit supérieur, d'un pontife dont la sainte et glorieuse mémoire vivra longtemps : c'est celle aussi de toute une époque, d'un demi-siècle fertile en luttes, en événements, en révolutions et en évolutions de tous les genres. Philosophie, littérature, politique, questions de dogme, de direction morale, problèmes contemporains de la plus grave portée, y passent tour à tour sous les yeux, escortés d'une pléiade de noms illustres qui s'y mêlent et leur donnent une animation qu'on dirait fébrile dans sa magnificence. Notre âge n'a rien vu de plus instructif. Félicitons donc M. l'abbé de Ladoue d'avoir consacré à ce travail de studieux et doctes loisirs, et d'y avoir épanché, avec la richesse de ses souvenirs, les trésors d'un cœur fidèle à l'amitié la plus tendre et la plus respectueuse.

Mgr Gerbet nous apparaît, grâce à lui, comme le type de ces natures en qui Dieu se plaît à accumuler tous les dons. Esprit pénétrant et élevé, âme pleine de candeur, de droiture, de générosité, caractère à la fois doux et intraitable en face du devoir, aimé de tous ceux qui l'ont approché, admiré des autres, il semble que rien n'ait manqué dans le trésor de sa destinée. Nous n'étonnerons personne en disant que, dans ce siècle, nul n'a mieux parlé notre langue, et qu'il reste, par ses deux chefs-d'œuvre, l'*Esquisse de Rome chrétienne* et le *Principe générateur de la piété catholique*, l'un de nos écrivains les plus incontestablement distingués. L'académie française songea un moment à l'admettre dans ses rangs; elle a perdu plus que lui à ne point accomplir cet acte de justice indiqué par la voix publique; lequel de ses élus effacera l'évêque de Perpignan? — Mgr Gerbet fut aussi un penseur, un philosophe dans l'acception vraie du mot. Théologien au même degré, ainsi qu'il le fit voir dans divers conciles provinciaux, il a sa place parmi les docteurs de notre âge. Et que dire de la sagesse de sa direction dans le gouvernement des âmes? que dire de son éminente et douce piété? On sait comment les monuments en ont été tout à coup découverts par l'auteur du *Récit d'une sœur* (Voir notre t. XXXVII, p. 249). Mgr Gerbet aimait de préférence à suivre la corrélation, le parallélisme des opérations de Dieu dans le monde extérieur et dans celui des esprits. C'est cela qu'il cherchait et dévoilait avec une attention perpétuelle; ses meilleurs écrits l'attestent. N'en citons qu'un trait. — « La foi nous dit que le monde des corps n'a pas sa raison d'être

« en lui-même, et qu'il n'existe qu'en vertu de son rapport au « monde des esprits ; que l'ordre matériel est adapté à l'ordre spi- « rituel ; que les combinaisons de l'un sont coordonnées aux conve- « nances de l'autre : que Dieu a voulu qu'il y eût des tempêtes dans « la nature parce qu'il y a de coupables orages dans le cœur de « l'homme ; que les fléaux pestilentiels ont été prédestinés à punir « les épidémies qui ravagent les âmes ; que, en un mot, le mal « moral, dans sa marche à travers le monde, est condamné à traîner « sur ses pas des maux physiques, comme un corps en mouvement « traîne son ombre après lui. Dieu a jugé qu'un univers matériel « qui ne serait que le serviteur de sa bonté serait moins digne de sa « sagesse que celui qui est aussi ministre de sa justice (t. III, p. 23). » — Poëte, il l'était encore ; nous lui devons de gracieuses compositions, d'élégants et pieux cantiques, des compliments en vers pour la maison de Juilly et pour celle de Thieux. Aucun genre de littérature ne lui fut étranger. Ses cours publics ont même révélé en lui l'orateur de mérite. — Mais c'est surtout le prêtre qui a dominé dans cette noble et touchante figure, le prêtre dévoré de zèle, ardent au bien, ne ménageant en aucun cas une santé délicate qui fut l'épreuve de toute sa vie ; le prêtre soumis aux décisions de l'Eglise, humble, charitable, simple comme un enfant : miracle à notre époque, où de chaque pavé s'élance une prétention.

Philippe-Olympe Gerbet, né en 1798, était de la petite ville de Poligny, dont M. l'abbé de Ladoue se complaît à nous exposer l'heureux site et les illustrations historiques, parmi lesquelles un certain nombre d'évêques. Elevé au collége de son lieu natal, l'enfant sentit de bonne heure germer en lui la vocation au sacerdoce ; elle devint l'objet de toutes ses pensées et de tous ses vœux. Ses études furent marquées par de persévérants succès, qui, chaque année, le placèrent à la tête de ses condisciples. C'est à Besançon qu'il alla faire sa philosophie, sous les maîtres distingués qui ont valu à cette école une si légitime réputation, et de là il vint au séminaire Saint-Sulpice ; mais sa santé, toujours chétive, le força bientôt à quitter cette maison pour se mettre en pension aux Missions-Etrangères. A cette époque commencent ses relations avec M. de Salinis, qui restera toujours son ami, et avec les principaux chefs de l'école lamennaisienne. Il suivait les cours de la Sorbonne, et il y soutint une thèse latine qui attira dès lors sur lui les regards ; à peine ordonné prêtre, il fut nommé suppléant du professeur de théologie morale à la Sorbonne.

M. l'abbé de Salinis, placé lui-même au collége Henri IV comme aumônier, voulut avoir pour collaborateur l'abbé Gerbet, qui devint second aumônier. C'est le début de son apostolat auprès de la jeunesse, et aussi le moment où il se lie avec M. de Lamennais, alors dans tout l'éclat d'une réputation sans rivale. Le maître emmène son nouveau disciple à La Chesnaye, où s'élaborent tout à la fois des systèmes de philosophie, les moyens de défendre l'Eglise, et la fondation de la congrégation de Saint-Pierre, qui devait, hélas ! si malheureusement avorter. Cénacle magnifique alors, où l'on vit se mouvoir et penser en commun MM. de Lamennais, Gerbet, de Montalembert, Lacordaire, Combalot, Rio, Maurice de Guérin, beaucoup d'autres encore dont les noms ont occupé tous les échos. On sait toute cette histoire : la condamnation de l'*Avenir*, la soumission apparente du chef, suivie d'une révolte dont il ne devait pas secouer la honte et le malheur. L'abbé Gerbet, le plus avancé sur les pas de Lamennais, son homme de confiance et de prédilection, n'hésita pas une seconde : les erreurs anathématisées, il les abjura ; la docilité qu'on attendait de sa foi, il la montra entière, absolue, sans réserve et sans retour. C'est, assurément, un des plus beaux exemples de filial amour de la vérité qu'ait vus notre temps.

L'abbé Gerbet se retira au collége de Juilly, où il donna, sans nom d'auteur, son *Précis de l'histoire de la philosophie*, ouvrage fort remarquable et qui fit sensation. Nous le trouvons bientôt à la tête d'une maison de hautes études, à Thieux, près de Juilly, et c'est là surtout qu'on peut apprécier ce qu'il y avait de bon, de dévoué, de paternel et de saintement joyeux dans cette riche et pieuse nature. Nul ne lira ces attachants détails sans aimer celui qui en est l'objet et le héros. C'est là aussi, et plus tard à l'évêché d'Amiens, qu'il composera ses plus charmantes poésies, nombreuses et trop peu connues. La grâce du style et de la versification, la pensée toujours juste, délicate, très-élevée parfois (Voir t. III, p. 281, le morceau intitulé *la Cathédrale*), la coupe heureuse du vers, la variété des sujets et la manière originale dont ils sont traités, font de la plupart de ces pièces de petits chefs-d'œuvre qui enrichiraient nos meilleurs recueils à l'usage des classes. Nous donnons cette indication aux collectionneurs futurs, qui nous en sauront gré. M. l'abbé de Ladoue a réuni tout cela dans les *notes et documents* qui terminent chaque volume et en font même une partie considérable, car il y a joint les lettres, mandements, articles principaux, etc.

Sa liaison avec la famille de Mérode attira pendant quelque temps l'abbé Gerbet en Belgique. On peut dire qu'aucune vie n'a été plus accidentée que la sienne. Nommé bientôt chanoine et vicaire général de Meaux, il renonce à sa stalle, dont il ne prend même pas possession, pour se rendre à Rome, où il compte passer six mois sous un ciel plus clément, et où il demeure dix années entières, soit auprès de la famille de la Ferronnays, soit chez le prince russe Volkonsky, dont il a la consolation de recevoir l'abjuration. Avec quel amour il étudie la ville sainte! avec quel succès il en décrit l'histoire chrétienne et les monuments catholiques! Les trois volumes de l'*Esquisse*, publiés à de longs intervalles, sont peut-être ce qu'on a écrit de plus grand sur Rome; c'est, dans tous les cas, ce qui a été le mieux écrit. — Pie IX est proclamé; ses réformes libérales sont applaudies, son nom est exalté jusqu'au bout de l'univers, et par l'ennemi même: l'abbé Gerbet s'associe à l'universelle allégresse, et, dans un écrit, prêche à tous la confiance et un redoublement d'amour pour le saint-siége. Hélas! ces fêtes, ces espérances et ces joies devaient se changer promptement en deuil. Rétiré à Gaëte, le souverain-pontife vit accourir auprès de lui l'humble prêtre qui jamais ne sollicita la moindre distinction malgré l'éminence de son mérite; le pape s'apprêtait à lui confier une charge à la cour pontificale; mais diverses circonstances ramenèrent en France l'abbé Gerbet, qui se fixa, en qualité de vicaire général, auprès de son ami Mgr de Salinis, alors évèque d'Amiens. Sa nomination au siége de Perpignan vint l'y chercher en 1854. Il fut longtemps repoussé par le ministre, parce qu'on lui reprochait de n'être pas « administrateur : » la fécondité de son épiscopat fit bien voir qu'une grande âme, un esprit nourri de doctrine, un cœur plein de nobles aspirations, est ce qu'il y a de préférable dans le maniement des affaires, ecclésiastiques ou autres. Nous n'avons pas besoin de rappeler avec quelle éloquence, avec quelle puissance l'illustre évêque défendit la cause de Rome contre les appétits et les envahissements piémontais : son *Memorandum* est présent à toutes les mémoires. Nous n'énumèrerons pas davantage ses œuvres à Perpignan, les fruits de son zèle pour les ordres religieux, pour l'instruction du clergé, son ineffable douceur dans toute sa conduite de pasteur : c'est dans le livre de M. l'abbé de Ladoue qu'il faut lire cette belle histoire. Mgr Gerbet fut emporté en deux jours, à la suite d'un refroidissement, le 7 août 1864, après dix ans d'épiscopat.

Son biographe résume en quelques pages ce qu'il a raconté de Mgr Gerbet. Ce chapitre, intitulé *l'Ame* (t. III, p. 195), est une œuvre des mieux écrites, des plus touchantes. « Les âmes justes, « y lisons-nous, forment comme un grand concert : les unes y « ont des notes élevées, les autres des notes basses; les unes for- « ment la mélodie, les autres l'accompagnement. Dans le grand « concert du XIXe siècle, l'abbé Gerbet me paraît avoir eu pour des- « tinée providentielle de former la mélodie, en dévoilant, dans un « langage poétique, philosophique et pieux, les divines harmonies « du catholicisme. C'est pour cela sans doute qu'il avait reçu du ciel « une âme si harmonique. Tandis que, chez la plupart des hommes, « une faculté prédomine par dessus les autres et forme comme *la* « *note* de leur existence, chez lui toutes les facultés étaient égale- « ment développées, et s'harmonisaient merveilleusement dans un « sentiment d'amour de Dieu (p. 202). » A ses connaissances scientifiques et philosophiques, à son goût littéraire si épuré, il joignait toutes les qualités d'un artiste de premier ordre : ce qu'il a écrit en fait foi pour ainsi dire à chaque page.

Dans l'ouvrage de M. l'abbé de Ladoue, riche de documents, de faits, d'appréciations, nous possédons, outre la vie d'un pieux pontife, d'un écrivain supérieur, l'histoire du mouvement religieux et philosophique de la première moitié de ce siècle, nous l'avons dit. C'est un livre composé sur pièces authentiques, par un homme que ses relations personnelles ont mêlé à la plupart de ces choses, témoin avant de devenir narrateur : on comprend la valeur particulière que lui assure ce double avantage. Quant à nous, si notre compte rendu n'a guère été qu'un panégyrique de Mgr Gerbet, nous pouvons affirmer que ce panégyrique est entièrement désintéressé, et qu'il est inspiré par la beauté chrétienne d'une telle vie. Quelle figure! quelle âme! quelle généreuse noblesse en tout! quel dévoûment sans mesure à l'Eglise! et, à côté de tant de mérites, quelle simplicité!

M. l'abbé de Ladoue nous permettra-t-il de dire qu'il est bien long dans certains passages : ceux sur les relations avec la famille de la Ferronnays, les emprunts au *Récit d'une sœur*, les cérémonies du sacre; qu'il est incomplet sur d'autres points, et, entre autres, qu'il excite la curiosité sur des noms propres qu'il pouvait donner sans inconvénient, et qu'il tait on ne sait pourquoi (t. III, p. 93; t. II, p. 328, etc.). Après avoir lu en détail les commencements de M. de Lamennais, on aimerait à le suivre dans les aberrations de sa triste

fin, et dans la seconde et si déplorable partie de sa vie, dont on a ici à peine un mot. —Le style, généralement élevé, a des négligences, des incorrections inattendues, et enfin les contours arrêtés font trop souvent défaut dans les tableaux. La marche aurait dû, nous semble-t-il, être plus assurée et plus nette ; certaines confusions resteront dans l'esprit du lecteur. N'eût-il pas été préférable de réduire à deux volumes ce travail un peu délayé ? Le premier eût renfermé la vie, le second les œuvres, accompagnées des appréciations dispersées dans le récit. Cette distribution aurait certainement de nombreux avantages. Nous nous permettons d'en soumettre l'idée au respectable l'auteur. V. Postel.

12. **LARS VONVED**, ou le *Pirate de la Baltique, traduit de l'anglais* par Mme Léontine Rousseau. — 1 volume in-12 de 352 pages (1869), chez C. Dillet; — prix : 2 fr.

Traduit de l'anglais n'est pas assez dire : on aimerait à connaître l'auteur de ce piquant récit, où les événements se dessinent, se pressent, se suivent, se dénouent avec un intérêt croissant à chaque page, à travers des circonstances invraisemblables, du reste, des rapprochements de personnages qui tiennent du miracle, des évasions impossibles. Le roman exige trop ordinairement ces fictions pour que nous songions à les reprocher sévèrement au conteur. Walter Scott, tout historien qu'il se prétende, en a d'aussi étonnantes. Nous reprendrions plutôt certains mots mal placés pour le sens, certains écarts d'imprimeur qu'il était facile de corriger ; ainsi : « là fut son crime (p. 9), » il fallait ajouter *prétendu*, autrement on s'associe à une iniquité ; *Colmar* pour *Calmar* (p. 12) ; *Rome* (en Suède !) pour *Ronna* (p. 39), etc.

C'est dans les premières années de ce siècle que l'écrivain a placé son histoire. Le descendant d'une ancienne dynastie qui avait régné en Danemark, Lars Vonved, comte d'Elsinore, a vu sa famille persécutée, proscrite, dépouillée. Se mettant à la tête d'une petite flotte, il parcourt la Baltique, rançonnant les bâtiments de l'Etat et reprenant, comme il le disait, juste ses revenus, ni plus ni moins, sur ceux qui les avaient confisqués. Ses exploits deviennent fabuleux. Trahi, il se venge ; emprisonné, il s'échappe ; condamné à mort, il s'échappe encore, mais d'une manière qu'on n'eût jamais soupçonnée, en avalant une potion qui le plonge en léthargie et fait croire qu'il vient d'expirer. Enfin, il se réconcilie avec son souverain, et tout est pardonné.

Rien de contraire aux mœurs dans ce livre ; de nobles caractères de matelots et de toutes sortes de personnages, entre autres du fils de Vonved, qui, à huit ans, défie en face le roi de Danemark, attitude un peu forcée. Notons encore l'histoire touchante d'un peintre de Svenborg, Bertel, la fleur de ce champ de bataille. On peut donc recommander cet ouvrage ; il amusera, et même il instruira.

13. **LEÇONS** *pratiques pour conduire un ménage et pour en tenir la comptabilité, spécialement rédigées pour les pensionnats de demoiselles*, par M. A. Chaillot. — 1 volume in-18 de 108 pages (sans millésime), chez A. Chaillot, à Avignon, et chez V. Sarlit, à Paris; — prix : 1 fr.

Bien conduire un ménage est une science fort modeste en apparence, mais très-importante en réalité par ses résultats, puisque de là dépendent en grande partie l'attrait, le bien-être et la sécurité du foyer domestique. « Une maison où règne l'ordre et l'économie, dit « avec raison M. A. Chaillot, a les meilleures chances de prospérer. « Une maison qu'une femme, une mère, une fille savent embellir et « dont elles éloignent tout ce qui la rendrait désagréable, a un attrait « qui y retient le père, le mari, les fils, qui ne sont pas tentés d'aller « chercher ailleurs les agréments qu'ils ne trouvent pas chez eux « (p. 10). » Mais combien de questions diverses se trouvent comprises dans cette science ! Choix d'un logement, installation du ménage, achat du mobilier, provisions, soins que réclament la nourriture, les vêtements, les enfants, les malades, le chauffage, l'éclairage, la surveillance des domestiques. L'auteur traite sommairement toutes ces questions, en entrant parfois dans beaucoup de détails extrêmement familiers, même naïfs. Il a principalement en vue la classe moyenne de la société, mais cela n'autorisait pas les négligences de style qu'on rencontre ça et là. A la fin du volume on trouve des modèles de comptabilité pour le ménage et des formules pour certains actes sous seing-privé, tels que vente, bail, procuration. L'intérêt des leçons contenues dans ce petit volume ne s'arrête pas aux choses matérielles : les habitudes d'ordre et de méthode qu'il conseille ont une extrême importance au point de vue moral.

A. Vissac.

14. **LA MAISON ROULANTE**, par Mme de Stolz; — *ouvrage illustré de 20 vignettes*, par M. Emile Bayard. — 1 volume in-12 de 286 pages (1869), chez L. Hachette et Cie (*Bibliothèque rose illustrée*); — prix : 2 fr.

15. **LES ENFANTS** *de la ferme*, par Mlle Julie Gouraud; — *ouvrage illustré*

rature.; c'est la démocratie triomphant de toute tyrannie, royale ou aristocratique, qui a fait du v° siècle avant Jésus-Christ, en Grèce, « peut être la plus glorieuse époque de l'histoire de l'esprit humain « (p. 189). » Ce qu'il y a de faux, historiquement parlant, c'est-à-dire suivant la méthode même de M. Paul Albert, dans cette théorie qui fait de la liberté la condition essentielle de l'épanouissement et de la perfection littéraire, qui ne le voit? et ne suffit-il pas de citer, — sans parler du siècle de Périclès, dont la liberté nous est fort suspecte, — les siècles d'Auguste et de Louis XIV? Et si M. Paul Albert ne nous en croit pas, qu'il en croie M. Renan, sans doute un de ses maîtres et de ses oracles. C'est M. Renan qui, dans un moment de raison, a écrit: «On se figure trop aisément que la liberté est favorable « au développement d'idées vraiment originales... C'est le contraire « qui est arrivé. Jamais on n'a pensé avec moins d'originalité que « depuis qu'on a été libre de le faire. » — Encore une fois, reportons-nous à l'histoire des plus beaux siècles de la littérature, qui, certes, n'ont pas été des siècles de liberté, et aux beaux siècles de la liberté, qui n'ont pas été des siècles de littérature. Il est vrai que M. Paul Albert, quoique bon universitaire, et, par conséquent, bon classique, admire froidement le siècle d'Auguste, plus froidement encore le siècle de Louis XIV. Pour n'en citer qu'un exemple, ouvrons la leçon de la poésie satirique. Trois noms y sont cités : d'Aubigné, Boileau et Gilbert, le premier avec enthousiasme, parce qu'il était protestant; le second avec froideur, parce qu'il fut d'un âge absolutiste et « flatteur de Louis; » le troisième avec dédain, parce qu'il a fustigé « le XVIII° siècle. » M. Paul Albert est tout entier dans cette leçon. — Voilà les cours de jeunes filles et en voilà le monument : les deux s'expliquent et se valent. U. MAYNARD.

25. QUIBERON, *souvenirs du Morbihan*, par M. Alfred NETTEMENT, ancien représentant du Morbihan. — 1 volume in-12 de 334 pages (1869), chez Lecoffre fils et Cie ; — prix : 2 fr.

C'est pour nous un besoin de cœur, en abordant ce livre, de rendre un sympathique et douloureux hommage à la mémoire de l'auteur. M. Alfred Nettement vient d'être enlevé aux lettres dont il était l'honneur, à la religion qu'il avait servie par de nombreux et excellents travaux. Les pages dont nous allons parler sont les dernières qu'il ait écrites, avec ce talent ferme et doux, élégant et chevaleresque, qui lui était propre ; la note dominante y est mélancoli-

que et attristée, comme s'il avait senti passer sur son front le premier souffle de la mort.

C'est pour payer une dette de reconnaissance au Morbihan dont il était le représentant sous la seconde république, qu'il a voulu, bien qu'il lui fût étranger, visiter plusieurs fois ce noble pays dont il avait admiré dans l'histoire la foi profonde, les simples et mâles vertus, et qui lui avait donné par ses suffrages des lettres de grande naturalisation (p. 1). Donc il a observé, il a recueilli les documents historiques publiés et inédits, et faisant ainsi une belle gerbe de tous les épis qu'il pouvait colliger, il a composé cet écrit dont toutes les parties gravitent vers ces trois points culminants : Sainte-Anne d'Auray et son pèlerinage, Quiberon et le champ des Martyrs.

Sainte-Anne d'Auray l'attirait vivement par le charme des souvenirs qu'éveille ce nom béni. Faire ce pèlerinage avec le savoir de l'érudit et le cœur du chrétien, c'était là depuis longtemps son vœu de prédilection. Mais, avant de nous introduire dans le sanctuaire que la mère de la sainte Vierge fit élever miraculeusement au XVII[e] siècle par le pauvre et timide paysan Nicolazic, il nous décrit avec une grande fraîcheur ses pieuses et spirituelles impressions. Il va de Paris à Vannes, d'abord par Angers, la Loire et Nantes, puis par Rennes. Topographie, histoire locale, mœurs et institutions, antiquités, archéologie, légendes, anecdotes, tout se mêle sans se confondre dans ces charmante récits. Ce n'est pas un touriste qui fait de l'art pour l'art : c'est un voyageur honnête et sensé, qui parle avec amour de ce qu'il sait, de ce qu'il voit. On sent qu'il est à son aise au milieu de ces braves Bretons, en pleine communion de sentiments et de pensées avec eux. Cette terre des preux le captive. Son passé se lève devant lui avec la mâle autorité des vieux dévoûments. Voici, à Vannes, la cour du connétable, l'ancien palais des ducs et l'ancienne salle des états, la cathédrale. Voyons ensuite Lorient, Pontivy qui n'est pas encore Napoléonville, Kerfrezec, Quiniply. Les âges éteints sont évoqués par le vivant pinceau de l'écrivain ; ils sont mis en regard du présent sans qu'ils aient à rougir. Les deux civilisations s'accusent par leurs contrastes, mais elles ont leur unité dans cette devise : Dieu et patrie.

M. Alfred Nettement se plaisait à saisir sur le vif l'âme d'un peuple. Quatre fois, en 1850, 1851, 1860 et 1868, il s'est mis à l'œuvre pour étudier le Morbihan. C'était peu pour lui d'admirer la sévère beauté des ruines, de remarquer les évolutions du génie

moderne sur un sol que le culte de la fidélité semblait vouer à une immobilité séculaire ; d'embrasser du regard le séduisant panorama des paysages : il aimait à voir les chaumières comme les châteaux, les populations aux costumes pittoresques se livrant aux joyeux ébats des « pardons, » se pressant aux marchés, s'agenouillant sur les dalles des chapelles, suivant d'un œil ému les péripéties des « luttes. » Et quelles chaudes poignées de main données ici et là, dans les presbytères et dans les châteaux, partout où l'aimable touriste est accueilli par une franche hospitalité ! Tout cela, ce ne sont encore que les accidents heureux de la route. Avançons, et Sainte-Anne d'Auray sera devant nous comme premier terme d'une pérégrination variée d'émotions et d'aspects. M. Alfred Nettement n'était pas homme à reculer, on le sait, devant le surnaturel. Le rencontrant très-caractérisé aux origines du sanctuaire de Sainte-Anne, il raconte l'édifiante histoire des révélations de Nicolazic, et celle du monument où affluent plusieurs fois chaque année des flots de peuple. C'est avec son cœur, avec sa foi toujours éclairée d'une saine critique, qu'il nous fait aimer Sainte-Anne d'Auray. Avec lui on se prosterne, avec lui on admire et on prie.

De ce premier point culminant allons sur la plage de Carnac ; Quiberon est là. Du haut de la terrasse de Saint-Gildas, nous découvrons le champ des Martyrs trempé du sang le plus généreux. Quiberon était pour l'auteur le rendez-vous de tous ses souvenirs, de toutes ses affections ; frontière à la fois douloureuse et douce de ses promenades, il était digne d'être le titre de cet écrit, puisqu'il en résumait les joies et les tristesses. D'autres, avant lui, ont dit l'héroïsme et les fatalités navrantes de cette campagne catholique et royaliste où, en moins d'un mois (27 juin-21 juillet 1795), la France perdit la fleur de ses braves par l'inhabile obstination de d'Hervilly, par l'impéritie de Puisaye, plus politique que soldat, par la félonie républicaine qui rendit faciles les succès de Hoche. Mais ce qui est la spécialité de ce livre, c'est la démonstration inéluctable de la capitulation accordée, le 21 juillet, aux émigrés commandés par Sombreuil, capitulation perfidement violée dans le bain de sang où la convention essaya de retremper son agonisante vieillesse. Ses preuves abondent et elles sont accablantes. Les témoins déposent avec une parfaite unanimité. M. le comte Harscouet de Saint-Georges, M. de Chaumereix, dont la brochure fut écrite immédiatement après l'évènement, M. Berthier de Grandry, M. Rotalier, commandant de l'ar-

tillerie, le comte de Montbron, Villeneuve de la Roche-Bernard, le vicomte de Villegorio, le baron Charron, tous échappés au désastre, ont entendu Sombreuil annonçant la capitulation qui assurait la vie sauve aux soldats qui mettraient bas les armes. Par suite de cette solennelle promesse, M. de Gesril de Papeu se jeta à la nage pour intimer aux anglais l'ordre de cesser le feu, et l'engagement de ne pas s'enfuir fut demandé aux prisonniers. Ajoutons avec M. Nettement que Sombreuil a certifié la capitulation dans plusieurs lettres; qu'avant de mourir il l'a affirmée avec serment; qu'une première commisssion militaire déclara, par la voix du chef de bataillon Laprade, qu'elle n'avait pas le droit de juger des ennemis qui avaient capitulé; que le cruel général Lemoine en nomma une autre à laquelle il défendit de rappeler la capitulation; qu'officiers et soldats de la 19e demi-brigade, commandés pour l'exécution de Quiberon, refusèrent, en vertu de cette capitulation, d'accepter un rôle d'assassins; que le chef de bataillon Bouvier, connu pour son courage et pour sa franchise, avait « vu de très-près » l'entrevue du général Hoche et de Sombreuil; que M. Letarouilly, ancien directeur des transports militaires de ce général, a attesté qu'on avait promis la vie sauve aux émigrés; qu'enfin une commission militaire nommée le 1er août à Vannes par Lemoine imita le généreux refus de la première commission d'Auray. Ainsi, nul doute n'est désormais possible. La convention, cette fois encore, fut lâchement atroce. Tallien, qui avait promis de faire valoir devant elle, en faveur des émigrés, les bénéfices d'un engagement d'honneur, trahit sa conscience sous l'inspiration de la peur. Hoche lui-même n'eut le courage ni de sa conviction ni de sa générosité : la frayeur le gagna lui aussi; craignant de se voir atteint par la hache des scélérats, il nia une capitulation évidente; il se permit même, vis-à-vis des malheureux qu'il devait sauver, un insultant badinage, et il faut regretter pour sa mémoire qu'il n'ait pas écrit, dans l'intérêt des émigrés, la lettre compatissante qu'on lui attribue. Ah! la peur, en ces exécrables temps, commandait autant de crimes encore que la perversité.

L'espace nous manque pour suivre l'excellent historien au champ des Martyrs. Ceux qui liront cet émouvant volume assisteront aux hécatombes de près de 2,000 héros mourant avec une calme intrépidité, le pardon et la prière aux lèvres, à Vannes, à Quiberon et à Auray; triangle trois fois sacré par la religion, par la fidélité et par

l'infortune. Il y eut dans les prisons, à la veille de ces grands sacrifices. des scènes où revivait la magnanimité des premiers martyrs. M. Nettement les retrace avec exactitude et attendrissement. A la fin, il nous mène à la chapelle expiatoire et à la chapelle sépulcrale; nous visitons chacune de ces tombes dont les inscriptions chrétiennes et les bas-reliefs nous pénètrent d'une tristesse mêlée de fierté. *Hic ceciderunt :* là ils sont tombés, nous dit l'inscription qui décore la frise de la chapelle expiatoire dont une vignette rend bien l'aspect monumental. D'autres vignettes ornent ces pages, et quelques pièces justificatives, dernier hommage aux victimes de Quiberon, viennent les couronner d'un dernier reflet de religion et de patriotisme.

GEORGES GANDY.

26. **SEMNO** *l'Affranchi*, par M. J.-M. DE GAULLE. — 1 volume in-12 de 254 pages (1869), chez P. Lethielleux; — prix : 1 fr. 50 c.

Dans la collection des *Récits de l'histoire de l'Eglise* entreprise par l'éditeur Lethielleux, l'époque de l'affranchissement du christianisme par la conversion de Constantin ne pouvait manquer d'occuper sa place : c'est l'objet du présent volume, faiblement écrit comme style, mais intéressant comme récit. Nous n'insisterons pas sur les trop nombreuses négligences qui déparent ce travail : « Ce n'est « pas la faute *à* Maximien si... (p. 89);—Je craignais que son alliance « *n'ait* changé ses dispositions (p. 55); —rendre *une manifestation* « à la vérité (p. 16), etc. » — Semno et Calmar sont deux prisonniers de guerre armoricains vendus sur la place publique de Trèves, chrétiens l'un et l'autre. Le premier tombe au service d'Hélène, femme répudiée de Constance Chlore, et qui est encore païenne; le second est acheté par Rictius Varus, l'odieux persécuteur qui couvrit les Gaules de sang. Une sœur de Semno a été vendue aussi, et le tendre frère emploie ses richesses, sa liberté, son crédit, lorsqu'il est affranchi, à la retrouver. C'est celle-là même que l'Eglise honorera plus tard sous le nom de sainte Chrétienne. Tout le récit roule entre ces points extrêmes : la fermeté des martyrs sous Doclétien et Galère, la diffusion de l'Evangile et ses bienfaits, la conversion de Constantin et d'Hélène, les victoires de l'empereur chrétien, ses vertus, ses grandes créations, ses édits réparateurs, ses fautes aussi, ses cruautés, dernier reste de ces natures façonnées à la vengeance par les faux enseignements du paganisme. On suit avec un intérêt soutenu le développement de ces faits capitaux.

L'unité manque un peu dans la composition, sans que l'histoire y perde rien. Le côté romanesque est à peine saisissable, et laisse les figures se dessiner telles qu'elles sont, dans toute leur réalité. Avec sainte Hélène nous parcourons les lieux saints, nous assistons à l'invention de la sainte croix, nous suivons à Trèves la sainte robe. — Voilà, somme toute, un bon livre, recommandable pour les bibliothèques paroissiales et pour les lectures des enfants et des personnes du monde. V. CORDEMAIS.

27. **SOUFFRANCES** *et consolations*, par M. Auguste WISEMAN. — 1 volume in-12 de 280 pages (1869), chez Paul Leloup; — prix : 2 fr. 50 c.

L'homme, si l'on n'envisage en lui que les côtés faibles et vulnérables, est bien certainement l'être le plus malheureux de la création. Aucun autre ne possède, si l'on peut ainsi parler, autant d'aptitude à recevoir, à chercher, à nourrir la douleur. Chaque jour lui apporte de nouvelles plaies; quand le mal ne vient pas assez vite, il court au devant de lui; et, s'il ne le rencontre pas, il se fait un tourment de cet insuccès. Job n'a pas eu assez de larmes pour pleurer une telle misère, ni d'assez fortes paroles pour la peindre. Jetons un regard sur cette trame funèbre. — Nous entrons dans le monde en poussant des cris de détresse. « La première heure qui nous donne « la vie commence à nous la reprendre, » disait Sénèque. Moins heureusement partagé que les animaux, l'enfant hâterait lui-même sa ruine s'il n'était protégé contre sa propre inexpérience. La jeunesse arrive. Les poètes la comparent à une fleur qui s'épanouit: c'est bien; mais que de vers rongeurs s'attaquent déjà à sa racine! Fatigues physiques du développement, défauts du caractère, du cœur, de l'esprit, labeurs de l'éducation, aspérités de la science et de la vertu, dangers redoutables et infinis des passions! Sans doute la jeunesse a de délicieux sourires; mais le chagrin y perce plus d'une fois: « Le deuil est voisin de la joie, » dit la sainte Ecriture. On soupire après l'âge mûr, âge de force et de liberté. Illusion! Avec lui marchent les grands soucis, les grandes préoccupations, les rudes travaux. « Les dieux nous vendent tout, » s'écriait Horace. La fortune elle-même trouble le sommeil de ses favoris. Car derrière le présent il y a le passé, et l'avenir est encore incertain. Entre le souvenir et la prévision, le riche et l'ambitieux sont souvent fort mal placés. Quant à la vieillesse, c'est une maison qui oscille et s'affaisse. « Il n'y a plus de bonheur à notre âge, » disait Louis XIV

« gieuses de son diocèse. (p. 64). » Nous avons, dans les onze pièces substantielles qui forment l'appendice de cette étude, plusieurs lettres circulaires où éclate, avec une ferme suavité et une vigilance qui embrasse tous les détails, la supériorité de son administration. Il est difficile d'avoir plus de zèle à conserver la discipline, à déraciner des abus sans cesse renaissants, à faire fleurir toutes les vertus parmi les religieux et les religieuses qui lui sont confiés. Et avec quelle force et quelle activité elle revendique, contre l'archevêque de Reims et d'autres prélats, le maintien des priviléges séculaires de l'abbaye! Si grande est l'influence de respect et d'estime qu'elle exerce à la cour, auprès de Mme de Maintenon et de Louis XIV lui-même, dont nous avons ici quelques billets particulièrement flatteurs, qu'en définitive elle obtient toujours gain de cause. L'auteur s'indigne, à ce propos, qu'une commission ait été exceptionnellement nommée pour juger un démêlé de l'abbesse avec de puissants personnages. Mais, puisqu'il était alors admis que toute justice émanait du roi, ne pouvait-on pas, dans l'intérêt de l'équité, enlever un procès à un tribunal où la justice eût infailliblement succombé? De plus, il blâme vivement Gabrielle de Mortemart d'avoir oublié sa dignité en paraissant à la cour au milieu des plus scandaleux triomphes de Mme de Montespan sa sœur. Ce jugement n'est-il pas un peu sévère? Ne peut-on pas dire que les bienséances, et peut-être les affaires de l'abbaye, commandaient ce voyage? Ce sentiment, du reste, est d'autant mieux fondé que nul ne suspecte l'abbesse d'avoir, dans ces circonstances délicates, manqué jamais à la réserve et à la gravité que lui imposaient ses fonctions. Elle fut, au contraire, en 1674, quand elle vint à la cour, l'objet d'une émulation continue de respectueuses sympathies. Tout ce qu'il y avait de plus haut placé dans l'estime publique s'empressa de multiplier les témoignages d'une vénération affectueuse; ce voyage fut littéralement pour elle une ovation.

Ceci nous amènerait à examiner si le goût prononcé de l'abbesse pour les chefs-d'œuvre classiques ne recula même pas devant la traduction entière du *Banquet* de Platon, où sont préconisées des amours qui font rougir le vice même. Dans une pièce de l'appendice, M. Pierre Clément discute le fait, et prouve que la lettre de Racine à Boileau où il est mentionné est fortement suspecte d'être apocryphe. Toutefois, au moment de publier son livre il change d'avis, sur la foi d'une lettre authentique de l'abbé de Fleury, plus tard cardinal,

où il est dit que M. de Pomponne (le ministre) lui certifie que véritablement l'abbesse a traduit le scabreux *Banquet*. Nous avouons, pour notre part, n'être pas convaincus. M. de Pomponne, dont les liaisons jansénistes ne sont pas un mystère, était-il bien informé et bien sincère? A supposer même que la vertueuse abbesse ait entrepris cette traduction, sa piété incontestable et incontestée a-t-elle bravé les passages les plus odieux? en d'autres termes, sa traduction a-t-elle été intégrale? C'est ce que M. de Pomponne ne dit pas, c'est ce que repoussent et le caractère et l'honorabilité de cette religieuse accomplie.

Cette savante et consciencieuse étude se termine par un très-bon travail de M. Courajod sur les sépultures des Plantagenets à l'abbaye de Fontevrault, fondée au commencement du XI[e] siècle par Robert d'Arbrissel sur les confins de la Loire et du Poitou, et que la haute protection des comtes d'Anjou fit rapidement grandir. Aujourd'hui, Fontevrault, — étrange dérision des choses humaines! — est une prison centrale, et grandes sont les détériorations de la vieille abbaye. GEORGES GANDY.

31. **AUTOBIOGRAPHIE** *de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemy, compagne inséparable de sainte Térèse* (sic), *l'une des six carmélites espagnoles venues en France, et fondatrice des carmels de Pontoise, Tours et Anvers; —ouvrage traduit sur l'autographe inédit* (sic) *de la vénérable conservé chez les carmélites d'Anvers; — avec commentaires et notes historiques*, par le P. Marcel BOUIX, de la compagnie de Jésus. — 1 volume in-8° de XL-480 pages (1869), chez Lecoffre et Cie; — prix: 4 fr. 50 c.

Née à Almendral, petit village de la Vieille-Castille, en 1550, l'admirable servante de Dieu dont le P. Bouix entreprend de réimprimer la vie écrite par elle-même, offre à toutes les âmes amoureuses de la perfection un modèle d'une infinie douceur. Le divin Maître la prévient de toutes ses lumières, se l'attache par d'ineffables attraits, la possède tout entière, et ne permet pas qu'une seule parcelle des trésors qu'il a déposés en elle se disperse ou demeure sans fructifier. Qu'elles sont attachantes ces relations d'une âme pure et sainte sur elle-même, dictées à l'humilité par l'obéissance! que de prodiges d'amour, que de merveilles d'abnégation, que de tentations vaincues, que de murailles abaissées! Et puis, quel céleste enivrement d'une perpétuelle victoire! Anne est si aimée du Seigneur, que, toute petite encore, on dirait que la nature s'incline devant elle et se plait à lui obéir, comme à un autre François d'Assise: les animaux sau-

vages se font caressants auprès d'elle ; et, quand elle nous donne ces détails, la simplicité naïve qu'elle y met y ajoute un si délicieux parfum, qu'on ne se lasse point de lire et de relire. Le voisinage des saints est pour l'âme un baume si parfait ! Vienne, après cela, le démon avec ses ruses, ses apparitions effrayantes, ses séductions voilées : la place est trop forte et trop bien munie ; il lui faut compter autant de défaites qu'il essaie d'assauts.

Dieu lui-même se fait donc, pendant plusieurs années, le directeur spirituel de la petite Anne. Elle a entendu nommer une fois le *péché*, lorsqu'à peine elle bégaie, et, sur l'explication qu'elle obtient, son esprit en conçoit une telle horreur, que la mort la plus affreuse lui eût paru félicité auprès du monstre qui outrage l'éternel bienfaiteur. C'est que la Providence avait sur cette jeune élue de grands desseins : elle devait contribuer, avec Thérèse et cette pléiade de saints et de saintes qui furent son auréole, à la réforme et à la diffusion du carmel, l'ordre de femmes le plus austère, le plus pénitent et le plus virginal, à cette époque où le protestantisme soulevé osait bien accuser l'Eglise de déchéance morale et de corruption. Anne, tout embrasée, monte d'ardeur en ardeur dans l'incendie de l'amour divin. « Les faveurs les plus insignes, les visions les plus élevées se « succédaient, et avec elles les prodigieux accroissements de la grâce « intérieure et de la charité (p. VII). » Elle jouissait habituellement de la présence sensible de Notre-Seigneur et d'une sorte de vision intellectuelle de la très-sainte Trinité, soleil de ses pensées, inspiration du moindre de ses mouvements.

Appelée à la vie religieuse par l'époux divin qui l'avait choisie, Anne éprouva bien des refus du côté de sa famille. Son recours aux âmes du purgatoire et à Marie la fit enfin triompher, et le jour même des Morts (on ne nous dit point en quelle année), elle put entrer au couvent d'Avila, ainsi qu'elle le désirait depuis longtemps. Compagne inséparable de Thérèse, son ange visible pour ainsi dire, elle ne quitta ni jour ni nuit la séraphique mère, lui prodiguant ses soins, préparant ses aliments, blanchissant son linge, partageant les fatigues de ses voyages et les travaux de ses dernières fondations, qui furent de toutes les plus laborieuses ; c'est elle qui reçut son dernier soupir : Thérèse expira sur le cœur et dans les bras d'Anne de Saint-Barthélemy.

Anne va devenir fondatrice à son tour : les dix ans passés auprès de Thérèse avaient singulièrement avivé son zèle déjà si actif. Elle

passe en France en 1604, après trente-quatre années de profession, et elle établit le carmel de Pontoise. « Le divin Maître, dit-elle en « parlant de ses compagnes, ne les laissait point toucher terre ; il les « portait comme entre ses bras, tant il versait en elles de consolations « et de joies spirituelles. » Tours vit le second monastère fondé par elle, à la suite d'une apparition de sainte Thérèse à sa chère fille ; et telle est la sainteté de cette nouvelle maison, que les hérétiques, nombreux dans la ville, font entendre le cri d'alarme : « En vérité, « ces thérésiennes finiront par nous convertir tous ! » Ce couvent devient un centre d'où la lumière se répandra ; de nouvelles sœurs en partiront, abeilles diligentes, pour aller peupler d'autres ruches jusqu'en Bourgogne et au-delà. — Anvers devait être la couronne de ces fondations, Anvers alors la plus puissante, la plus lettrée, la plus opulente cité des Pays-Bas. Anne avait su par révélation, étant encore en Espagne, que ce pays aurait les dernières années de sa vie; à Tours aussi, elle avait vu en esprit la maison d'Anvers qu'elle habiterait et la première novice qu'elle y recevrait. La voici donc en route pour cette grande ville, où se débattent et se croisent tant d'intérêts politiques et commerciaux, et Dieu lui montre maintenant, dans une troisième révélation, la fondation d'Anvers comme un grand flambeau, une lumière resplendissante, qui doit briller sur toutes les contrées voisines. C'était en 1611, et à Mons, où elle séjourna un an. L'archiduc Albert, l'infante Isabelle l'accueillent comme un ange du Seigneur et lui prodiguent les témoignages de leur vénération, aussi bien que les enfants de saint Ignace. Les quatorze dernières années d'Anne de Saint-Barthélemy s'écoulent à Anvers, et la servante de Dieu proclame qu'elle s'y trouve comme dans un doux paradis, arrosé des eaux les plus abondantes de la grâce. On a le droit de dire, avec son traducteur (p. XXII), que ce fut pour elle comme un essai de la vie béatifique. Le don des miracles et le don de prophétie lui furent accordés. — Anne, toujours si dévouée à la sainte Trinité, mourut le jour même de cette fête, 7 juin 1626, dans sa 76e année. Les Pays-Bas s'émurent à la nouvelle de cette perte ; un deuil public s'y répandit, et les funérailles de l'humble religieuse eurent autant d'éclat que celles d'une souveraine. Des démarches ont été faites, dans ces derniers temps, pour sa béatification, déjà sollicitée auprès de Pie VI par Madame Louise de France, l'héroïque prieure du carmel de Saint-Denis.

Ce court abrégé donnera quelque idée de l'intérêt profond qu'offre

l'ouvrage dont nous rendons compte ici, et qui fera, nous le répétons, les délices des âmes intérieures. Pour le mieux apprécier aux divers points de vue d'une critique complète, nous devons distinguer ce qui appartient à la vénérable Anne de Saint-Barthélemy et ce ce qui est proprement le travail du P. Bouix. — L'écrit de la sainte carmélite est vraiment une œuvre de choix parmi celles que l'esprit de Dieu a inspirées à ses serviteurs les plus avancés en perfection : c'est d'une douceur, d'une piété, d'une bonté, d'une naïveté, d'une simplicité incomparables ; point d'apprêt, point de prétention, nul amour-propre ; le cœur tient la plume et la dirige, mais avec tout son génie, et le génie du cœur ne surpasse-t-il pas infiniment le génie de l'intelligence et de la pensée ?

Nous regrettons d'autant plus la manière ordinaire du P. Bouix dans ses traductions des œuvres principales de cette époque de la résurrection du carmel. Ces traductions sont lourdes, pénibles, chargées ; les nuances délicates disparaissent ; le sens est rarement reproduit dans son intégrité, plus rarement dans sa naïveté et son charme ineffable. Les exemples demanderaient un volume. Ici même, *Mi ha criado y dado el ser* (p. VIII), devient « Il m'a formée et « élevée, » c'est-à-dire ce qu'on pourrait presque appeler un contre-sens. Sainte Thérèse dit quelque part : « S'il arrivait par hasard que « ceci fût lu, » le P. Bouix traduit carrément : « Mes lecteurs ver- « ront, » ne se doutant pas du cachet de timide réserve qu'il efface. Dans le présent ouvrage, il a eu la bonne et louable pensée, outre une excellente préface, d'ajouter certains chapitres explicatifs, intitulés *Commentaires ;* mais pourquoi supprimer, au chapitre 1er par exemple, le texte de la vénérable, et y substituer une prose qui est loin de le valoir ? La page 9 porte : « Nous nous mettrions « comme de pauvres femmes esclaves et étrangères ; » or, il y a expressément dans l'espagnol : « Nous nous déguiserions en étran- « gers et en pèlerins, avec des habits d'homme : » il s'agit d'une fuite concertée par des enfants, comme avait fait sainte Thérèse elle-même. — Page 11 : « Tous, au contraire, étaient laids à mes « yeux ; » pas une syllabe de cela dans l'original. — Au commencement du chapitre VI : « Mes frères, voyant que l'âge était venu, son- « gèrent à m'établir ; » le texte porte : « Mes sœurs ; » on a confondu *hermanas* avec *hermanos*. — Qu'est-ce encore que ce titre prétentieux, moderne, de mauvais goût : *Autobiographie ?* Les bonnes sœurs d'Espagne et des Pays-Bas auraient mis tout simple-

ment, pour la prieure d'Anvers comme pour sainte Thèrese: *la Vie de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy écrite par elle-même;* et en cela elles auraient observé le tact qui convient.—« Le P. Bouix « nous a gâté toute cette littérature thérésienne, si aimable et si « délicate ! » nous disait dernièrement un homme versé dans la langue espagnole et dans la lecture des vies des saints. Cette appréciation sévère ressemble beaucoup à la nôtre.

Une autre erreur plus surprenante s'étale sur le frontispice et à la p. XXVIII : « Ce précieux trésor (le manuscrit d'Anne) *est resté « inédit jusqu'à ce jour :* ces pages en langue castillane, écrites par « cette grande servante de Dieu, *n'ont jamais été imprimées*...» Or, nous avons sous les yeux un volume in-4°, publié à Venise en 1725, chez Sebastiano Coleti, et qui est, mot pour mot, sauf les commentaires du P. Bouix, l'écrit d'Anne de Saint-Barthélemy traduit en fort bon italien, et nous y lisons à la préface : « On a déjà admiré la vie « et les vertus de cette vénérable mère *dans le volume imprimé en* « 1646. Cette édition n'a point été suffisamment fidèle ; plusieurs « erreurs matérielles s'y sont glissées... etc. ; ce qui force ses chères « filles du monastère d'Anvers de faire réimprimer le tout... » Ce livre a donc paru deux fois au moins, et par les soins des carmélites d'Anvers ; l'édition présente n'a donc absolument rien d'*inédit*.

Le P. Bouix s'obstine à défigurer le nom de sainte Thérèse et à l'écrire en français *Térèse*. On a fait bonne justice de cette puérilité sans raison, et l'on a démontré que *Thérèse* est un nom grec appartenant à la femme de saint Paulin, au IVe siècle ; que ce nom perd l'*h* en espagnol et en italien, ces deux idiomes n'admettant aucune aspirée figurative, mais qu'il la retrouve en latin, en français, en allemand, en anglais. Dans ses textes espagnols, le traducteur rencontre souvent *Tomas*, *Felipe*, *Cartagena*, *Cristo*, etc., qu'il rend fidèlement par *Christ*, *Carthagène*, *Philippe*, *Thomas : Thérèse* seul est par lui exclu du bénéfice d'une loi grammaticale aussi simple. On se demande pourquoi, et la réponse est d'autant moins facile que la bulle de canonisation elle-même porte *Theresia*. La vénérable Anne signe, à l'espagnole, *Anna de San Bartol*..., et le traducteur ne manque pas d'écrire en français *Barthél*..... L'inconséquence est-elle assez flagrante ? Tout cela a été dit dans une brochure restée sans réponse, dans la *Revue grammaticale* de Paris, dans la *Revue catholique* de Louvain, dernièrement encore dans le journal le *Monde* (juin 1869) ; il serait temps, croyons-nous,

de mettre fin à un enfantillage sans intérêt, et qui offense les règles d'une sage orthographe.

Ces dernières réserves ôtent peu de chose au mérite du travail du traducteur et à l'utilité de l'ouvrage. Nous devions les faire, mais nous n'en reconnaissons pas moins le nouveau service rendu aux âmes pieuses, et surtout aux communautés, par la publication du P. Bouix. V. POSTEL.

32. **LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE** *et l'infaillibilité du pontife romain*, *lettre pastorale adressée à son clergé* par Mgr Henri-Edouard MANNING, archevêque de Westminster. — 1 volume in-8° de 218 pages (1870), chez V. Palmé ; — prix : 1 fr.

33. **RÉFLEXIONS** *d'un laïque sur la lettre de Mgr l'évêque d'Orléans au clergé de son diocèse relativement à la définition de l'infaillibilité au prochain concile*, par M. Ph. GUIGNARD. — Grand in-8° de 16 pages (1870), chez Paul Lambert, à Troyes ; — prix : 30 centimes.

34. **LETTRE** *à un catholique. Réponse à quelques questions touchant le concile œcuménique du Vatican.* — In-8° de 52 pages (1870), chez C. Douniol ; — prix : 1 fr.

35. **DU POUVOIR** *judiciaire des évêques en matière de foi*, *réponse à un nouvel écrit de Mgr Maret*, par le P. A. MATIGNON, de la compagnie de Jésus. — In-8° de 46 pages (1870), chez J. Albanel ; — prix : 1 fr.

36. **DE LA MONARCHIE PONTIFICALE**, *à propos du livre de Mgr l'évêque de Sura*, par le R. P. dom Prosper GUÉRANGER, abbé de Solesmes. — 1 volume in-8° de 292 pages (1870), chez V. Palmé ; — prix : 3 fr.

37. **MGR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS** *et Mgr l'archevêque de Malines*, 1re *et* 2e *lettre à Mgr Dechamps*, par A. GRATRY, prêtre de l'oratoire, membre de l'académie française. — 2 volumes in-18 de 80 et 86 pages (1870), chez C. Douniol et chez J. Lecoffre et Ce ; — prix : 75 centimes chacun.

38. **LE PAPE HONORIUS.** 1re *lettre à M. l'abbé Gratry*, par M. J. CHANTREL. — 1 vol. in-18 de 112 pages (1870), chez V. Palmé ; — prix : 75 centimes.

39. **LES FAUSSES DÉCRÉTALES**, 2e *lettre à M. l'abbé Gratry*, par M. J. CHANTREL. — 1 volume in-18 de 126 pages (1870), chez le même éditeur ; — prix : 75 c.

40. **LA QUESTION D'HONORIUS**, *lettre au R. P. Gratry*, par Mgr DECHAMPS, archevêque de Malines. — In-18 de 34 pages (1870), chez le même éditeur ; — prix : 25 centimes.

41. **LE PAPE HONORIUS** *et le bréviaire romain*, *lettre au R. P. Gratry en réponse à sa lettre à Mgr Dechamps*, par M. Amédée DE MARGERIE, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Nancy. — In-18 de XIV-66 pages (1870), chez C. Douniol ; — prix : 75 centimes.

42. **LA CHUTE** *du pape Honorius et la mission de M. l'abbé Gratry*, par

M. l'abbé P. BÉLET, prêtre du diocèse de Bâle. — In-8° de 32 pages (1870), à Tourcoing (Nord), à l'œuvre de la propagande catholique ; — prix : 50 c.

43. **DÉFENSE** *de l'Eglise romaine contre les accusations du R. P. Gratry*, par le R. P. dom Prosper GUÉRANGER, abbé de Solesmes. — In-8° de 42 pages (1870), chez V. Palmé ; — prix : 1 fr.

On pouvait et on devait penser qu'après l'ouverture du concile du Vatican le silence se ferait, et que les catholiques, tous réunis dans la même foi, attendraient avec respect les décrets de la vénérable et sainte assemblée. Tel n'a pas été l'avis d'une école qui redoute par-dessus tout une définition claire et définitive de l'infaillibilité doctrinale du souverain-pontife. En Allemagne, les restes des fébroniens et les disciples plus ou moins avoués d'Hermès et de Gunther, à la suite du docteur Dœllinger ; en France, les restes du gallicanisme unis au catholicisme libéral, ont remué ciel et terre, agité les hommes d'Etat et excité les discussions de la presse périodique, dans l'espoir de retarder, et même de rendre impossible, la définition qu'ils regardent comme fatale à leurs idées. Le journal ne paraissant pas suffire, on a eu recours aux brochures, et les discussions sont devenues plus vives que jamais, parce que les défenseurs de la souveraineté spirituelle du pape ont dû entrer dans la lice à leur tour, et montrer à quel point sont faibles les arguments de leurs adversaires.

Il y a déjà quelques mois qu'avait paru une lette pastorale de Mgr Manning, intitulée : *the Œcumenical Council*. Au moment même où il allait la publier, parut l'ouvrage de Mgr Maret, ce qui décida le savant archevêque à y ajouter un post-scriptum qui renversait en quelques mots la thèse du doyen de la faculté de théologie de Paris. L'*Univers* a bien donné quelques extraits de cette belle lettre ; mais on en désirait une traduction complète et publiée à part, pour pouvoir l'étudier et la répandre. Cette traduction vient de paraître, et ce n'est plus seulement dans le texte original qu'on peut admirer cette œuvre. Rien de plus calme, rien de plus solide que la discussion à laquelle Mgr Manning se livre pour établir l'infaillibilité du pontife romain : c'est un véritable traité de la matière, vivant, animé, et d'une science qui montre bien par quelle voie l'illustre converti est revenu de l'anglicanisme à la véritable Eglise. — Un premier chapitre, qui sert d'introduction, prouve que l'influence du concile se faisait déjà sentir en Angleterre et en France longtemps avant la réunion de la sainte assemblée. — Le deuxième chapitre examine l'opportunité de la définition de l'infaillibilité du pontife romain.

Après avoir pesé les objections et donné les réponses, le prélat conclut nettement en faveur de l'opportunité. — Le troisième chapitre, le plus important, étudie la tradition de l'infaillibilité du pontife romain, et par suite le gallicanisme : de cette étude ressortent, aussi claires que péremptoires, les conclusions suivantes : 1° le gallicanisme n'a aucun appui dans la pratique ou la tradition doctrinale de l'Eglise, soit en France, soit ailleurs, pendant les mille ans qui ont précédé le concile de Constance ; 2° c'est vers l'époque de ce concile que l'on trouve les premières traces du gallicanisme ; 3° après le concile de Constance, elles avaient rapidement et presque complétement disparu de la théologie de l'Eglise de France, jusqu'à leur résurrection en 1682 ; 4° les articles de 1682 ont été conçus par les jansénistes et adoptés par des moyens politiques et oppressifs, contraires aux sentiments de l'Eglise de France ; 5° les facultés de théologie ont noblement résisté et refusé de les enseigner. L'histoire témoigne d'une manière irrécusable en faveur de la thèse de Mgr Manning. —Après l'avoir établie, le prélat examine quels sont les résultats qu'on peut attendre du concile, et il trouve que les deux suivants sont assurés : 1° Il fournira un fondement plus solide pour appuyer les preuves de la religion révélée et pour proposer plus nettement les vérités de la foi ; 2° Les relations entre les gouvernements civils et l'Eglise seront mieux définies. — Nous ne donnons qu'une très-faible idée de cet important travail : tout s'y enchaîne tellement, les faits et les textes viennent toujours si à propos confirmer les jugements de l'auteur, qu'une analyse complète nous entraînerait trop loin. Heureusement une pareille lettre n'a pas besoin de notre recommandation : elle se recommande suffisamment par elle-même, par le nom de son éminent auteur, et par les attaques dont elle a été l'objet de la part de ceux qui redoutent la définition de l'infaillibilité pontificale.

Les *Réflexions d'un laïque sur la lettre de Mgr l'évêque d'Orléans* sont dues à M. Ph. Guignard, ancien élève de l'école des chartes. Ces réflexions, suivant pas à pas la lettre de Mgr Dupanloup, justifient ceux qu'il a si rudement attaqués, montrent que les dangers redoutés d'une définition de l'infaillibilité pontificale sont purement imaginaires, établissent que, s'il y a quelques difficultés, il appartenait à un évêque de les combattre, non de les grandir et de les exagérer, et se terminent par cette pensée qui est celle de tous les bons catholiques : « Un homme grave me disait en « parlant de lettre de Mgr d'Orléans : C'est la flèche du Parthe. Je

« n'accepte pas cette qualification amère. J'aime mieux croire que « c'est la note discordante qui précède le concert. Les instruments se « préparent, leurs sons confus nous irritent, mais tout à coup, au « signal du maître, une divine harmonie emporte notre âme jusque « dans les cieux (p. 15). » Les *Réflexions* de M. Guignard sont excellentes ; sa brochure est une de celles que nous nous plaisons à recommander.

Nous regrettons que la *Lettre* anonyme *à un catholique* soit écrite d'un style si négligé. Dès la première page, on lit : *se concordent avec; lisez l'histoire de depuis bientôt un siècle*, etc. Il y a tout un alinéa (le troisième, à la page 4), qu'il est à peu près impossible de comprendre. L'auteur pose les plus graves questions, mais il ne les résout pas toujours d'une manière assez nette. 1° Le concile œcuménique condamnera-t-il le libéralisme catholique moderne? « L'Eglise sera ici évidemment avare d'anathèmes, parce qu'elle sait « bien qu'en frappant ses défenseurs elle se frapperait elle-même « (p. 4). » — 2° Le principat temporel de la papauté et sa réconciliation avec l'Italie? Ici l'auteur est plus net et justifie la politique de Pie IX. — 3° La question polonaise? Même justification de la politique pontificale, quoique assez embrouillée, et terminée par cette phrase : « Mais il s'en va temps de passer à autre chose (p. 17). » — L'infaillibilité pontificale? Ici nous sommes heureux de constater que l'auteur exprime plus nettement sa pensée. D'abord, pas de doute pour lui que tous les fidèles doivent recevoir avec soumission la décision du concile, quelle qu'elle soit; puis, entrant dans l'examen de la question, il établit qu'il faut un tribunal pratiquement infaillible, et que le concile ne doit pas être ce tribunal. — Arrive ensuite une question traitant de la *transformation ou de l'œuvre de la démocratie dans l'Eglise* (pp. 23 et suiv.), où l'auteur s'avance avec une témérité pleine de bonnes intentions, sans doute, mais aussi pleine de périls; c'est un article à méditer, mais avec de grandes précautions. Au fond, en voici comme les deux pôles : infaillibilité pontificale d'un côté, infaillibilité « réclamée par la raison (p. 47), » et, de l'autre côté, décentralisation dans l'Eglise, « un noble holocauste « offert à la liberté, *comme qui dirait* un 89 pacifique dans la « hiérarchie sacrée (p. 49). » Avec l'infaillibilité pontificale en haut, la décentralisation est possible, la périodicité ou la fréquence des conciles généraux n'a plus d'inconvénients : « Qu'en même temps « que la papauté se déchargera sur les grandes assemblées sacrées

« du poids immense que, sauf de bien rares exceptions, elle porte « seule depuis bientôt dix-neuf siècles, que l'Eglise lui reconnaisse, « en même temps aussi, le pouvoir de faire plus que par le passé : « *Tout ce qui ne dépasse pas*,— ce que d'ailleurs elle n'a jamais fait, « — *le cercle infranchissable décrit par le Maître des cieux lui-* « *même* (p. 51), » alors serait réalisé « le merveilleux accord de « la liberté et de l'autorité (ibid.). » Telle est la pensée de l'auteur anonyme, autant qu'on peut la saisir. Nous nous contenterons de dire, en terminant, que l'admiration témoignée par l'écrivain au P. Hyacinthe, dont il loue « le sens merveilleux (p. 51), » diminue fortement à nos yeux sa propre autorité ; mais nous tenons à rendre encore une fois justice à ses bonnes intentions, en reproduisant les dernières lignes de sa brochure : « Je crois que l'Eglise ne s'est jamais « trompée en matière de foi, de morale ou de discipline ; je crois « même qu'elle n'a jamais été téméraire ni précipitée dans ses défi- « nitions de foi, et qu'elle ne le sera jamais (p. 52). »

En traitant du *Pouvoir judiciaire des évêques en matière de foi*, le P. Matignon a voulu répondre à la défense que Mgr Maret a faite de son livre sur *le Concile œcuménique et la paix religieuse*, sous ce titre : *le Pape et les évêques*. Le fond de la pensée de Mgr Maret, c'est que le caractère efficacement tempéré de la monarchie ecclésiastique exclut nécessairement l'infaillibilité pontificale. Il estime qu'on ne peut sortir de ce dilemne : Ou accepter sa doctrine, ou proclamer dans l'Eglise la souveraineté pure, absolue, du pape, y introduire le gouvernement personnel, la dictature, la domination d'un seul avec l'irresponsabilité illimitée et l'absence complète de tout concours, de tout contrôle. Le P. Matignon prouve à Mgr Maret que les plus illustres théologiens de l'école romaine repoussent cette conception et indiquent clairement « comment l'infaillibilité se concilie « avec les tempéraments de pouvoir, avec le partage de sollicitude « dans l'autorité suprême confiée par Jésus-Christ à son vicaire « ici-bas (p. 4.) » La raison et l'histoire appuient cette thèse, et renversent facilement les arguments que Mgr Maret espérait tirer des faits relatifs au pape Vigile, au pape Honorius, au concile de Bâle, etc. ; elles montrent jusqu'à l'évidence que l'Eglise constituée d'après la théorie de Mgr Maret « ne serait plus une mo- « narchie tempérée, mais bien une oligarchie ou une aristocratie « souveraine, laquelle gouvernerait peut-être par le ministère « d'un pouvoir exécutif, mais en se réservant toute autorité

« quand il s'agirait de légiférer en matière de croyances (p. 39). »

Il ne reste donc plus rien de la thèse soutenue et si laborieusement développée par Mgr de Sura, plus rien que d'excellentes réfutations, parmi lesquelles tiendra le premier rang le beau livre *de la Monarchie pontificale*, que dom Guéranger vient de publier. Il y a ici autre chose qu'une réfutation : il y a un magnifique et solide traité sur la constitution de l'Eglise : c'est un livre qui restera. — Le travail du savant bénédictin se divise en deux parties principales : l'une de réfutation, l'autre d'exposition ; dans la première, il réfute la doctrine de Mgr Maret ; dans la seconde, il traite *ex professo* de l'infaillibilité pontificale. Neuf préjugés s'élèvent contre le livre de Mgr Maret et en renversent la théorie par la base : 1° l'auteur semble supposer un état de guerre qui n'existe pas ; 2° il n'a pas suffisamment connu la situation respective des deux écoles qu'il oppose avec raison l'une à l'autre ; 3° dans l'examen théologique des questions, il procède d'une manière qui ne saurait conduire à une conclusion sûre ; 4° il n'a pas tenu compte du seul véritable point de la question ; 5° il ne semble pas posséder la notion complète du concile œcuménique ; 6° il applique à l'Eglise les conditions des gouvernements humains ; 7° l'esprit du livre semble dirigé en sens inverse d'une des vérités de la foi ; 8° l'auteur se contredit plus d'une fois dans le cours de son livre ; 9° il n'est pas toujours exact sur les faits historiques. On peut deviner les développements que le savant abbé de Solesmes donne à ces neufs points : l'histoire de l'Eglise, la tradition, les pères, les conciles viennent successivement déposer contre la thèse de Mgr Maret. Quand il l'a réduite en poudre, dom Guéranger établit la sienne sur d'inébranlables bases : 1° l'infaillibilité du pontife romain a son fondement dans l'Ecriture sainte et 2° dans la tradition (ici un coup d'œil sur l'exercice du pouvoir d'infaillibilité par les papes dans l'enseignement de la doctrine, sur l'adhésion de l'Eglise à leurs jugements, et sur les témoignages des pères en faveur de l'infaillibilité pontificale) ; 3° des faits doctrinaux de la plus haute importance ont préparé la définition de l'infaillibilité des papes ; 4° le sentiment de l'école, 5° le sentiment du peuple chrétien, 6° l'assentiment des saints sont favorables à une définition doctrinale ; 7° la doctrine des conciles œcuméniques antérieurs a préparé la définition expresse de l'infaillibilité du pape. Arrivé là, le vénérable auteur indique quel est l'objet précis et quelles sont les conditions de l'infaillibilité du pape, et il conclut en faveur de

l'opportunité d'une définition. — Tout s'enchaîne admirablement dans ce livre ; tout y est clair ; nous ne voyons pas comment le lecteur de bonne foi n'accepterait pas ses conclusions. Signaler un pareil ouvrage c'est le recommander.

Quelle chute pour celui qui tombe de la lecture de ces pages calmes et vigoureuses à celle des lettres passionnées de M. l'abbé Gratry, prêtre de l'oratoire quoique n'appartenant plus à l'oratoire, et membre de l'académie française ! La première de ces lettres a paru au milieu du mois de janvier, la seconde dans les premiers jours de février. On sait le scandale qu'elles ont produit et les ravages qu'elles exercent parmi les chrétiens peu éclairés. Le P. Gratry, évidemment poussé par les chefs de l'école gallicane, s'est proposé d'empêcher la définition de l'infaillibilité pontificale ; or il est évident que l'éclat même de sa polémique rend plus nécessaire une définition, et en précipitera sans doute le moment. En deux mots on peut dire quel est l'objet de ces deux premières lettres, dans lesquelles l'auteur essaie de renverser les thèses établies avec tant de force par Mgr Manning et par Mgr Dechamps : 1° On ne peut définir l'infaillibilité du pape parce que cette infaillibilité n'existe pas, comme le témoigne le fait du pape Honorius, qui a enseigné l'hérésie des monothélites, fait que l'*école d'erreur* qui soutient l'infaillibité a essayé de plonger dans l'oubli par diverses manœuvres, et entre autres par la falsification systématique du bréviaire romain ; 2° l'infaillibilité pontificale ne peut exister, puisqu'elle est une conséquence de la primauté de juridiction de la souveraineté spirituelle du pontife romain, que cette souveraineté n'existe pas, ou du moins n'a été établie qu'au moyen des *fausses décrétales* et d'autres falsifications sur lesqu'elles s'appuie l'*école d'erreur*.

Nos lecteurs nous permettront de dire que dans deux *lettres* adressées à M. l'abbé Gatry, sous ces titres : *le Pape Honorius* et *les fausses Décrétales*, celui qui écrit ces lignes croit avoir répondu péremptoirement à ces deux attaques contre l'infaillibilité pontificale. Dans la première il établit : 1° Que le P. Gratry a eu le grand tort de ne fournir, au sujet d'Honorius, que les pièces à charge, ce qui n'est pas d'une discussion loyale ; 2° que les documents prouvent l'orthodoxie d'Honorius, en ne laissant subsister que la négligence ; 3° que, certainement, Honorius n'a pas enseigné l'hérésie *ex cathedra*, et que, par conséquent, la thèse de l'ex-oratorien est en dehors

de la question de l'infaillibilité pontificale. — Dans la seconde, il établit également : 1° Que les fausses décrétales et autres falsifications ne sont pour rien dans la croyance à la primauté de juridiction et à la souveraineté spirituelle du pape, puisque cette croyance existait *avant* les fausses décrétales, et qu'elle s'appuie sur l'Ecriture sainte, sur la tradition, sur les témoignages des pères et des conciles antérieurs au IXe siècle, date des fausses décrétales; 2° que les conciles œcuméniques de Lyon et de Florence n'ont pu se tromper sur ce point; 3° que, pour rejeter l'infaillibilité pontificale, il faut rejeter l'infaillibilité de l'Eglise elle-même; 4° enfin, que le P. Gratry a commis des falsifications et des altérations de textes, est tombé dans des contradictions et a émis des affirmations qui empêchent de considérer sa polémique comme digne de confiance.

Les réfutations de la première lettre du P. Gratry sont aujourd'hui très-nombreuses ; sans doute celles de la seconde vont aussi se multiplier. Pour la première, nous citerons, entre autres, 1° *la Question d'Honorius*, par Mgr Dechamps, qui détruit en quelques mots la thèse du P. Gratry et qui promet d'examiner à fond la question aussitôt que le concile absorbera moins ses moments; 2° *le Pape Honorius et le bréviaire romain*, par M. Amédée de Margerie, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Nancy, qui démontre, textes en main, que le P. Gratry est réfuté par l'érudition et par les documents, aussi bien que par le simple bon sens ; 3° *la Chute du pape Honorius*, par M. l'abbé P. Bélet, qui n'est pas moins solide, et qui rappelle fort à propos (p. 27) cette phrase de Bossuet résumant en deux mots la question dans son *Discours sur l'histoire universelle :* « Ils (les monothélites) imposèrent par ces artifices au pape « Honorius, qui entra avec eux dans ces dangereux ménagements et « consentit au silence, où le mensonge et la vérité furent également « supprimés ; » 4° enfin, *la Défense de l'Eglise romaine contre les accusations du R. P. Gratry*, par dom Guéranger, qui met dans le jour le plus éclatant l'ignorance théologique et historique de l'auteur, et qui, en particulier, montre qu'il ne sait pas le premier mot de la question dans ce qui se rapporte au bréviaire romain. — Voilà donc à quoi a abouti la nouvelle compagne entreprise contre l'infaillibilité pontificale : à une éclatante défaite, et à la démonstration de plus en plus évidente de l'opportunité, disons mieux, de la nécessité de définir une vérité qui est déjà la croyance à peu près universelle de l'Eglise, et qui n'avait jamais été niée avec autant

d'emportement. L'Eglise, qui peut se taire quand la vérité n'est pas mise en doute, ne peut plus garder le silence lorsqu'elle est attaquée. Nous espérons que son infaillible parole ne tardera pas à se faire entendre. J. CHANTREL.

44. **ENTRETIENS** *et récits sur l'histoire de France*, par M. Louis DESORMES. — 1 volume in-8° de 300 pages plus 8 gravures (1869), chez V. Sarlit; — prix : 2 fr. 50 c.

Ce livre convient aux écoles, et pourrait être avantageusement choisi pour les distributions de prix et les bibliothèques paroissiales. C'est, au fond, tout simplement une histoire de France par époques et par périodes. Elle est d'un bon style, écrite d'ailleurs dans un esprit parfaitement chrétien. Ce n'est pas que nous y approuvions absolument tout. Dans les événements contemporains, par exemple, il y a trop de pente à se ranger du côté du succès, une idée trop amoindrie du droit : la crainte d'aborder la politique nous oblige à n'en pas dire davantage à cet égard. — Comme forme de rédaction, les pages sont émaillées de citations entre guillemets qui forment une bonne moitié de l'ouvrage ; il n'en souffre pas, loin de là ; mais on aimerait à connaître les sources, et l'auteur nous refuse partout l'indication des ouvrages auxquels il fait ses larges et intéressants emprunts. Du reste, pas un mot de préface. En outre, la rédaction générale suppose chez le lecteur des études antérieures et un esprit déjà au courant des choses. Un exemple seulement : « A cet épisode « de notre histoire se rattache la brillante légende de Roland, neveu « de Charlemagne (p. 47). » Beaucoup se demanderont : Quelle est cette légende? qu'arriva-t-il à Roland? Or, c'est tout ce que l'historien nous en rapporte. Mieux eût valu, en pareil cas, ne rien dire du tout, et ne pas éveiller sans la satisfaire la curiosité du lecteur peu instruit.

La première période, fort bien racontée, nous introduit chez les Gaulois et nous initie à leurs mœurs, à leur caractère, à leurs lois, à leurs expéditions, à leurs migrations jusqu'à la conquête de Jules César. La civilisation romaine pénètre alors chez nos ancêtres, et avec elle bientôt, — ce qui est autrement précieux, — les lumières de l'Evangile. — Mais voici venir les Franks : nous entrons dans la seconde période, intitulée *la France mérovingienne*. M. Desormes a le bon goût de garder aux noms propres la forme que leur ont donnée les siècles et notre langue : il a compris qu'ici l'ortho-

graphé des barbares, bonne à savoir une fois, ne fait que brouiller. dans un long récit, les notions communes et admises. Nous assistons à ce travail de renouvellement par la conquête, qui nous conduira à l'établissement du régime féodal et à l'explication de tout le moyen âge. La religion est là, adoucissant les caractères, imposant aux passions brutales le frein de la loi morale, délivrant l'esclave, protégeant le faible, relevant la femme, constituant la famille chrétienne, cet admirable idéal qui s'en va au souffle de la libre pensée ; enfin, sauvant les trésors du génie humain prêts à périr dans une catastrophe bien autre que l'incendie allumé par Omar. — *La France carlovingienne* nous montre, comme troisième période, toutes ces grandes choses affermies, au milieu de la guerre, des luttes et des malheurs. Charlemagne est la noble et puissante figure de ces temps. Heureux notre pays d'avoir trouvé dans le bras du fils de Pepin la force qui assurait à l'Eglise son légitime empire, car une nouvelle invasion, celle des Normands, remet tout en péril, et c'est l'Eglise encore qui va au devant de ces acharnés destructeurs pour les humaniser, les assouplir, les attacher au sol qu'ils désolaient naguère, et en faire les héros du XIe siècle. — Nous sommes à la *France féodale*, équitablement jugée par notre auteur. Il ne donne pas cette organisation comme la plus parfaite : qui y songe? mais il fait voir qu'elle seule pouvait nous amener aux institutions meilleures; qu'elle a préparé, et on pourrait dire constitué, la société actuelle; qu'elle a produit, plus que toute autre, des caractères énergiques; qu'elle a surtout été utile à la famille, rassemblée à l'ombre du manoir et se resserrant dans les dangers communs (p. 67). Elle a un double idéal : dans la foi, le saint ; dans la vie publique, le chevalier. Une des meilleures pages de tout le livre est celle qui introduit le lecteur dans un de ces redoutés châteaux-forts des barons du temps, où s'élaborait rudement le travail futur d'une transformation radicale (p. 68). — Nous voici aux croisades ; à l'établissement des communes sous Louis VI par la charte de 1128 ; à saint Louis ; aux guerres avec les anglais. L'historien, chrétien nous l'avons dit, et par conséquent doué de la véritable vue qui apprécie sainement parce qu'elle s'exerce de haut, ne se rend point aux déclamations prétendues philosophiques contre les expéditions de Terre-Sainte : il y découvre, au contraire, le développement national, celui du commerce, de l'industrie, de la science sous toutes les formes, du sentiment du droit, de la propriété divisée, de la fusion entre les

nuent d'y honorer l'image qui éveille en eux de si touchants souvenirs.

La religion, on le voit, est le lien intime qui coordonne tout dans cet écrit ; elle donne à chaque scène le mouvement et la vie, aux épisodes leur attrait plus d'une fois saisissant, aux caractères leur accent propre et leurs contrastes. On pourrait objecter qu'il suffisait d'un mot à la perverse Mathilde pour empêcher l'erreur qui livre le château aux brigands de Mansfeld. Heureuse invraisemblance, dirons-nous, puisqu'elle est comme le lever de rideau qui laisse voir de si émouvantes scènes ! Donc, à la victoire de Léopold et de la sainte ligue souhaitons que Mlle de la Grange et son habile traducteur en joignent une autre, que du reste tout leur promet, la victoire d'un bon livre sur les productions perverses qui défigurent et calomnient, dans un intérêt protestant et rationaliste, les causes et la nature de la guerre de trente Ans. GEORGES GANDY.

OUVRAGES

CONDAMNÉS ET DÉFENDUS PAR LA S. CONGRÉGATION DE L'INDEX.

Par un décret en date du 30 novembre dernier, la S. congrégation de l'index a condamné les ouvrages suivants :

Histoire critique de la superstition, par Louis STEFANONI (en italien) ; — 2e *édition;* — Milan, 1869.

Papa et concilium, auctore JANO (en allemand). — (*Le Pape et le concile*, par JANUS). — Leipzig, 1869. — (On sait que *Janus* est le pseudonyme adopté par l'abbé Dœllinger.)

Jus propriæ persuasionis (en allemand). — (*Le Droit de la persuasion propre*, par J. FROSCHAMMER) ; — Leipzig, 1869.

Jésus vivant en nous, brochure française traduite en italien par un prêtre lombard, et publiée à l'imprimerie archiépiscopale de Milan, 1867. — L'auteur a fait une louable soumission et réprouvé son ouvrage. (Voir, à cet égard, la lettre édifiante reproduite dans notre t. XLII, p. 336.)

NÉCROLOGIE

M. LE DUC DE BROGLIE

Encore un vide dans les rangs de l'académie française. M. le duc de Broglie, né en 1789, a succombé le 26 janvier dernier, à l'âge de 80 ans. — On trouvera à la p. 181 de notre tome XXX, une étude détaillée de la vie et des œuvres littéraires peu nombreuses de cet homme d'Etat, que nous louerons surtout d'avoir été un parfait chrétien que la mort n'a pas surpris, car il s'y préparait chaque jour.

C'est le jeudi 7 avril que l'académie doit procéder à l'élection de deux membres en ramplacement de MM. Lamartine et Sainte-Beuve. Viendra plus tard la nomination des successeurs de MM. de Pongerville et de Broglie.

REVUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

du 16 janvier au 15 février 1870.

Annales de philosophie chrétienne.

Décembre 1869. Ouverture du concile œcuménique du Vatican. Discours de Sa Sainteté Pie IX. — A. Bonnetty : *du Concile général et de la paix religieuse*, par Mgr Maret, suite. — Gabriel de Chaulnes : l'abbé Gorini défenseur de l'évangélisation des Gaules dès le 1er siècle.—L'abbé Gainet : Unité de l'espèce humaine; réfutation du système de Darwin.—Bulle du pape Grégoire IX signalant les erreurs philosophiques enseignées dans les écoles du moyen âge et ordonnant de changer cet enseignement. — Compte rendu aux abonnés.

Annales franc-comtoises.

Janvier. L'abbé L. Besson : les Fêtes de Noël à Rome. — Henry Beaune : les Universités de Franche-Comté. Les Professeurs et les écoliers à l'université de Dôle. — Le marquis Terrier de Loray : le Pas du Roussillon. — Souvenirs autobiographiques d'un paysan franc-comtois. — Jules Simard : Etude rurale. Souvenirs d'un cours d'adultes, — P. de Beauséjour : M. Richard-Baudin. — L. Pioche : Elégie sur la mort de M. Richard-Baudin. — Chronique.

Bulletin des lois civiles ecclésiastiques.

Janvier. Budget général des cultes pour 1870. — Jurisprudence : Sépultures, droit conféré à chaque particulier d'être enterré dans sa propriété. — Devoirs des conseils de fabrique et des marguilliers pendant le mois de février.

Collection de précis historiques.

1er février. La Purification et la Présentation. Fête et faveurs du 2 février. — Conversion du jeune brahme Louis. — Le Concile du Vatican, suite.

15 février. Mme Ernest Barutel, née Adolphine Bonnet : Marie à Nazareth, poésie. — Le P. de Cat : les Missionnaires et la navigation. — Le Concile du Vatican, suite. — Nécrologie.

Le Contemporain.

Janvier. Michel : Question de la gratuité de l'enseignement primaire. — Charles

souverain. Or, dans la question qui nous occupe, il s'agit de l'infaillibilité doctrinale du pape, il ne s'agit pas de l'infaillibilité des congrégations, dont les décisions peuvent être réformées par le pape.

Nous avons insisté sur ce point parce qu'il est capital. Nous n'avons plus besoin que de renouveler les éloges par lesquels nous avons commencé : le *Galilée* de M. Th.-Henri Martin est un livre de science et de conscience ; s'il ne donne pas une solution définitive, il en fournit du moins tous les éléments. J. CHANTREL.

74. **HISTOIRE** *du martyre des saints Abdon et Sennen, de leurs reliques, de leurs miracles et de leur culte*, par M. l'abbé J. Tolra DE BORDAS, *suivie de pièces justificatives, d'une neuvaine en l'honneur des saints martyrs, de diverses autres prières et d'un poëme sur le même sujet, avec une belle gravure reproduisant une peinture des catacombes.* — 1 volume in-12 de 280 pahes (1869), chez Ch. Latrobe, à Perpignan ; — prix : 2 fr. (au profit de l'église d'Arles-sur-Tech).

Le martyre des persans Abdon et Sennen, et la déposition de leurs corps dans le cimetière de saint Pontien, près de Rome, sont des faits solidement acquis à l'histoire. M. Tolra de Bordas n'eût pas fait un livre pour le démontrer. Mais deux circonstances relatives au culte de ces courageux chrétiens ont trouvé des contradicteurs. Il était bon de les mettre dans un jour plus favorable, et l'auteur a eu raison de l'entreprendre. La première de ces deux circonstances est la translation des reliques des deux saints sur les bords de la Tech, au pied des Pyrénées. Vers le milieu du xe siècle, dit la légende, de grands fléaux s'appesantirent sur le Roussillon, et en particulier sur la petite ville d'Arles. A cette époque, l'abbaye de Notre-Dame d'Arles était gouvernée par un grand serviteur de Dieu, nommé Arnulfe. Ce zélé religieux, inspiré d'en haut, forma le projet d'aller à Rome, non-seulement pour y honorer les restes des saints, mais pour demander quelques-unes de leurs précieuses dépouilles et obtenir, par leur influence, l'éloignement des calamités qui affligeaient son pays. Le pape, touché de sa piété et poussé par quelques autres motifs encore plus pressants, lui octroya les corps de saint Abdon et de saint Sennen. Aussitôt Arnulfe « fit faire deux barils dont « chacun fut divisé en trois compartiments au moyen de planches « soigneusement enduites de bitume, et, après avoir pieusement placé « son précieux fardeau dans les cavités du milieu, il remplit de vin « les deux compartiments extrêmes de l'un des barils, et d'eau les « compartiments extrêmes de l'autre, comme s'il n'eût porté que

« sa provision de voyage : tout cela afin de ne pas courir le danger « de se voir dépouillé de son trésor par les habitants des villes qu'il « avait à traverser (p. 67). » Les péripéties du voyage furent nombreuses et fort extraordinaires pour la plupart. Enfin, Arnulfe arrive; une grande vénération entoure les saintes reliques, et les fléaux disparaissent de la contrée. — Tout cela est fort bien assurément, malgré la naïveté dont sont empreints tous les détails de la légende. Mais, voici une difficulté sérieuse : plusieurs villes s'attribuent l'honneur de posséder les corps des deux martyrs; une église de Rome réclame pour elle le même privilége; et Mgr Bartolini, archéologue distingué et secrétaire de la S. congrégation des rites appuie cette dernière prétention jusqu'à traiter d'une façon toute cavalière le voyage d'Arnulfe et la tradition d'Arles. La question est donc délicate. Notre auteur s'y arrête, et la traite, ce nous semble, avec avantage. Les prétentions opposées à son récit peuvent avoir pour fondement, dit-il, la possession de quelques reliques considérables des deux saints. Dans le langage liturgique, on entend souvent par *corps* une simple partie du corps. D'ailleurs, les documents qui militent en faveur d'Arles sont plus concluants que tous les autres. Ses lecteurs pourront bien partager son avis. — Voici la seconde circonstance attaquée par la critique. A l'entrée de l'église d'Arles, dans une sorte de porche découvert fermé par une grille, se trouve une tombe dans le style du ve siècle. Le moine Arnulfe, assure-t-on, y aurait versé le liquide de ses barils et déposé quelques parcelles des reliques, et depuis cette époque l'eau s'y serait renouvelée continuellement d'une façon miraculeuse. Quelques touristes, académiciens et autres, ont jugé que la matière prêtait à la plaisanterie : libre à eux. Mais, en dépit de leur rire, le fait reste et parle. La *sainte tombe* contient toujours de l'eau si souvent qu'on y puise, et l'introduction de cette eau est tellement inexplicable par les moyens naturels, vu la disposition des lieux et des choses, que certains savants, — peut-être de l'institut, — l'ont attribuée à l'aspiration des vapeurs humides par la pierre. On n'est pas plus naïf, en vérité ! — Sur ce point encore, M. l'abbé Tolra de Bordas est très-explicite et très-catégorique, et justifie parfaitement la dévotion des pèlerins qui affluent vers le sanctuaire du Roussillon.

Cet ouvrage sort donc de l'hagiographie proprement dite. C'est à la fois un livre de piété, d'archéologie, d'histoire et de critique.

LE VERDIER.

75. **HISTOIRE** *littéraire de la France, où l'on traite de l'origine et du progrès, de la décadence et du rétablissement des sciences parmi les Gaulois et parmi les François; du goût et du génie des uns et des autres pour les lettres en chaque siècle; de leurs anciennes écoles; de l'établissement des universités en France; des principaux collèges; des académies des sciences et des belles-lètres; des meilleures bibliothèques anciennes et modernes; des plus célèbres imprimeries et de tout ce qui a un rapport particulier à la litérature; avec les éloges historiques des Gaulois et des François qui s'y sont fait quelque réputation, le catalogue et la chronologie de leurs écrits; des remarques historiques et critiques sur les principaux ouvrages; le dénombrement des différentes éditions, le tout justifié par les citations des auteurs originaux,* par des RELIGIEUX BÉNÉDICTINS de la congrégation de Saint-Maur; — *nouvelle édition, entièrement conforme à la précédente,* par M. Paulin PARIS, membre de l'institut. — Tomes VI-XII, 7 volumes in-4° de XVI-708, XCX-716, XVI-742, XXXII-696, XXVIII-568, 764 et XVIII-732 pages (1867-1869), chez V. Palmé; — prix : 20 fr. le volume. (Ouvrage terminé.)

Voici la fin de l'œuvre bénédictine, c'est-à-dire de l'œuvre de dom Rivet et de ses successeurs dans la congrégation de Saint-Maur. Appliqués par leurs supérieurs à d'autres travaux, les successeurs de dom Rivet abandonnèrent leur œuvre vers le milieu du XIIe siècle, et la laissèrent inachevée même pour la période qu'ils avaient traitée, puisqu'ils renvoyaient au volume suivant, — resté en simple projet, — saint Bernard et Pierre le Vénérable, morts l'un et l'autre avant 1167, année où ils s'arrêtèrent. Leur dernier volume, le XIIe, fut publié avec une telle négligence et à si petit nombre, qu'il manqua bientôt dans le commerce de la librairie, et que les membres de l'institut, héritiers des notes bénédictines et continuateurs de l'*Histoire littéraire*, durent le réimprimer en 1830, pour remplir la lacune depuis longtemps ouverte entre les onze premiers volumes de ce grand ouvrage et les tomes qu'ils avaient publiés successivement eux-mêmes à dater de 1814. C'est cette réimpression qui est reproduite dans l'édition nouvelle. — Il nous serait facile, au moyen d'une analyse, de faire un long article, et qui offrirait peut-être quelque intérêt; mais à quoi bon, après les trois articles consacrés déjà à cette belle œuvre et à cette nouvelle édition, aussi belle que l'œuvre elle-même (Voir nos tomes XXXVI, p. 342, XXXVII, p. 310, et XXXVIII, p. 144)? A quoi bon répéter, de l'ouvrage des bénédictins, un éloge qui se trouve partout, et de l'œuvre de correction, de révision et de complément du nouvel éditeur, M. Paulin Paris, l'éloge que nous avons été si heureux de lui adresser déjà trois fois? Mais c'est précisément parce que nous avons une profonde estime pour la science

si vaste et si sûre de M. Paulin Paris, une vive sympathie pour son esprit si chrétien et si catholique, que nous regrettons, d'une part, la trop grande rareté ou sobriété des notes qu'il a jointes à l'œuvre des bénédictins, et, d'autre part, son respect trop confraternel pour les notes des membres de l'institut, éditeurs du XII[e] volume. Ces notes, d'un tout autre ton que les siennes, devaient être supprimées ou réfutées. Et puisqu'il s'était bien permis de réfuter une ou deux fois Daunou, pourquoi maintenir sans correctif les tristes notes III et VIII (pp. 701 et 710) sur le triste Abailard et son disciple et apologiste Pierre Bérenger, la note de la p. 705 sur la valeur purement *séculière* des biens ecclésiastiques, et enfin la note si niaise de la p. 728, sur la fable cent fois réfutée de Virgile menacé d'anathème comme soutenant des antipodes? — Signalons-lui en passant la transposition de la note 1[re] du tome VIII, qui se rapporte au tome précédent. — Finissons en félicitant le libraire de la belle et prompte exécution de ces douze énormes volumes, achevés en quatre ans, et en invitant le public à avoir pleine confiance en un éditeur qui a fait si bien ses preuves. Après l'achèvement si heureux des *Acta sanctorum* et de l'*Histoire litéraire*, sans parler de tant d'autres œuvres simultanées, on ne doit plus craindre de voir rester en route ni les *Historiens de la France*, ni le *Gallia christiana*, ni aucune des plus vastes publications que M. Palmé jugera à propos d'entreprendre.

U. MAYNARD.

76. **L'INFAILLIBILITÉ**, *discours prononcé à Rome*, par Mgr BERTEAUD, évêque de Tulle, *précédé d'une lettre de M. Louis Veuillot*. — In-18 de 36 pages (1870), chez V. Palmé; — prix : 25 c.

77. **LE PAPE HONORIUS** *et M. l'abbé Gratry*, par M. l'abbé Joseph COLDEFY, curé de Sigoulès.— In-8° de 32 pages (1870), chez Vaton frères;—prix: 1 fr.

78. **LETTRES** *au R. P. Gratry*, par Mgr DECHAMPS, archevêque de Malines; — 2[e] *et* 3[e] *lettre*. — 2 brochures in 8° ou in-12 de 54 et 16 pages (1870), chez H. Dessain, à Malines, chez Mme veuve Magnin et fils, et chez V. Palmé, à Paris; — prix : 50 c. chacune in-8°, et 25 c. in-12.

79. **LES FAUSSES DÉCRÉTALES** *et les pères de l'Eglise*, 2[e] *lettre au R. P. Gratry*, par M. Amédée DE MARGERIE, professeur à la faculté des lettres de Nancy. — 1 volume in-18 de X-116 pages (1870), chez Vagner, à Nancy, et chez C. Douniol, à Paris; — prix : 75 c.

80. **LES FAUSSES DÉCRÉTALES** *et les prérogatives du souverain-pontife, réfutation du P. Gratry*, par M. l'abbé REMBOUILLET. — In-18 de 38 pages (1870), chez C. Dillet; — prix : 30 c.

81. **LES FAUSSES DÉCRÉTALES** *et la tradition de l'Eglise devant les attaques*

de M. l'abbé Gratry, par M. l'abbé P. BÉLET, prêtre du diocèse de Bâle. — In-8° de 32 pages (1870), à l'Œuvre de la propagande catholique, à Tourcoing (Nord); — prix : 50 c.

82. **L'ABBÉ GRATRY** *et Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans*, par le P. RAMIÈRE, de la compagnie de Jésus. — 1 volume in-8° de 132 pages (1870), chez A. Regnault, à Toulouse, et chez Enault et Mas, à Paris; — prix : 1 fr. 50 c.

83. **Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS** *et Mgr l'archevêque de Malines, 3e lettre à Mgr Dechamps*, par A. GRATRY, prêtre de l'oratoire, membre de l'académie française. — In-18 de 78 pages (1870), chez C. Douniol; — prix : 75 c.

84. **PAUL IV** *et la tyrannie papale*, par M. J. CHANTREL. — In-18 de 108 pages (1870), chez V. Palmé; — prix : 75 c.

85. **LA LIBERTÉ** *du concile*, par M. Louis VEUILLOT. — In-18 de 70 pages (1870), chez V. Palmé; — prix : 60 c.

86. **DE LA CONDUITE** *à tenir en présence des controverses actuelles*, par M. l'abbé DE GIRARDIN. — In-18 de 94 pages (1870), chez Paul Grou; — prix : 50 c.

Il nous faut donc nous occuper encore de brochures relatives à la grande question qui s'agite depuis si longtemps hors du concile, et qui est introduite devant les pères eux-mêmes depuis le 7 mars, la question de l'infaillibilité pontificale. Les adversaires ne renonceront à agir que lorsque l'Eglise aura parlé de manière à mettre fin à toute discussion; il importe donc, pour que les esprits se soumettent plus facilement, que toutes les objections soient réfutées, et que les arguments des gallicans et des fébroniens apparaissent dans toute leur faiblesse. De là, la lutte qui se prolonge, et dans laquelle les évêques interviennent, les uns par des écrits qui s'adressent à tout le monde, les autres par des actes officiels. Nous ne pouvons entrer dans tous les détails; nous nous bornerons à parler des plus récentes publications.

Ç'a été une très-heureuse pensée de publier à part le discours sur l'infaillibilité prononcé à Rome par Mgr Berteaud, évêque de Tulle, pendant l'octave de l'Epiphanie. En quelques pages qui précèdent le discours, M. Veuillot caractérise cette éloquence étrange, saisissante, de l'évêque de Tulle, cette éloquence qui ne ressemble à aucune autre, qui « s'emporte, comme le dit M. Veuillot, bien loin par « delà toutes les précautions de la mécanique oratoire (p. 6), » et qui est comme « un chant sans fin (p. 7). » Mgr Berteaud ne peut rester à terre: il prend son essor et plane dans les plus hautes régions de la théologie et de la doctrine; il revêt sa pensée des plus splendides vêtements, ou il la présente nue et toute resplendissante de sa propre beauté. L'auditeur le suit haletant, et cependant charmé.

C'est une bonne fortune d'avoir quelques pages de Mgr Berteaud, car il se décide difficilement à écrire, et son discours de Rome n'a pu être recueilli que par la sténographie. Tel qu'il est, il donne une magnifique idée de cette éloquence extraordinaire, et surtout il reproduit fidèlement la doctrine si belle et si sûre de l'évêque nourri de l'Ecriture et des pères de l'Eglise. Le discours de Mgr Berteaud, déjà répandu à des milliers d'exemplaires, est un hymne à l'infaillibilité pontificale.

La première lettre du P. Gratry sur le pape Honorius a été, on peut le dire, réduite à néant par les écrasantes réfutations qui en ont été faites. Nous n'avons pu citer toutes ces réfutations, nous ne les avons pas toutes connues; mais nous aimons à signaler, après tant d'autres, celle de M. l'abbé Coldefy, *le Pape Honorius et M. l'abbé Gratry*, qui a paru des premières et qui, s'appuyant sur les textes, montre au célèbre dialecticien de l'oratoire que le clergé français pourrait raisonner d'une façon triomphante sa croyance à l'infaillibilité pontificale. Le travail de M. le curé de Sigoulès mérite d'être connu : nous le recommandons vivement.

Le P. Gratry, qui ne doute plus de rien, avait osé affirmer, dans sa deuxième lettre à Mgr Dechamps, que l'illustre archevêque de Malines ne pourrait lui répondre ; c'était vraiment plus que hardi. Deux lettres de Mgr Dechamps sont venues lui montrer que, malgré les travaux que lui impose le concile, Mgr Dechamps a pu trouver le temps de renverser les pauvres arguments du théologien de l'académie. Dans sa 2e lettre, l'archevêque de Malines détruit complétement la thèse édifiée sur le prétendu monothélisme du pape Honorius : Honorius n'a pas enseigné le monothélisme ; Honorius a enseigné le contraire ; le VIe concile a confessé avec éclat l'infaillibilité du souverain-pontife définissant *ex cathedra ;* cette infaillibilité s'appuie sur les textes de l'Evangile ; tels sont les points que Mgr Dechamps établit, d'accord avec les écrivains qui avaient déjà réfuté le P. Gratry, avec dom Guéranger, avec la *Civiltà cattolica.* Quant à la 3e lettre, qui a pour objet de réfuter les assertions de l'oratorien au sujet du bréviaire, Mgr Dechamps se contente de renvoyer le P. Gratry au travail de dom Guéranger, et, en effet, cela suffit; le P. Gratry ne se relèvera pas des coups qui lui ont été portés par le savant bénédictin.

Le pape Honorius et le bréviaire romain faisaient le fond de la première lettre du P. Gratry; sa seconde lettre porte principale-

ment sur les fausses décrétales et sur le *Thesaurus* grec. Qu'est-ce que les fausses décrétales? Qu'est-ce que ce *Thesaurus?* — Les décrétales sont des actes pontificaux, des réponses, des rescrits des souverains-pontifes s'adressant à des particuliers, à des Eglises particulières ou à l'Eglise universelle. On songea de bonne heure à réunir ces actes et à en former des recueils. L'un de ces recueils les plus estimés avait été fait par saint Isidore de Séville, lorsqu'un faussaire du IXe siècle, qui habitait probablement les confins de la Gaule et de la Germanie, ce qu'on appelait alors la Lotharingie, s'imagina de se servir du travail de saint Isidore, l'augmenta à sa guise de pièces les unes authentiques, les autres faussement attribuées à des papes de qui elles n'émanaient pas, et mit ainsi en circulation un nouveau recueil qui eut un grand succès. Le faussaire, dont on ignore le véritable nom, est appelé tantôt Isidore *Peccator*, tantôt Isidore *Mercator*, deux épithètes qui conviennent d'ailleurs au métier qu'il a fait, et c'est son recueil qui est désigné sous le nom de « fausses décrétales. » — Quant au *Thesaurus* grec, c'est un recueil de pièces attribuées à des pères grecs, saint Jean Chrysostome et autres, par un faussaire du XIIIe siècle. Or, le P. Gratry prétend, dans sa dernière lettre, que ce sont les fausses décrétales et le *Thesaurus* grec qui ont induit les théologiens, les évêques, les papes même en erreur, et qui ont établi la croyance à l'infaillibilité pontificale et à la juridiction suprême et universelle des papes dans l'Eglise, croyance qui, selon lui, n'apparaîtrait qu'à partir du IXe siècle. Pour juger de la fausseté de cette assertion quelques remarques suffiront. — 1° Le P. Gratry prétend que saint Thomas d'Aquin lui-même a été trompé par le *Thesaurus*, et c'est lui, le P. Gratry, qui cite un passage de saint Thomas montrant que le *Thesaurus* lui était suspect, et qu'il a évité de s'en servir dans sa *Somme*. — 2° Il assure que Melchior Cano, Bellarmin, saint Liguori ont été trompés par les fausses décrétales, et saint Liguori lui-même dit que les fausses décrétales lui sont suspectes, et ces trois grands théologiens, tout en citant à l'appui de leur thèse plusieurs des fausses décrétales, font valoir, en outre, avec saint Thomas, les textes de l'Evangile, des textes authentiques des pères et l'autorité des conciles œcuméniques, comme ceux de Lyon et de Florence. — 3° Il est démontré que les fausses décrétales tendent plutôt à augmenter l'autorité des évêques que celle des souverains-pontifes. — 4° Il est certain que le succès des fausses décrétales est venu de ce que celles

qui étaient supposées ne contenaient rien de contraire à la doctrine généralement acceptée dans l'Eglise à l'époque de leur apparition, et que tous les textes non authentiques qui s'y trouvent peuvent être remplacés par d'autres textes parfaitement authentiques, et qui disent absolument la même chose, comme l'a démontré M. l'abbé Rembouillet dans une excellente brochure, en opposant au texte de chaque fausse décrétale un texte authentique des papes et des pères. — 5° Il est certain que les fausses décrétales n'ont apporté dans l'Eglise aucune nouvelle croyance au sujet de l'infaillibilité pontificale et de la juridiction suprême et universelle des souverains-pontifes, puisque cette croyance s'appuie sur l'Evangile, sur les pères des premiers siècles, sur les témoignages même du VIe concile et sur la conduite du patriarche Sergius, s'adressant au pape Honorius pour qu'il impose silence dans l'Eglise sur la question de monothélisme. — 6° Enfin, un catholique ne peut supposer que les fausses décrétales aient trompé l'Eglise assemblée en concile sur les questions de doctrine ; et il est certain que le 2e concile œcuménique de Lyon, au XIIIe siècle, a proclamé comme foi de l'Eglise la primauté suprême et la juridiction universelle du pape, et que le concile de Florence, au XVe siècle, a donné, au sujet du pape, une définition qui équivaut à la reconnaissance de l'infaillibilité pontificale.

Voilà ce qu'on a répondu à la deuxième lettre du P. Gratry. L'auteur du présent article l'a fait lui-même dans la deuxième lettre qu'il lui a adressée ; nous venons de citer M. l'abbé Rembouillet, et nous avons à recommander encore à ce sujet l'excellent travail de M. Amédée de Margerie, *les fausses Décrétales et les pères de l'Eglise*, dans lequel l'éloquent professeur de la faculté des lettres de Nancy déploie une plus grande force de logique et une plus vaste érudition encore que dans le précédent ; enfin, les *fausses Décrétales et la tradition de l'Eglise*, par M. l'abbé Bélet, qui oppose, de plus, à M. l'abbé Gratry, les témoignages de l'érudition allemande et de Bossuet.

Malgré toutes ces réfutations, qui avaient fortement endommagé sa réputation de théologien, de savant et de logicien de bonne foi, le P. Gratry a voulu poursuivre sa déplorable campagne, et il a publié, en attendant les autres, une troisième lettre à Mgr Dechamps, dans laquelle il cherche à établir plus particulièrement ces trois points : 1° Qu'on ne lui a pas répondu ; 2° que, d'après saint Thomas d'Aquin, les évêques sont égaux au pape, qui ne doit avoir

qu'une primauté d'honneur; 3° que la proclamation de l'infaillibilité pontificale constituerait dans l'Eglise et dans la société une tyrannie épouvantable, dont une bulle du pape Paul IV peut donner une idée suffisante. — La première prétention paraîtra bien audacieuse à ceux qui ont suivi ces discussions; celui qui tient ici la plume en ce moment a essayé, dans une troisième brochure intitulée: *Paul IV et la tyrannie papale*, de montrer au P. Gratry que cette prétention n'est pas soutenable, de même qu'il lui a démontré, sur les deux autres points, d'abord que son argumentation s'appuyant sur la confusion entre le pouvoir d'ordre et le pouvoir de juridiction tombe aussitôt que cette confusion cesse; ensuite que la bulle de Paul IV n'a rien qui doive faire craindre la tyrannie dont il menace le monde dans le cas où l'infaillibilité pontificale serait définie: 1° Parce que la bulle, ne définissant rien en matière de dogme et de mœurs, n'a rien à faire avec l'infaillibilité; 2° parce que les canons et les conciles auxquels il veut qu'on recoure ont décrété contre les hérétiques et contre les princes hérétiques des peines aussi sévères que celles qui sont édictées par la bulle de Paul IV, qui ne fait que les renouveler ou les adoucir; 3° parce que la bulle s'adresse à un état de société, à une constitution catholique des Etats qui n'existe plus. Au reste, la troisième lettre du P. Gratry fourmille d'autant d'inexactitudes et d'assertions fausses que les précédentes. Il cherche, par exemple, à faire croire que Mgr Héfélé partage son opinion sur le pape Honorius (p. 11), et Mgr Héfélé dit textuellement qu'Honorius « n'a pas émis « d'hérésie sur ce point (du monothélisme); » il cite saint Bernard comme contraire à la juridiction suprême et à l'infaillibilité du pape, et il laisse ignorer ou il ignore lui-même qu'on peut citer des centaines de passages du saint docteur favorables à ces deux vérités; il prétend s'appuyer contre l'infaillibilité sur Fénelon assurant que l'infaillibilité mettrait le comble à la tyrannie pontificale, et il omet de dire que le traité même de Fénelon qu'il cite a un chapitre dont le titre seul indique que la définition de l'infaillibilité ne donnerait pas un atome de plus de pouvoir au pape sur les rois et les royaumes; enfin, car il faut s'arrêter, voulant rendre odieuse la bulle de Paul IV, il prétend que ce pape déclare nulles les *ordinations* qui auraient été faites par des évêques reconnus comme ayant été hérétiques avant leur promotion à l'épiscopat, et pour amener cette conséquence il traduit le mot *promotio* par *ordination*, interprétation absolument fausse, qui fait supposer à la fois qu'il confond, comme

nous l'avons déjà dit l'ordre et la juridiction, et qu'il traduit mal à dessein, pour établir une thèse qui ne peut, en effet, reposer sur rien de solide et de vrai. — C'en est assez, et, pour notre compte, affligés du scandale de ces violences de la polémique contre l'autorité spirituelle du saint-père, du vicaire de Jésus-Christ, du maître et du docteur de l'Eglise universelle, nous sommes heureux de voir enfin la grande question soumise aux délibérations du concile, prêts à recevoir avec soumission ce qui sera décidé par les pères et confirmé par le souverain-pontife.

L'un des arguments que cherchent à faire valoir les adversaires de l'infaillibilité pontificale, c'est que le concile n'est pas libre, et ils s'élèvent surtout contre le nouveau règlement, qui a le grand tort, en effet, tout en assurant la maturité des délibérations et en laissant la plus large liberté à la discussion, de ne pas permettre à la minorité d'imposer à la majorité d'interminables débats. Le nouveau règlement empêche la minorité d'écraser la majorité; c'est élémentaire : et cependant, les plus grands amis des formes parlementaires trouvent que c'est oppressif, et se font écrire ou reçoivent de Rome des correspondances qui ne peuvent qu'induire l'opinion publique en erreur. Le *Moniteur*, qui n'est plus officiel, s'est fait l'organe de ces plaintes intéressées des adversaires de l'infaillibilité. C'est à réfuter les fausses accusations, à dissiper les craintes et à montrer l'injustice des plaintes que M. Louis Veuillot a consacré la brochure qui paraît sous ce titre : *la Liberté du concile*. Nous n'avons pas besoin de dire l'intérêt qu'elle présente; outre qu'elle sort de la plume de l'un de nos plus vigoureux polémistes, M. Louis Veuillot écrit de Rome même, où il est parfaitement en situation de juger les choses et de connaître toutes les intrigues.

L'infatigable P. Ramière ne pouvait laisser passer les lettres du P. Gratry sans y répondre; il réfute la première avec autant de science que de vigueur, et, comme il rencontrait sur son chemin les *Observations* de Mgr Dupanloup, il y répond en même temps. *M. l'abbé Gratry et Mgr Dupanloup* font ainsi le sujet d'un travail qui réfute victorieusement les assertions fausses et les ignorances du premier, et qui montre au second qu'il s'est mépris sur une multitude de points : 1° Sur le but réel de ces *Observations;* 2° dans le choix du seul argument doctrinal qu'il oppose à la doctrine pontificale; 3° sur la possibilité de trouver un milieu entre la doctrine romaine et la doctrine gallicane; 4° sur la portée des difficultés qu'il

oppose à l'infaillibilité et sur la valeur des objections qu'il emprunte à l'histoire; 5° sur le résultat de la définition qu'il redoute en ce qui regarde le pouvoir des évêques; 6° enfin, sur l'impression que produira la définition dans le monde chrétien, parmi les hérétiques et les schismatiques, et dans l'esprit des hommes d'Etat. Ce travail est excellent: les *méprises* de Mgr Dupanloup seront étudiées avec autant de fruit que les *contradictions* de Mgr Maret.

Terminons cette rapide revue en signalant une brochure dont le titre seul montre l'opportunité: *de la Conduite à tenir en présence des controverses actuelles.* M. l'abbé de Girardin, pour venir en aide aux âmes troublées par tant de discussions, examine successivement: 1° La soumission due à l'Eglise; 2° l'importance de s'attacher aux opinions communes et généralement reçues dans l'Eglise; 3° l'infaillibilité du pape; 4° l'opportunité de la définition ou de l'affirmation de cette infaillibilité. Il est facile de pressentir dans quel sens ces quatre questions sont résolues; mais ce qui fait l'excellence de cette œuvre, c'est qu'elle conduit le lecteur à ses conclusions avec une sagesse, une modération et tout ensemble une vigueur dignes de tout éloge. Tout est substantiel dans ce petit livre: l'Ecriture sainte, les saints, les plus vénérables autorités prennent tour à tour la parole, et, après les avoir entendus, il ne reste vraiment qu'à en accepter les conclusions, qui sont celles-ci: 1° Etre prêt à se soumettre d'esprit et de cœur à tout ce que l'Eglise décide touchant la foi et les mœurs; 2° s'attacher aux opinions communes et généralement reçues dans l'Eglise; 3° reconnaître que l'infaillibilité pontificale est contenue dans l'Ecriture sainte, dans les formules de foi, dans le décret du concile de Florence, dans les constitutions dogmatiques auxquelles les évêques sont tenus d'adhérer et adhèrent expressément, ou au moins tacitement, puisque jamais aucun n'a réclamé (p. 66); pour le plus grand nombre, elle est certaine et proche de la foi; elle est au moins la croyance générale et commune de l'Eglise (p. 76); s'en écarter, pour les fidèles surtout, c'est s'exposer au moins à de grandes tentations, et peut-être à de grandes et funestes révoltes (p. 67); 4° avouer que la définition de l'infaillibilité est opportune, mais, « quelle que soit son opinion par rapport à la « définition ou à l'affirmation de l'infaillibilité du pape, être telle« ment incliné à se soumettre, que, quoi qu'il arrive, la foi, « basée sur la parole de Dieu et l'autorité de l'Eglise, demeure « inébranlable (p. 93). » — L'ouvrage de M. l'abbé de Girardin

est l'un des plus utiles à répandre : le pieux auteur, on peut le dire, a fait un excellent traité et une très-bonne œuvre. J. Chantrel.

87. **LE JUIF**, *le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, par M. le chevalier Gougenot des Mousseaux. — 1 volume in-8° de XL-568 pages (1869), chez H. Plon; — prix : 6 fr.

S'il est un fait éclatant pour tous, c'est l'influence croissante des fils d'Israël sur ce qu'on nomme la civilisation moderne. Cet être cosmopolite, qui est chez tous les peuples sans appartenir à aucun d'eux ; ce chevalier errant des deux mondes, qui partout garde invariable et fortement accentué son type primitif, buriné en quelque sorte par une providence vengeresse ; ce personnage toujours maudit et toujours puissant, que le moyen âge poursuivit de ses haines populaires, et qui, souvent proscrit malgré la protection continuelle des papes, revint toujours ; le juif, en un mot, ne s'est pas seulement, depuis 1791, relevé de son antique déchéance : ennemi acharné de l'Eglise, il s'est couronné de la devise même du Christ : *Il règne, il triomphe, il commande*. En Orient, et surtout en Roumanie, il est le gardien des vieilles traditions talmudiques, où la guerre aux chrétiens par l'usure, par l'artifice, par l'effusion du sang, est élevée à la hauteur d'un précepte divin ; en Occident, il est la tête de la grande conjuration rationaliste contre Dieu et son Christ ; il a au suprême degré la puissance maintenant souveraine devant laquelle tous les genoux fléchissent, l'or. « Les juifs, dit le P. Ratisbonne, « israélite converti, dirigent la bourse, la presse, le théâtre, la litté- « rature, les administrations, les grandes voies de communications « sur terre et sur mer, et, par l'ascendant de leur fortune et de « leur génie, ils tiennent enserrée, à l'heure qu'il est, comme dans « un réseau, toute la société chrétienne. » Voilà le fait lamentable qui a frappé M. Gougenot des Mousseaux, et qu'il appelle la judaïsation des peuples chrétiens.

En écrivant ces pages si pleines d'enseignements et si piquantes, mais qui commandaient une grande délicatesse de touche pour ne rien passionner et ne point aigrir, l'auteur s'est souvenu et il déclare que *le juif* ne signifie pas tous les juifs, car il en est qui prennent parti pour le pape contre la ligue anti-chrétienne dont l'or judaïque est le nerf. — Le *juif*, c'est le judaïsme d'abord, ici talmudique, là au service de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes ; c'est ensuite la masse des sectaires enrôlés sous le drapeau commun

de la maison d'Israël, masse divisée par ses espérances et ses doctrines, mais *une* par ses ressentiments implacables contre l'auguste victime du calvaire, et dont se détachent quelques individualités intelligentes et ardentes, qui donnent le ton aux autres et tiennent les fils de l'immense réseau étendu sur nos sociétés.

Après une causerie spirituelle et abondante, — trop abondante peut-être, — qui lui sert d'introduction, l'écrivain aborde son sujet. Deux idées, — nous allions dire deux versants, — le partagent : d'un côté, le vieux Talmud et son règne ; de l'autre, le jeune rationalisme, qui se promet audacieusement l'empire de l'Occident et du monde.

Le Talmud ! N'est-ce donc pas là une vieillerie? Que nous fait, à nous hommes du XIXe siècle dont le front est tourné vers l'avenir, cette compilation rabbinique achevée dans la Babylonie au VIe siècle? *La Mischna* et *la Ghémara* son commentaire n'ont pas pour nous plus d'importance que les grimoires surannés de nos pères. Erreur, grave erreur ! Le Talmud qui, depuis tant de siècles, est le répertoire de tous les anathèmes du juif contre la civilisation chrétienne; le Talmud, code religieux et civil qui déifie toutes les perversités judaïques, et jusqu'à l'assassinat, à l'endroit du *chien de chrétien*, vit et respire dans le fatanisme sombre dont l'immuable Orient garde la séve, et que le meurtre abominable du P. Damas en 1840, meurtre dont les pièces authentiques révèlent ici le vrai caractère, a entouré d'une lumière sinistre. M. Des Mousseaux reprend à fond la question talmudique : il la fait voir vivace et agissante non-seulement dans les plis et les replis de l'Orient, mais surtout dans la région danubienne, dans cette Roumanie où les talmudisants ont soulevé contre eux par leurs actes les antipathies populaires, n'en déplaise aux déclamations intéressées qui essaient de donner le change à l'Europe; elle agit encore dans les rangs pressés du judaïsme allemand et slave, avec les tempéraments, toutefois, et dans la mesure que comporte l'adoucissement actuel des mœurs. La religion de Moïse n'a rien à voir en tout ceci, si ce n'est que les tenants du Talmud sont les témoins providentiels de l'authenticité et de l'intégrité de l'Ancien Testament. Les traditions rabbiniques superposées aux saines traditions de la synagogue, sorte de couche impure et méphitique jetée sur un sol vierge et fécond, sont l'essence du Talmud. Le ridicule et le faux le disputent à l'obscène; on y sent la pharisaïque Cabale, profondément distincte de la Cabale divinement

inspirée qui datait de Moïse, et n'était que le dépôt traditionnel des plus hautes vérités complétant ou expliquant les Ecritures. La mauvaise Cabale s'est développée parallèlement sous l'autre; elle remonte, ainsi que le prouve un très-docte appendice qui clot le volume, aux fils de Cham, sinon à Caïn lui-même; elle s'est infiltrée dans la Chaldée, mère de l'astrologie et de la magie, par les Chamites, qui ont été les premiers princes de ce pays; elle a inspiré le sabéisme, s'est répandue dans les peuples d'origine chamitique, et c'est à eux qu'Israël l'a empruntée; de là cette idolâtrie impudique et féroce, mêlée d'évocations magiques, contre laquelle tonnaient les prophètes. Ces considérations n'appartiennent pas au domaine de la science pure : elles plongent dans la plus vive actualité. Car si le Talmud, malgré les expurgations prudentes que le rabbinisme lui a fait subir, reste imprégné des éléments d'une doctrine qui a desservi les plus immondes hérésies du moyen âge, n'est-il pas à redouter quand il devient militant, quand il souffle aux populations dont il est encore le docteur le cri de guerre et le mot d'ordre?

En Angleterre et en France, le judaïsme est plus spécialement moderne, c'est-à-dire qu'il tourne à l'indifférence chez les uns, au nihilisme humanitaire chez les autres. Ici, nous entrons dans le second ordre d'idées indiqué plus haut. Conservateur ou libéral, le judaïsme n'a plus que les dehors décevants d'un culte. Ses rabbins sont des scribes, des docteurs de la loi; ils n'ont aucunement un caractère religieux. Le diplôme de rabbin se concilie parfaitement avec l'exercice d'une profession sociale ; en empruntant au catholicisme quelques formes pour aviver son culte, la pseudo-synagogue a par trop démontré sa propre indigence. Comme organisation, le judaïsme n'a rien qui accuse une vitalité doctrinale. Le grand synode de 1807, convoqué dans un but de politique personnelle par le génie entreprenant dé Napoléon Ier, a constaté la dépendance civile sous laquelle devaient se dérouler désormais les destinées d'Israël; le gouvernement de Juillet a resserré les liens de cette sujétion civile; aujourd'hui, le judaïsme n'est plus, au point de vue légal, qu'une des branches du régime séculier des cultes; au point de vue religieux, il est travaillé, comme le protestantisme, par des déchirements profonds : il y a l'élément conservateur, qui reste fidèle aux traditions non plus mosaïques, mais rabbiniques; il y a l'élément libéral, qui figure dans l'armée du rationalisme. Actuellement, le grand rabbin

de France est libéral ; ainsi l'ont voulu les électeurs ses coreligionnaires. Il y a plus : le consistoire central se compose de laïques, et M. Sée, le professeur de la faculté de médecine si bruyamment inculpé naguère de matérialisme, n'a pas vu ses portes se fermer devant lui.

Pourquoi donc, va-t-on dire, le juif est-il puissant? Son culte se dissout et n'est plus que l'ombre de celui des vieux jours ; il est sous la main de l'Etat ; il se sécularise à plaisir, et pourtant il est terrible. Cette anomalie apparente est facilement explicable. Où est maintenant la force du mal? dans la coalition d'efforts anti-catholiques qui appelle à tous les points de l'horizon les disciples de la libre-pensée, pour que, abjurant leurs divisions mutuelles, ils s'unissent contre la vérité. Eh bien! le juif de l'Occident, le juif anglais et français surtout, n'est pas seulement un enfant de cette ligue, il en est le généralissime, il en dirige les coups. L'*Univers israélite*, à demi-réformiste, et les *Archives israélites*, qui vont à pleines voiles dans les eaux du *Siècle* et de l'*Opinion nationale*, sont comme les deux ailes de la troupe aguerrie que recrute la légion européenne de la subversion antireligieuse. La Cabale chamitique et chaldéenne, sous laquelle les templiers menacèrent un moment d'engloutir la civilisation née de l'Evangile, est le trait d'union qui relie le judaïsme à la franc-maçonnerie. Comme celle-ci, le judaïsme humanitaire convie à s'enrôler dans l'alliance israélite universelle non-seulement tous les juifs, mais tous ceux qui, à l'aide d'un vague déisme, veulent battre en brèche le catholicisme sur tous les points du globe. Comme la franc-maçonnerie, cette alliance aspire à embrasser l'univers.

L'une et l'autre sont les deux corps de la grande armée qui va se heurter au catholicisme, sans se douter qu'il est la pierre angulaire contre laquelle toute audace se brise. Au surplus, les hauts dignitaires de l'alliance israélite sont aussi de hauts maçons ; le juif s'empare des sociétés secrètes comme d'un levier pour remuer le monde. Qu'on ajoute les séductions et la domination aujourd'hui irrésistibles de l'or, l'action de la parole et de la presse, des administrations et de la diplomatie, constamment servie par la télégraphie et les chemins de fer, et l'on aura le secret de cette *judaïsation* qui n'étonne que ceux dont l'œil s'attache aux jeux de la scène et perd de vue les coulisses.

M. Gougenot des Mousseaux, pour exposer toute cette trame, ne se met pas en frais d'imagination. Le plus souvent, il se dérobe der-

rière ses autorités ; il laisse parler les auteurs juifs de notre temps ; il écoute leurs révélations et les commente. M. Drach, l'ex-rabbin, le P. Ratisbonne, lui fournissent de précieux renseignements. Chacune de ses pages témoigne de l'abondance de ses informations, et il les fortifie, à la fin de chaque chapitre, par des notes sobres, qui les illuminent d'un dernier rayon. Il serait difficile de porter plus loin la consciencieuse solidité de l'enquête. Jetant, à la fin, un regard sur l'avenir, il élève le ton et monte jusqu'à l'éloquence. Il laisse de côté les considérations surnaturelles, les éclairs qui jaillissent des divines prophéties sur la situation présente, et qu'il réserve, nous dit-il, pour un autre volume ; il ne consulte que les données de la raison, et il se demande si un jour, bientôt peut-être, un suprême dominateur, devant qui la terre fera silence, ne se lèvera pas de la nation juive pour saisir, à l'aide d'un immense mouvement révolutionnaire, le sceptre de la tyrannique unité qui est en germe dans les rêves humanitaires. Cela n'est pas impossible, croit-il, et nous sommes de son avis. Ce n'est pas tout : il voit le juif braver tous les climats ; il le voit citoyen de toutes les patries sans en vouloir ni en avoir aucune, conservant indélébile, avec son type séculaire, l'impérissable espoir de prendre, au sein de Jérusalem reconquise, l'empire de l'humanité enlevé à l'Eglise enfin anéantie ; croissant et se multipliant avec une énergie de vitalité dont les statistiques, spécialement en Allemagne, font foi. Il remarque ensuite que cette race, forte à peine numériquement de 4 à 5 millions d'hommes, enlace tout par la prodigieuse activité de son intelligence et de ses intrigues ; pourquoi donc, au moment d'une guerre générale qui secouerait l'Orient, ce petit peuple ne pourrait-il pas mettre un poids considérable dans la balance des événements, et se réinstaller en vainqueur dans la Palestine ?

Ce coup-d'œil, jeté des hauteurs de l'histoire sur l'avenir, termine ces remarquables pages, que nous recommandons vivement aux chrétiens, aux rationalistes, et même aux juifs. GEORGES GANDY.

88. **LE LAICISME** *dans le sanctuaire.* — 1 volume in-12 de XII-322 pages (1869), chez Le Goffic, à Guingamp, chez Prud'homme, à Saint-Brieuc, et chez V. Sarlit, à Paris ; — prix : 2 fr. 50 c.

L'auteur de ce travail intéressant et sérieux ne se fait connaître que par une dédicace à Mgr David, évêque de Saint-Brieuc : c'est M. l'abbé Hamon, curé dans le même diocèse. La plupart des su-

NÉCROLOGIE

M. HENRY DE RIANCEY. — M. DE MONTALEMBERT.

Nos lecteurs apprendront avec un vif sentiment de douleur la mort de M. Henry de Riancey, rédacteur en chef de l'*Union*, et celle de M. le comte de Montalembert, arrivées à quelques jours d'intervalle l'une de l'autre.

M. Henry de Riancey a succombé le 9 de ce mois à la maladie dont il avait été atteint à Rome, il y a quelques semaines. L'Eglise a perdu en lui un de ses plus vaillants et de ses plus dévoués défenseurs, la France un écrivain qui l'honorait par ses talents et par les principes auxquels il a été constamment fidèle, la presse un de ses représentants tellement estimé, que son éloge s'est trouvé dans toutes les bouches, et que, — chose unique peut-être dans les luttes politiques! — il a rencontré des adversaires, il n'a jamais eu d'ennemis. — Ce vaillant chrétien est mort à l'âge de 54 ans, laissant sept enfants, dont quatre fils dans lesquels il revivra, nous en avons la ferme confiance.— Nous ne pouvons résister au désir de transcrire quelques lignes que nous lisons dans un journal où l'on en rencontre rarement de si touchantes, — le *Figaro*. « Rien d'humble, de « simple et de grandiose à la fois comme l'aspect de sa chambre : « un autel a été improvisé sur une table; quatre flambeaux, une « croix, une branche de buis trempée dans l'eau bénite. A côté, « veille et prie une sœur. Lui, il est étendu, calme et souriant en- « core à la grande libératrice qu'il affronte sans crainte, car il se « sait sans tache. Un crucifix est sur le lit; deux papiers bleus « semblent y avoir été jetés par hasard. C'est toute sa vie que ces « menus détails. Les deux papiers sont les télégrammes d'adieu et « de consolation envoyés hier, l'un de Rome, par le pape, avec sa « bénédiction, l'autre de Frohsdorff, par celui que, dans la mai- « son, on appelle tout haut Monseigneur, et qu'on nomme tout « bas, quand on est entre intimes, le roi. Le crucifix est une sainte « relique. C'est un chef-d'œuvre de sculpture, un bijou de nacre « ciselé par quelque artiste inconnu du xve siècle, que M. le comte « de Chambord a rapporté d'un voyage à Jérusalem, et dont il a fait « don à son fidèle Riancey, présent doublement précieux pour son

« âme de chrétien et son cœur de royaliste. — L'agonie a duré « quinze heures, mais, jusqu'à la dernière minute, Henri de Riancey « a conservé toute sa connaissance. Il a pu parler à tous les siens « qui l'entouraient. Ses quatre fils, ses trois filles, leur mère, tous « ont pu recevoir de lui l'éternel et saint adieu. Puis, vers 7 heures « du matin, il s'est éteint doucement dans les bras de son ami, le « père Olivaint, supérieur des religieux de la rue de Sèvres, ayant « reçu le viatique des mains de l'abbé Locatelli, curé de Passy. »

L'œuvre capitale de M. Henry de Riancey est son *Histoire du monde*, rédigée avec son frère Charles, et dont une nouvelle édition en 10 volumes est en cours de publication. Nous avons parlé des sept premiers (t. XXXI, p. 39 ; XXXIV, p. 411 ; XXXVI, p. 137, et XXXVIII, p. 42). Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la suite de cet ouvrage, dont, hélas ! les deux auteurs ont maintenant disparu.

M. le comte de Montalembert a suivi de près M. Henry de Riancey. En proie depuis quatre ans à de cruelles souffrances, il paraissait éprouver enfin quelque soulagement, quand, le dimanche 13 de ce mois, un accès de suffocation a subitement mis fin à ses jours. M. le curé de Saint-Thomas d'Aquin, appelé en toute hâte, a pu lui donner l'absolution et l'extrême onction : le mot « pardon, pardon, » est sorti deux fois des lèvres du mourant pendant sa courte agonie.

Nous avons assez longuement apprécié la carrière et les œuvres de M. de Montalembert (t. XXVII, pp. 5 et 97) pour ne pas nous en occuper en ce moment. Bornons-nous à dire qu'avec lui disparaît une des grandes figures de ce siècle, un des hommes qui ont rendu le plus de services à l'Eglise, et, sans nous arrêter à quelques actes regrettables de ces dernières années et de ces derniers temps, rappelons à sa louange, en présence de sa tombe à peine fermée, la célèbre déclaration qu'il signa en 1832, avec les rédacteurs de l'*Avenir*; rien ne saurait être d'un intérêt plus actuel : « Les soussignés, con- « vaincus, d'après la lettre encyclique du souverain-pontife Gré- « goire XVI, en date du 15 août 1832, qu'ils ne pourraient conti- « nuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec la volonté « formelle de celui que Dieu a chargé de gouverner son Eglise, « croient de leur devoir comme catholiques de déclarer que, res- « pectueusement soumis à la suprême autorité du vicaire de Jésus- « Christ, ils sortent de la lice où ils ont loyalement combattu pen- « dant deux années. Ils engagent instamment tous leurs amis à « donner le même exemple de soumission chrétienne. » J. D.

« l'atteinte et paraissent voilées (p. 340). » La chute n'est pas heureuse. Il était difficile d'accumuler en quelques phrases plus de non-sens. M. Gentili a beaucoup de bon vouloir, mais ses tendances sont parfois regrettables, et l'inexpérience se trahit souvent dans son livre.

LE VERDIER.

108. **DISCOURS** *et panégyriques*, par M. l'abbé FREPPEL, doyen de Sainte-Geneviève, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne (aujourd'hui évêque d'Angers). — 2 volumes in-8° de 438 et 468 pages (1869), chez Jouby et Roger; — prix : 10 fr.

De toutes les publications de M. l'abbé Freppel, il n'y en a pas qui marque mieux que celle-ci la diversité de ses aptitudes et les brillantes étapes de sa carrière. Peu de destinées se sont aussi rapidement à la fois et aussi sûrement que la sienne acheminées vers les honneurs par l'influence simultanée du caractère, du talent, du travail et des circonstances. Entré dans le diocèse de Paris avec le titre de chapelain de Sainte-Geneviève, titre obtenu par la voie du concours; passant de là dans la chaire d'éloquence sacrée à la Sorbonne, l'occupant quatorze ans de suite, et menant de front avec son laborieux enseignement l'exercice fréquent de la prédication dans les premières chaires de la capitale; choisi pour diriger l'institution de Sainte-Geneviève organisée il y a deux ans sur des bases nouvelles; appelé l'année dernière à Rome pour participer, en qualité de consulteur, aux préliminaires du concile, depuis longtemps la voix publique le désignait pour l'épiscopat, auquel il vient d'être élevé à l'âge de 42 ans. Partout il a brillé d'un éclat soutenu et progressif; chaque circonstance nouvelle l'a trouvé prêt à de nouveaux efforts, et chacun de ses efforts a été un succès. Pas l'ombre d'une défaillance ou d'une hésitation dans cette vie si peu avancée encore et déjà si pleine. Au milieu de tant de travaux, il a trouvé le temps de préparer et de mener à bien un nombre déjà considérable de publications, la plupart connues de nos lecteurs. Qu'il nous suffise de rappeler la série des leçons professées en Sorbonne, qui compte onze volumes, le carême prêché aux Tuileries en 1862, les conférences prêchées à Sainte-Geneviève sur la divinité de Jésus-Christ, l'examen critique de la *Vie de Jésus* et des *Apôtres* de M. Renan.

On a réuni dans les deux volumes actuels vingt-sept discours composés pour des occasions fort diverses, et qui n'avaient pas de cadre naturel dans les ouvrages précédents. La plupart ont été prononcés à

Paris, et principalement dans l'église patronale de Sainte-Geneviève. Là, à deux reprises, M. l'abbé Freppel donne la panégyrique de la sainte patronne de Paris; deux fois aussi il y prend la parole dans la cérémonie célébrée pour la rentrée des facultés et des écoles, et il traite d'abord de l'harmonie des sciences humaines avec la religion, et l'année suivante des avantages et des périls de la civilisation moderne. — Là encore il inaugure ses fonctions de doyen par un discours sur l'idée d'une église patronale. — Appelé à présider la distribution de prix du collége Stanislas, il y parle, avec une autorité pleine de conviction, sur les droits et les devoirs de la science. — A la Sorbonne, tantôt pour l'inauguration de son propre cours, tantôt pour l'ouverture solennelle de ceux de la faculté de théologie, il expose des aperçus généraux sur l'histoire de l'éloquence sacrée, sur le XVIIe siècle, sur l'histoire de la Sorbonne.—Des associations d'utilité publique font appel à son éloquence, et nous l'entendons parler à Saint-Eustache sur le développement de l'instruction populaire, à Saint-Roch sur la société nationale d'encouragement au bien, à Notre-Dame, devant les représentants de l'association des artistes musiciens de France, snr les rapports de la religion et de l'art. — Puis ce sont les églises de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Sainte-Madeleine, de Sainte-Clotilde qui lui demandent le panégyrique de leur patron ou de leur patronne. Les religieux eux-mêmes ont recours au professeur de la Sorbonne, et les jésuites de la rue de Sèvres veulent entendre de sa bouche l'éloge de saint Ignace, les lazaristes celui de saint Vincent de Paul. — A la mort du cardinal Morlot, c'est encore lui qui a l'honneur d'être désigné pour faire l'oraison funèbre du prélat. Ici, M. l'abbé Freppel déploie un art infini pour faire ressortir les mérites très-réels de cette pieuse vie, où rien ne prête aux peintures saisissantes, aux mouvements entraînants, où les dignités accumulées forment un parfait contraste avec la modestie du caractère, les habitudes pacifiques, les événements peu saillants.

Mais Paris n'a pas seul la satisfaction d'entendre cette élégante et féconde parole, qui sait si bien s'approprier à tous les sujets. M. l'abbé Freppel prononce à Amiens le panégyrique de saint Jean-Baptiste; à Orléans deux fois celui de Jeanne d'Arc; à Rome, dans l'église Saint-Louis des Français, un discours sur l'histoire de la papauté; à Sainte-Anne d'Auray, un discours sur le couronnement de la sainte qui est l'objet du pèlerinage; à Montmorency, à l'occasion d'un service anniversaire célébré pour les Polonais morts dans l'émigra-

tion, un discours sur le caractère religieux du patriotisme, etc.

Dans tous ces discours on retrouve constamment les qualités si appréciées par ceux qui ont pu suivre à la Sorbonne les leçons du professeur, qualités d'ailleurs essentiellement oratoires, et qui ne sont nulle part aussi bien à leur place que dans ces compositions spéciales, destinées à rehausser des cérémonies déjà solennelles par leur objet. Ce n'est pas seulement une correction vigilante, scrupuleuse, irréprochable ; c'est encore l'élégance continue, la richesse et la pompe des expressions, le nombre, l'harmonie, la sonorité périodique, un reflet de Massillon et de Buffon, et aussi une certaine prédilection pour l'antithèse, qui pourrait devenir voisine de l'abus si le bon goût de M. l'abbé Freppel n'était attentif à la préserver de l'excès. Quel art de voiler un nom propre, une dénomination trop spéciale ou un détail vulgaire sous une périphrase majestueuse, sous une allusion spirituelle, ou sous des termes généraux pleins de noblesse ! L'orateur veut-il invoquer le témoignage d'un ancien condisciple de Mgr Morlot, devenu chanoine de Paris ? « J'en appelerais, dit-il, aux souvenirs du vénérable prêtre « que le futur cardinal avait quitté au seuil du séminaire, pour le « retrouver plus tard, après de longues années, parmi les membres « les plus distingués du sénat de son Eglise (t. I, p. 40). » Veut-il faire remarquer la simplicité du vénérable cardinal, qui se lève de bonne heure et qui se passe des soins d'un domestique à son lever ? « A une heure de la nuit où peu d'hommes interrompent leur « sommeil, la lampe de l'archevêque est l'une des premières qui « s'allument dans la capitale. Pour ménager dans autrui des forces « qu'il ne craint pas d'épuiser en soi, il se rend à lui-même des « services que la plupart demandent à des mains étrangères... (ibid., « p. 15). »

Terminons en citant ce passage sur la mission du prêtre : il sera facile d'y reconnaître toutes les qualités que nous avons indiquées : « Sublime mais redoutable position que celle du prêtre, vivant au « milieu du monde et n'étant pas du monde ; étranger aux affaires du « siècle, auquel néanmoins mille liens le rattachent ; obligé de voir « dans chaque famille la sienne propre sans appartenir à aucune ; « redevable à tous et n'ayant le droit de se refuser à personne ; ap- « pelé à guérir dans les autres des plaies qu'il doit ignorer lui-même ; « ne demandant à ses semblables que de connaître leurs souffrances « pour leur laisser leurs plaisirs ; toujours prêt à ouvrir à l'infortune

« un cœur qu'il tient fermé aux passions; prompt à se rendre où « son ministère l'appelle; heureux dans la solitude que sa vocation « lui crée; allant des hommes à Dieu pour lui offrir leurs prières, « et de Dieu vers les hommes pour leur annoncer le pardon; se tenant « ainsi entre le temps et l'éternité, le pied sur la terre où s'accomplit « sa mission, la face vers le ciel d'où lui viennent la lumière et la « force (ibid., p. 11). » A. Vissac.

109. **SAINT GRÉGOIRE** *et les origines de l'Eglise de Tours*, par M. l'abbé ROLLAND, vicaire de Saint-Julien, à Tours. — In-8° de 56 pages (1870), chez Bouserez, à Tours, et chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris; — prix : 1 fr.

La remarquable brochure de M. l'abbé Rolland dont nous avons rendu compte (t. XLII, p. 290) a suscité de nombreuses sympathies et quelques contradictions. A celles-ci cet opuscule répond en quelques pages, sur un ton de modération et de courtoisie que nous serions heureux de constater dans toutes les discussions, spécialement dans celles où la science et la religion sont intéressées.

Nous avions dit, dans notre critique du premier écrit de l'auteur, qu'on pouvait contester quelques détails. Avec une modestie qui l'honore, il convient qu'il a cité à tort, sur la foi du continuateur du P. Giry, le témoignage du P. Giry lui-même; que Des Noëls, dont il avait invoqué l'autorité, ne parle pas de saint Gatien, etc. Malgré ces légères inexactitudes, il ne croit pas — et c'était la pensée exprimée par nous, — « qu'on puisse ébranler sa démonstration dans son « ensemble. » Pour la fortifier, il pose de nouveau en termes clairs la question si ardemment débattue; il caractérise le débat; il discute une seconde fois les textes de saint Grégoire qui sont l'arme principale de ses adversaires, puis il revient aux traditions et il conclut. — Deux mots seulement sur la trame serrée de cette argumentation.

La question est de savoir si, en 1784, Mgr de Conzié, archevêque de Tours, a eu raison de fixer la prédication de saint Gatien au règne de l'empereur Philippe, sous le pontificat de saint Fabien, et de contredire ainsi l'ancienne liturgie de Tours, qui affirmait que saint Gatien avait été envoyé dans cette ville par l'apôtre saint Pierre. Comment ceux qui soutiennent l'affirmative prouvent-ils qu'avant 1784 les évêques de Tours auraient dû accepter, dans leur liturgie, le texte de saint Grégoire? Ce texte assigne à la fondation des sept principales Eglises des Gaules la date du règne de Dèce; or, aucun des exemplaires de la légende de saint Saturnin ne porte le nom

et pas assez du reste de la France. — Les constitutions révolutionnaires, celles de l'an VIII et de l'an XII, la situation administrative, judiciaire, politique, intellectuelle de l'empire, n'est pas assez mise en lumière, tandis qu'on se plaît à décrire longuement, — trop longuement, — les batailles.

Nous ne prétendons pas, loin de là, être complets dans cet exposé succinct; mais nous devons insister sur la plus grave des omissions, celle qui a trait aux questions religieuses. Comprend-on qu'un tel ouvrage se taise sur ces questions qui, depuis Louis XIV jusqu'en 1815, et surtout au XVIIIe siècle et dans les première années du XIXe, ont eu une si grande place dans les événements? Quoi! le jansénisme, l'assemblée de 1682, les débats de Louis XIV avec le saint-siége, Voltaire et sa conjuration contre « l'infâme, » le philosophisme de la seconde moitié du XVIIIe siècle, la constitution civile du clergé, la proscription des prêtres fidèles et leur admirable courage, les malheurs, l'exil et la mort de Pie VI, la théophilantropie, le concordat, les épreuves de l'Eglise et de Pie VII sous l'empire, sont mis de côté ou indiqués rapidement! — « Nous n'avons pas parlé des faits « religieux, nous dit l'auteur, parce qu'il n'en est jamais question « dans les examens. » Or, immédiatement après, il déclare avoir donné, vu la gravité de ces questions indispensables, « tous les ren- « seignements utiles à connaître, » et il ajoute que les grandes *questions religieuses*, qu'il sépare des faits religieux, — comme s'il n'y avait pas entre les uns et les autres une évidente connexité, — sont l'objet d'un travail particulier ayant pour titre : *Appendice de l'histoire de France depuis Louis XIV jusqu'à nos jours*. Ce sont là des raisons que la raison n'accepte pas. Ce gros volume, privé en grande partie de la lumière religieuse, ne peut vraiment satisfaire ni les familles, ni les institutions, ni aucune des catégories de lecteurs auxquels on le destine. C'est là une grande lacune qu'il faut combler sans retard.

Nous reprocherons encore à M. l'abbé Cavalier le défaut de proportions dans le développement des matières. Certains sujets de médiocre importance obtiennent un privilége de détails injustement refusé à d'autres qui commandent, par leur nature et par leurs influences, l'attention de l'auteur et du lecteur. Ajoutons que les répétitions abondent. Combien de biographies nous ramènent aux faits déjà narrés! Les contradictions, à leur tour, ne sont pas rares; notons, en passant, l'antithèse des pages 738, 755 d'une part, et celle

des pages 826 et 845 d'autre part. Enfin, les erreurs d'appréciation, malgré l'exactitude matérielle à peu près constante des dates et des faits, ne doivent pas être dédaignées. Nous ne pouvons, dans les limites qui nous sont imposées, que les indiquer rapidement. La politique extérieure de Richelieu et de Mazarin, si anticatholique qu'elle ait été, plaît fort à l'estimable historien. — Il est grand ami des parlements et très-hostile au coup d'Etat salutaire du chancelier Maupeou (1781). — Il semble ignorer les derniers ouvrages publiés sur le cardinal Dubois. — Frédéric II a ses vives sympathies, malgré sa revendication de l'autonomie polonaise et ce qu'il cite des maximes odieuses de ce prince. — La révolution anglaise de 1688 lui paraît avoir constitué les libertés britanniques, comme si les institutions du moyen âge avaient été étrangères à ces libertés. — Grand admirateur de Saint-Germain, le ministre excentrique, de Turgot, de Malesherbes, de Francklin, de Necker, ce livre a aussi des faiblesses pour Condorcet, pour Siéyès, pour Lafayette et pour les Lameth, pour Mirabeau qu'il trouve monarchique, pour les usurpations de l'assemblée constituante et la révolte du tiers-état, qui ne voulait être, nous dit-on, que l'égal des ordres supérieurs, et qui, d'ailleurs, était à peu près la France. Par suite, il ne blâme ni le serment du Jeu de paume, ni la prise de la Bastille ; il a même des excuses pour l'assemblée législative ; seuls, les excès de la démagogie excitent son indignation. Comme tant d'autres, il est sévère pour les effets et indulgent ou élogieux pour les causes. Quant à Bonaparte, général, consul et empereur, partout il est loué, justifié ou excusé. C'est un lyrisme continu ; l'épopée impériale surtout échauffe la verve de l'auteur ; il se plaît aux champs de bataille et s'y attarde. L'épisode même des cent jours ne refroidit pas son enthousiasme : c'est un trompe-l'œil involontaire mais réel. Notre devoir de critique nous oblige à dire que cette histoire de l'empire, à part les batailles, qui, même, sont trop flattées, n'est pas sérieuse.

En somme, cet énorme volume, si conciencieux qu'il soit, a besoin d'une révision sévère ; nous ne pouvons le recommander que *donec corrigatur*. GEORGES GANDY.

112. **L'INFAILLIBILITÉ** *devant la raison, la foi et l'histoire*, par M. Léon GAUTIER. — In-18 de 108 pages (1870), chez H. Goemaere, à Bruxelles, à la librairie de la Propagande, à Rome, et chez V. Palmé, à Paris ; — prix : 75 c.

113. **CATÉCHISME** *de l'infaillibilité pontificale*, par M. l'abbé GRANDCLAUDE. — In-18 de 78 pages (1870), chez P. Lethielleux ; — prix : 60 c.

114. **DE L'INFAILLIBILITÉ** *doctrinale attachée au caractère apostolique de l'Eglise*, par M. E. DE MARIN. — In-8° de II-402 pages (1870), chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris; — prix : 1 fr.

115. **LA PRIMAUTÉ DE SAINT PIERRE** *prouvée par les titres que lui donne l'Eglisse russe dans sa liturgie*, par le P. C. TONDINI. — Grand in-8° de II-402 pages (1867), chez Pierre Marietti, à Rome, chez Burns et Lambert, Londres, et chez V. Palmé, à Paris; — prix : 2 fr. 50 c.

116. **SAINT IRÉNÉE** *et l'infaillibilité, réfutation du P. Gratry*, par M. l'abbé RAMBOUILLET. — In-18 de 36 pages (1870), chez H. Goemaere, à Bruxelles, et chez V. Sarlit, à Paris; — prix : 30 c.

117. **SAINT THOMAS D'AQUIN** *et l'infaillibilité*, par le R. P. Alexis REALI; — *traduit de l'italien*, par M. P. DUBOURG. — In-18 de 36 pages (1870), chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris; — prix : 25 c.

118. **L'ABBÉ GRATRY**, *le pseudo-Isidore et les défenseurs de l'Eglise romaine*, par le P. H. RAMIÈRE, de la compagnie de Jésus. — In-8° de 36 pages (1870), chez A. Regnault, à Toulouse, et chez Enault et Mas, à Paris; — prix : 50 c. *franco*.

119. **LA MISSION DU CONCILE** *révélée par l'abbé Gratry*, par le P. H. RAMIÈRE, de la compagnie de Jésus. — In-8° de 36 pages (1870), chez A. Regnault, à Toulouse, et chez Enault et Mas, à Paris; — prix : 50 c. *franco*.

120. **LETTRES** *au R. P. Gratry*, par Mgr DECHAMPS, archevêque de Malines. (*4e lettre*). — In-12 de 20 pages (1870), chez H. Dessain, à Malines, chez Mme veuve Magnin et fils, et chez V. Palmé, à Paris; — prix : 50 c.

121. **DEUXIÈME DÉFENSE** *de l'Eglise romaine contre les accusations du R. P. Gratry*, par le R. P. dom Prosper GUÉRANGER, abbé de Solesmes. — In-8° de 68 pages (1870), chez H. Goemaere, à Bruxelles, chez P. N. Josserand, à Lyon, à la librairie de la Propagande, à Rome, chez Burns, Oates et Cie, à Londres, et chez V. Palmé, à Paris; — prix : 1 fr.

122. **LE CHANT** *du cygne gallican, élégie de l'école libérale, paroles et musique du R. P. Gratry, prêtre de l'oratoire, membre de l'académie française. exécuté, après jugement préalable*, par Jean LOYSEAU, cordonnier et pas académicien. — 1 volume in-12 de VIII-266 pages (1870). chez C. Dillet; — prix : 2 fr.

123. **DEUXIÈME LETTRE** *à un catholique, précédée d'une adresse à Mgr l'évêque d'Orléans*. — In-8° de 44 pages (1870), chez C. Douniol; — prix : 1 fr.

124. **DEUXIÈME RÉPONSE** de Mgr DECHAMPS, archevêque de Malines, *à Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, suivie de divers documents relatifs à l'infaillibilité*. — 1 volume in-8° ou in-12 de 124 pages (1870), chez H. Dessain, à Malines, chez Mme veuve Magnin et fils, et chez V. Palmé, à Paris; — prix : in-8°, 1 fr. 25; in-12, 80 c.

125. **OBSERVATIONS** *sur les lettres de Mgr l'évêque d'Orléans*, par Mgr NARDI, auditeur de Rote. — In-18 de 168 pages (1870), chez H. Goemaere, à Bruxelles, chez P. N. Josserand, à Lyon, à la librairie de la Propagande, à Rome, chez Burns, Oates et Cie, à Londres, et chez V. Palmé, à Paris; — prix : 1 fr.

Les titres seuls de ces diverses publications montrent que c'est

toujours la grande question de l'infaillibilité pontificale qui se débat et qui agite les esprits. Heureusement le concile en est à son tour saisi, et la définition qu'il donnera, sanctionnée par le souverain-pontife et acceptée par tous les catholiques, mettra fin à ces longues et ardentes discussions qui jettent le trouble dans un nombre si considérable d'âmes. Est-ce un mal, pourtant, que ces discussions? Nous sommes très-éloignés de le penser. S'il y a eu des attaques regrettables, il y a eu d'admirables défenses, et, parmi ces défenses, quelques-unes resteront; parmi les attaques, nous ne voyons rien, pas même les gros livres de Mgr Maret, pas même les lettres ardentes de Mgr l'évêque d'Orléans, qui doive survivre à la controverse actuelle. Et pendant ces luttes les esprits se préparent : la vérité, même avant d'être définie, brille d'un éclat nouveau; on l'étudie dans ses sources, l'Evangile, la tradition, les conciles; on la suit dans l'histoire et dans les actes des souverains-pontifes; on entend le concert presque unanime des siècles, des Eglises, des fidèles, des théologiens, des saints, et surtout on comprend à quel point cette vérité est nécessaire, en réfléchissant aux terribles conséquences que produirait non-seulement l'erreur qui y est opposée, mais le doute sur son existence et sa certitude. C'est ainsi que le Saint-Esprit se sert des obstacles mêmes qu'on oppose à la vérité pour la faire triompher : telle est l'assistance merveilleuse promise à l'Eglise, et qui ne lui a jamais manqué. Le spectacle seul de ce qui se passe, de ce qui se fait, de ce qui se dit, et des progrès de la vérité au milieu du combat acharné des opinions et des passions, serait capable d'éclairer les intelligences droites et de toucher les cœurs sincères.

Il nous serait impossible de faire connaître à fond les différentes œuvres que nous venons d'énumérer. Dans les lignes rapides que nous allons tracer, nous nous attacherons spécialement à en montrer le caractère spécial et le mérite particulier : ce sera dire en même temps à quels lecteurs chacune d'elle pourra convenir davantage. Nous n'aurons guère que des éloges à donner, parce que nous n'examinons guère ici que les brochures et les livres qui défendent la vérité. — Sans plus de préambule, commençons donc notre revue.

L'éditeur Palmé pourra bien mériter le titre de *libraire du concile*, tant il met de zèle et d'activité à publier tout ce qui se rapporte à cette sainte assemblée, depuis l'in-folio jusqu'à la plus légère brochure, en passant par cette *Revue du monde catholique* qui acquiert de jour en jour une plus grande importance. Voici d'abord un nou-

veau petit volume faisant partie de ses *Questions du jour*, et que vient d'écrire M. Léon Gautier. Il s'agit de l'infaillibilité : M. Léon Gautier examine la question sous le triple point de vue de la raison, de la foi et de l'histoire. La raison lui montre la nécessité d'une diffusion facile et constante de la lumière ; elle lui fait voir dans l'infaillibilité plutôt une loi qu'un miracle ; elle lui fait reconnaître que cette infaillibilité n'est pas contraire au libre arbitre, qu'elle ne peut porter atteinte à celle des conciles et à l'autorité des évêques, enfin qu'elle est une condition essentielle de l'unité religieuse. Loin d'avoir rien à objecter, la raison n'a qu'à approuver. La foi lui vient d'ailleurs en aide, et, en ouvrant l'Evangile, en étudiant les conciles œcuméniques, en consultant les pères, la tradition, l'école, en examinant les actes des papes, M. Léon Gautier prouve invinciblement que ce que la raison montre comme nécessaire, la foi le montre comme réellement existant. Alors il ne lui reste plus qu'à répondre aux objections courantes : il le fait non moins victorieusement en exposant l'état actuel de la question, en montrant l'infaillibilité en action, et en traitant comme elles le méritent les objections de fait tirées de Libère, de Vigile et d'Honorius. Arrivé là, il n'a plus qu'à tirer sa conclusion, et le lecteur la tirerait sans lui. L'auteur a voulu, ainsi qu'il le dit dans sa préface (p. 5), vulgariser des travaux plus profonds, ceux surtout de dom Guéranger, dont le beau livre de *la Monarchie pontificale* pourrait être si justement intitulé : *l'Infaillibilité*. M. Léon Gautier a atteint son but : nous ne saurions mieux louer son excellent travail qu'en le disant hautement.

Sous une forme plus didactique et sous un titre que nous oserions appeler trop modeste, *Catéchisme de l infaillibilité*, parce qu'on ne comprend plus bien aujourd'hui tout ce qu'il y a d'élevé dans ce mot *catéchisme*, M. l'abbé Grandclaude vient aussi d'établir avec une remarquable solidité la thèse de l'infaillibilité pontificale. Tout s'enchaîne avec force dans les dix chapitres qu'il consacre à cette question ; tous les aspects du sujet sont examinés à la lumière de la tradition, de la théologie et de la raison ; toutes les objections sont renversées, et la vérité sort brillante et inattaquable de cette suite de raisonnements et de considérations présentés avec une grande modération, mais avec une fermeté parfaitement digne de la matière. Nous recommanderions surtout, s'il fallait choisir, le dernier chapitre, où l'auteur démontre l'opportunité et l'utilité de la définition que tout le monde attend aujourd'hui. « Que nous fournit,

« dit-il entre autres choses, l'histoire des dogmes catholiques tou-
« chant la question présente? Quelle règle nous suggère-t-elle pour
« apprécier l'opportunité d'une définition doctrinale? Elle ne nous
« manifeste que cette loi : *la négation obstinée d'une doctrine ré-*
« *vélée a toujours été la cause réelle de l'affirmation solennelle et*
« *authentique de cette doctrine.* Et plus la négation croissait d'au-
« dace et faisait de progrès dans les esprits, plus les Athanase, les
« Cyrille, les Sophrone mettaient d'activité et d'énergie à provoquer
« des sentences définitives (p. 69). » — Nous regardons le *Caté-*
chisme sur l'infaillibilité comme l'une des meilleures études à
mettre entre les mains des hommes qui cherchent la vérité de bonne
foi, et qui veulent véritablement suivre les règles de la droite raison :
c'est là l'œuvre d'un théologien distingué, qui n'en est pas à son
coup d'essai, et dont le nom sera certainement l'un des plus estimés
dans l'école.

Le livre de M. de Marin, qui est laïque, croyons-nous, sur l'*In-*
faillibilité doctrinale attachée au caractère apostolique de l'Eglise,
peut se résumer dans les deux mots de l'épigraphe choisie par l'au-
teur : *Credo... apostolicam Ecclesiam; — Tu es Petrus, et super*
hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non præ-
valebunt adversus eam. L'Eglise et la papauté sont deux choses insé-
parables; croire à l'Eglise, c'est croire aussi à la primauté de Pierre,
fondateur de l'Eglise, et, — M. de Marin le montre, — à l'infailli-
bilité de ce fondement, puisque l'édifice construit sur ce fondement
est infaillible. Caractère élevé des considérations, orthodoxie des
principes, fermeté, vigoureuse exactitude des raisonnements, voilà
les qualités qui distinguent le livre de M. de Marin; après l'avoir lu,
on dit avec M. l'abbé de Cabrières, vicaire général de Nîmes, s'adres-
sant à l'auteur : « Vous contribuerez à éclairer les esprits de ceux
« que, malheureusement, le bruit des controverses actuelles aurait
« étonnés, et peut-être scandalisés. Vous leur ferez voir que l'on peut
« continuer à être ultramontain sans manquer ni aux inspirations de
« la foi, ni même aux règles élémentaires du bon sens... (p. I). »
M. de Marin établit fortement la thèse de l'infaillibilité pontificale;
il répond avec autant d'érudition que de logique à l'objection tirée
d'Honorius, et il s'attache particulièrement a montrer le parfait ac-
cord entre l'infaillibilité de l'Eglise et l'infaillibilité du pape, établis-
sant qu'en droit comme en fait « la constitution de l'Eglise est telle
« qu'elle n'est l'Eglise que si elle est toujours apostolique, si elle a

« toujours avec elle un apôtre, le chef de ces douze auxquels Jésus-« Christ a donné, avec la plénitude de sa propre juridiction, la pro-« messe certaine de son assistance dans leur enseignement; un apôtre « qui, ayant personnellement cette plénitude de juridiction, ce pou-« voir d'enseigner toutes les nations, enseigne infailliblement la « vérité par lui-même, et dirige et confirme l'enseignement de ses « frères, des évêques auxquels seul il communique leur juridiction « restreinte en leur donnant l'institution apostolique (p. 91).. » Il prouve également que l'infaillibilité de l'enseignement de Pierre est parfaitement compatible, « en droit comme en fait, avec l'infaillibi-« lité de l'enseignement des conciles œcuméniques (ibid.). » Nous signalerons encore dans ce livre la distinction que l'auteur établit entre la dignité d'apôtre et celle d'évêque (pp. 25 et suiv.); il y a, dans ce qu'il dit à ce sujet, une solution très-remarquable de plusieurs difficultés qu'on oppose à l'infaillibilité pontificale.

A côté de ces ouvrages qui ont pour but de défendre l'infaillibilité pontificale, nous devons placer une étude fort intéressante du P. Tondini, barnabite, sur *la primauté de saint Pierre prouvée par les titres que lui donne l'Eglise russe dans sa liturgie.* Le P. Tondini s'est voué à l'œuvre du retour de la Russie à l'unité catholique. Il fait prier pour les Russes, et, en même temps, il cherche à les éclairer, en leur montrant que leur liturgie elle-même rend hommage à la suprématie de l'Eglise romaine, ce qui est une preuve que le schisme est coupable, et qu'avant la funeste séparation la foi à la primauté pontificale était la même en Orient et en Occident. C'est ainsi par sa propre liturgie que l'Eglise russe est convaincue d'erreur.. Elle professe la plus profonde vénération pour la liturgie qui lui est venue des Grecs, et elle se trouve en contradiction formelle avec le langage et la doctrine de cette liturgie. « La liturgie greco-slave, dit le P. Ton-« dini, n'est pas moins explicite sur la primauté des successeurs de « saint Pierre que sur celle de saint Pierre lui-même (p. 33). » Il se borne, dans cette première étude, à prouver par la liturgie greco-slave la suprématie de Pierre, d'où découle celle de ses successeurs; on ne saurait trop l'engager à compléter ce travail. Après avoir énuméré les titres donnés à saint Pierre par l'Eglise russe, — et ils sont nombreux et concluants, comme ceux de *fondement de l'Eglise*, de *fondement de la foi*, de *base inébranlable des dogmes*, de *premier des apôtres*, de *plus que suprême des apôtres*, de *président de l'Eglise*, de *chef des théologiens*, de *docteur* et de *guide des*

apôtres, de *porte-clefs du royaume des cieux*, etc., — il répond aux objections formulées par le journal l'*Union chrétienne;* ses réponses sont péremptoires; elles viennent, avec ses citations, apporter une force nouvelle aux défenseurs de la primauté et de l'infaillibilité des pontifes romains.

Pourquoi faut-il qu'on ait à défendre cette infaillibilité contre le P. Gratry aussi bien que contre l'*Union chrétienne*, qui est une publication notoirement schismatique? Nous avons déjà signalé un grand nombre de réponses faites aux déplorables lettres de l'ancien prêtre de l'oratoire, désavoué dans sa doctrine par son vénérable supérieur, le P. Pététot; il y en a eu bien d'autres. Toutes ne nous sont pas parvenues; nous n'en connaissons pas qui n'aient montré, et très-facilement, une véritable supériorité de science et de raison sur le trop passionné et trop crédule académicien. Nous citerons aujourd'hui un excellent travail de M. l'abbé Rambouillet sur un point spécial : le fameux texte de saint Irénée, dont le P. Gratry a si maladroitement tenté d'abuser. Dans sa petite brochure intitulée : *saint Irénée et l'infaillibilité*, M. l'abbé Rambouillet, après avoir fait ressortir l'importance du témoignage du saint, et avoir donné le texte et la traduction du chapitre 3 du IIIe livre de son *Traité sur les hérésies*, montre quel est le but que s'est proposé saint Irénée dans ce chapitre, et quelles sont les conséquences dogmatiques qui en résultent, conséquences résumées dans celle-ci : *Toutes les Eglises sont tenues de professer la même foi que l'Eglise romaine*, c'est-à-dire que *l'Eglise romaine est doctrinalement infaillible;* après quoi il examine la traduction donnée par le P. Gratry, et cet examen ne tourne pas à l'honneur de notre académicien, qui est convaincu de *cinq* grosses erreurs plus ou moins volontaires dans la traduction de dix lignes de latin ou de grec. La cause est entendue, et le public de bonne foi ne peut que porter une sentence sévère contre une école qui ne crie sans doute si haut contre les falsifications et les mensonges, que pour ne pas être prise en flagrant délit de mensonge et de falsification.

On a donc en vain essayé d'enlever saint Irénée aux défenseurs de l'infaillibilité de l'Eglise romaine et des pontifes romains. Nos lecteurs n'ignorent pas qu'on avait également essayé, et c'est encore le P. Gratry, de nous enlever saint Thomas d'Aquin. On a aussi montré au P. Gratry qu'il se trompait, qu'il était inexact, qu'il n'entendait pas saint Thomas d'Aquin, et qu'il l'accusait fort injus-

tement d'avoir établi la thèse de l'infaillibilité sur des textes faux, altérés, ou apocryphes. Le P. Reali, de l'ordre des frères-prêcheurs et directeur du collége Saint-Thomas, à la Minerve, à Rome, voyant publier à Turin une brochure où se trouvaient les mêmes assertions que celles du P. Gratry et du *Janus* de l'abbé Dœllinger, a voulu venger la mémoire du plus grand docteur de son ordre, et il l'a fait en quelques pages, de façon à ne plus permettre à la bonne foi d'attaquer la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur l'infaillibilité pontificale, en accusant le grand docteur de s'être laissé tromper par de textes faux. On ne peut que savoir gré à M. l'abbé Dubourg d'avoir donné une traduction française de l'opuscule italien. Il faut que l'école gallicane moderne se résigne à sa défaite : elle n'a pour elle aucune grande autorité, pas même celle de Bossuet, qui n'a jamais été aussi loin qu'elle, et il lui est impossible de prouver ce qu'elle avançait avec tant de complaisance, que la croyance à l'infaillibilité pontificale est le résultat de l'erreur et de la fourberie.

Mais *les fausses décrétales, le pseudo-Isidore!* nous crie le P. Gratry. On lui a également montré que ce n'est pas sur ces documents falsifiés ou non authentiques que s'est établie la croyance catholique ; dans *l'abbé Gratry et le pseudo-Isidore*, l'infatigable P. Ramière le lui montre encore une fois d'une façon sans réplique, en même temps qu'il venge le vénérable Bellarmin de l'odieuse accusation *d'insincérité* qu'on a osé lui lancer. Le P. Ramière établit : 1° Que la fraude qui a donné naissance aux fausses décrétales ne peut, en aucune manière, être attribuée à l'école que l'abbé Gratry accuse de vouloir établir sur ce mensonge l'infaillibilité papale ; 2° Que les fausses décrétales n'ont rien changé à la croyance commune relative aux prérogatives de la papauté ; 3° Que ce changement, historiquement faux, était de plus moralement impossible ; 4° Que depuis un siècle au moins les fausses décrétales ne fournissent plus aux théologiens catholiques aucune croyance en faveur de l'infaillibilité du pape ; 5° Que ni Melchior Cano, ni Bellarmin, ni, à plus forte raison, saint Liguori, n'ont tiré de cette fausse collection leurs principaux arguments ; 6° enfin, que, dans la controverse actuelle, les seules falsifications, aussi certaines qu'elle sont inexplicables, sont celles que le P. Gratry fait subir à la doctrine de ses adversaires, au moment même où il les accuse d'avoir travaillé sur des textes falsifiés. — Le P. Ramière commence sa brochure par la publication d'un fait très-curieux. On sait déjà que la plus grande

partie de l'érudition antipapale de l'abbé Dœllinger et de ses imitateurs se trouve dans Fébronius, que le P. Zaccaria a si savamment réfuté il y a près d'un siècle dans son *Antifébronius,* dont M. l'abbé Peltier a donné si à propos la traduction, il y a quelques années; eh bien! le P. Ramière nous apprend que, pour réfuter le P. Gratry, il suffit de lire une réfutation faite, probablement par le même Zaccaria, d'un livre du P. Antoine Pereyra, oratorien portugais, qui avait attaqué, il y a cent ans aussi, la primauté du souverain-pontife. Or, voici ce que dit, dans sa préface, l'auteur de cette réfutation : « J'ai cru ne pouvoir me dispenser de réfuter le livre du « P. Pereyra, parce que, écrit en langue vulgaire et d'un très-mince « volume, il m'a paru plein de dangers pour le commun des lec« teurs. Incapable de discerner la confusion qui règne dans les idées « de l'auteur, cette foule irréfléchie ne peut que l'écouter comme « un grand maître et le vénérer comme un flambeau du monde. « On l'entend, dès le début de son ouvrage, se donner comme in« spiré de Dieu, et promettre la vérité la plus élevée et la plus pure, « dégagée de toutes les falsifications modernes et appuyée uni« quement sur la tradition des premiers siècles. On sait que celui « qui parle ainsi appartient à la congrégation de l'oratoire; on le « voit déployer, dans tout le cours de son écrit, un grand semblant « d'érudition, une grande assurance d'affirmation, un mépris en« core plus grand pour les opinions opposées à la sienne, et toutes « les assurances d'un zèle ardent pour la vérité et la destruction de « l'ignorance. Seuls, les lecteurs instruits et réfléchis comprennent « combien un pareil ouvrage est préjudiciable aux âmes et propre à « les entraîner au schisme et à l'hérésie; ils y découvrent d'innom« brables et d'énormes contradictions; enfin, ils ne peuvent s'em« pêcher d'éprouver un vrai dégoût quand il voient cet auteur « apporter, pour combattre l'autorité pontificale, des objections « mille fois réfutées, et les présenter avec la même pompe et la même « assurance que si c'étaient des armes nouvellement forgées et d'une « force irrésistible. Il serait facile, pourtant, d'indiquer les écrivains « auxquels notre auteur a emprunté ses objections, et ceux qui les « ont réfutés au long et au large (pp. 5 et 6). » Le P. Gratry était donc connu il y a plus de cent ans, car la préface d'où cette page est extraite a paru en 1767; seulement, le P. Gratry s'appelait alors le P. Pereyra.

Quod inopportunum dixerunt necessarium fecerunt, a dit un

des pères du concile du Vatican : c'est cette pensée qui paraît avoir inspiré un autre opuscule du P. Ramière, intitulé : *la Mission du concile révélée par le P. Gratry*. En effet, depuis son origine, la controverse relative à l'infaillibilité pontificale est redevable de ses progrès aux adversaires de la papauté beaucoup plus encore qu'à ses défenseurs, et, parmi ces adversaires, le P. Gratry occupe une place qui ne l'a que trop mis en évidence pour son honneur d'érudit et de théologien. Le P. Ramière, saisissant l'occasion que lui offraient les retentissantes lettres de l'ex-oratorien, lui démontre que ces lettres mêmes ont révélé la véritable mission du concile actuel. C'est à la papauté qu'on s'attaque, à sa primauté, à son universelle juridiction sur l'Eglise, à son plein pouvoir de gouverner et d'enseigner ; ce sont donc là les points sur lesquels le concile doit porter la principale défense. Le grand mal est l'antipapisme : c'est l'antipapisme qu'il faut combattre. L'antipapisme veut renverser l'autorité du pape, son gouvernement, sa politique : c'est cette autorité qu'il faut affirmer plus clairement que jamais, ce gouvernement qu'il faut soutenir, cette politique qu'il faut justifier. « Voyez, dit le P. Ramière, « voyez autour de la salle conciliaire, réunis en grand nombre, les « mandataires et les représentants de toutes les erreurs et de toutes « les haines ; lisez leurs correspondances journalières ; passez au « crible tous les récits mensongers, toutes les exagérations, toutes « les calomnies, tous les injustes jugements qu'ils font circuler dans « toutes les parties de l'univers : vous trouverez pour commun résidu « de tout cet impur mélange, un seul élément : la crainte que l'in« faillibilité pontificale ne soit nettement définie (p. 33). » Cela est incontestable. Quelle conclusion en tirer ? Il n'y en a évidemment pas deux ; le P. Ramière le montre clairement.

L'illustre archevêque de Malines ne se lasse pas de répondre aux attaques dont il a été l'objet de la part du P. Gratry, et il le fait avec une force et une supériorité de logique qui ne sont égalées que par sa charité. Ses lettres n'ont pas besoin de notre recommandation ; nous nous contenterons de signaler ici la quatrième, qui s'occupe plus particulièrement de la deuxième du P. Gratry, dans laquelle l'auteur parlait des fausses décrétales et insultait saint Liguori. — Nous ne recommandons pas davantage, — parce qu'elle n'en a pas davantage besoin, — la *deuxième Défense de l'Eglise romaine contre les accusations du P. Gratry*, par dom Guéranger : il y a là une réfutation du P. Gratry aussi écrasante que la première.

Je vous plains de tomber dans ces mains redoutables,
Mon Père,

a-t-on pu dire au P. Gratry en lisant la première défense de dom Guéranger ; que dire après la seconde, qui convainc le trop présomptueux, ou plutôt le trop confiant et naïf académicien, de tant de bévues et d'ignorance à propos de saint Irénée, à propos des fausses décrétales, à propos du gouvernement de l'Eglise, et, en particulier, de cette bulle de Paul IV, dont il a essayé de faire tant de bruit? L'exécution est complète ; on serait heureux de penser que le silence gardé depuis lors par M. l'abbé Gratry est une preuve de son repentir.

Mais voici que le cordonnier Jean Loyseau nous envoie de Rome, sous ce titre : *le Chant du cygne gallican*, tout un volume qui va mettre le P. Gratry dans un grand embarras. C'est une réfutation complète, solide autant qu'amusante, et très-éloquente malgré la familiarité du ton, de toutes ses énormités. Rien n'y manque, et les plus longues citations, même du latin, même du grec, viennent montrer au *prêtre de l'Oratoire* que ceux qui le combattent ne sont pas des ignorants ; qu'ils ne se payent pas de mots ; qu'ils savent comprendre les textes et les traduire ; et Jean Loyseau montre, en outre, que l'érudition n'empêche pas le rire, et que le rire ne fait pas obstacle à l'éloquence. Il y a dans ce volume quelques trivialités de style, mais elles sont signées par un « cordonnier « qui n'est pas académicien. » Il y a surtout, et presque partout, un excellent ton de polémique badine qui atteint le but aussi bien que la polémique sérieuse, grâce à la solidité du fond, que la forme a pour but de faire plus facilement accepter. Ces choses ne s'analysent pas ; il faut les lire, et, nous devons le dire, quand on a commencé à écouter ce *Chant du cygne* on veut l'entendre jusqu'à la fin. Voilà, certes, un cordonnier qui sait écrire, et qui connaît ses textes, et qui connaît ses hommes ; s'il a appris tout cela en chaussant ses clients, il faut renoncer à l'adage : *Ne sutor ultra crepidam.* Enfin, puisqu'il se donne pour cordonnier, prenons-le pour tel, et souhaitons au P. Gratry de se faire chausser par lui : il y gagnera certainement de marcher plus droit. Voyez comme Jean Loyseau se montre au courant des choses : « Quand vous verrez, dit-il, un prince « faire un faux pas dans la doctrine et commettre cette bévue énorme « de dogmatiser dans l'Eglise de Dieu, vous pouvez être assuré qu'il « a péché par ignorance d'abord, parce qu'il n'est pas assez fort

« théologien même pour errer de son chef, mais qu'il doit avoir « derrière lui quelque docteur en soutane, flatteur en barrette « quelquefois, courtisan en mitre presque toujours (p. 133). » Et il dit cela à propos de l'affaire d'Honorius, le malin ! Ecoutons encore ses derniers mots, qui résument les impressions faites en lui par le *Chant du cygne ;* il s'adresse au P. Gratry : « Vous avez, « dit-il, fait un pas de retour, mais qui ne suffit à personne ; il ne « s'agit pas d'expliquer votre prose, il s'agit de rétracter vos erreurs. « Si jamais il m'arrive qu'un de mes écrits soit condamné par l'E-« glise comme l'ont été les vôtres, je jure Dieu que je le rétracte « d'avance, et que je le jetterai au feu. Si, en face de toutes les « énormités que je vous ai reprochées, vous ne vous relevez pas de « votre chute par un acte de complète et loyale humilité, tant que « vous demeurerez dans cette voie de révolte, et de déloyauté, et « d'outrage à tout ce qu'il y a sur la terre de plus sacré et de plus « saint, je vous le dis d'avance, avec douleur mais avec franchise, « je vous aimerai encore, mais il me deviendrait difficile de pouvoir « vous estimer (p. 261). » Qu'on lise ce livre de Jean Loyseau, qu'on le fasse lire : il amuse, il instruit, et il met les rieurs du côté de la vérité.

Nous n'en dirons pas autant de la *deuxième Lettre à un catholique, précédée d'une adresse à Mgr l'évêque d'Orléans.* L'auteur nous paraît d'une parfaite bonne foi, mais aussi d'une science qui n'égale pas sa bonne foi. Il se sépare de Mgr l'évêque d'Orléans sur certains points, il s'en rapproche sur d'autres ; il ne croit pas à l'opportunité d'une définition de l'infaillibilité pontificale, mais il se déclare prêt à se soumettre à l'Eglise ; il veut être bon catholique, et il tombe dans le libéralisme, et il regarde comme la meilleure interprétation du *Syllabus* l'interprétation donnée par Mgr Dupanloup. Mélange d'idées justes et d'idées hasardées, de bons sentiments et de vues inexactes sinon erronées, considérations qui n'aboutissent pas, raisonnements qui ne concluent pas, telle est cette brochure, qui permet d'en estimer l'auteur anonyme, mais qui ne peut le faire considérer comme un guide sûr.

On retrouve la lumière et la netteté avec la *deuxième Réponse de Mgr Dechamps à Mgr Dupanloup*, que l'éditeur a fait suivre de divers documents très-intéressants relatifs à l'infaillibilité. Ces documents sont : 1° une lettre de Mgr Dechamps à un magistrat sur l'opportunité de la définition de l'infaillibilité du saint-siége en ma-

tière de foi ; 2° la première lettre de Mgr Dechamps à Mgr Dupanloup sur le même sujet ; 3° une adresse ou supplique du recteur magnifique et des professeurs de la faculté de théologie de l'université catholique de Louvain au concile du Vatican ; 4° une lettre de saint Vincent de Paul à quelques évêques de France sur l'opportunité des décisions en matière de foi ; 5° le bref du saint-père à dom Guéranger, à l'occasion de son livre de *la Monarchie pontificale ;* et 6° la lettre de Mgr Spalding, archevêque de Baltimore, à Mgr Dupanloup. L'ensemble de ces documents, avec la *deuxième Réponse*, forme comme un traité complet de la question d'opportunité.

Nous terminerons notre revue d'aujourd'hui en recommandant vivement la traduction française qui vient de paraître des *Observations* de Mgr Nardi, auditeur de rote, *sur les lettres de Mgr l'évêque d'Orléans.* Le savant et éloquent prélat romain ne laisse rien subsister des arguments accumulés par Mgr Dupanloup contre l'opportunité d'une définition de l'infaillibilité pontificale, et un peu aussi contre l'infaillibilité elle-même. Parfaitement au courant des polémiques soulevées en Allemagne, en Angleterre et en France sur cette grave question, il réfute toutes les objections, il dévoile toutes les intrigues, il défend avec une vigoureuse éloquence les écrivains amis du saint-siége qui ont, dans ces derniers temps surtout, encouru les anathèmes de l'école gallicane. Les *Observations* de Mgr Nardi sont destinées à produire un grand bien ; nous signalerons particulièrement à l'attention les pages consacrées à rechercher les origines de la fameuse première lettre de Mgr Dupanloup (de la page 4 à la page 24) ; il y a là des révélations écrasantes, tellement écrasantes, que, déjà faites en partie dans le journal l'*Univers* dès le mois de décembre dernier, elles n'ont obtenu des tenants de l'école gallicane que l'aveu du silence le plus obstiné, mais le plus significatif. J. CHANTREL.

126. **INSTRUCTIONS** *pastorales, lettres et discours* de Son Eminence LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, *sur les principaux objets de la sollicitude pastorale.* — Tome VIII, DE 1867 à 1870. — 1 volume in-8° de 504 pages (1869), chez G. Gounouilhou, à Bordeaux, chez Thomas et Pierron, à Nancy, chez P. N. Josserand, à Lyon, et chez Bray, Douniol et Repos, à Paris ; — prix : 5 fr.

Nous avons épuisé, dans nos comptes rendus des sept premiers volumes de cette collection, toutes les formules de l'hommage, et,

aventures qu'il nous raconte dans cet ouvrage, écrit avec un entrain remarquable. « J'aime à me rappeler, dit-il, pour regretter cette « heureuse époque de ma vie, les jours heureux que j'ai passés sur « les rives du Mississipi, de l'Hudson, de l'Hoïo, du Missouri, du « Saint-Laurent.... Rien qu'à ce souvenir, mes membres recouvrent « leur élasticité, mes muscles leur souplesse, mon esprit sa « vigueur (p. 13). »

Ces pages sont animées par une gaieté et une bonne humeur continuelles, qui leur prêtent beaucoup de charme, mais qui y jettent aussi quelque diffusion, et laissent échapper des traits d'un goût équivoque, comme celui-ci : « J'ai vu, j'ai touché, j'ai même mangé, « malgré la représentation d'un nègre expert, un de ces mulets har- « monieux, et n'en fus point trop incommodé. Je n'eusse pas osé en « faire autant de certains êtres vénéneux, critiques eunuques de la « littérature (p. 10). » — Nous aurions voulu aussi que M. Revoil, se défiant du genre badin à la fois et prétentieux qui prévaut dans le journalisme, fût un peu plus sobre de citations et d'allusions. Imperfections légères, qui n'empêchent pas que ce volume ne figure avec honneur dans la collection si intéressante consacrée par MM. Mame à la science vulgarisée. A. VISSAC.

133. LA QUESTION *du Messie et le concile du Vatican*, **par les abbés LÉMANN. — 1 volume in-8° de XII-160 pages (1869), chez P. N. Josserand, à Lyon, et chez J. Albanel, à Paris; — prix : 2 fr.**

Les abbés Lémann, juifs convertis, sont frères par le sang et par l'apostolat. Gagnés au christianisme, comme ils l'ont dit eux-mêmes, par la méditation de la passion du Sauveur, ils se dévouent dans le sacerdoce, avec toute la force d'une ardente charité, à *transférer* leur nation *dans la lumière et le royaume de Dieu;* c'est le noble témoignage que leur décerne un bref du saint-père, si opportunément placé au frontispice de cet opuscule court de pages, mais grand de valeur et saisissant d'intérêt. Voilà dix ans que les abbés Lémann évangélisent leurs anciens coreligionnaires par la parole et par la plume. Leur parole a remué les foules dans plus d'une cathédrale, notamment dans l'église primatiale de Lyon, dont les vastes nefs étaient trop étroites pour des flots d'auditeurs. Leur plume, aux approches du concile, n'est pas restée inactive. Pressés par la généreuse impatience de tirer, — qu'on nous passe ce terme un peu profane — comme l'horoscope de ce concile en faveur des

israélites et des chrétiens, ils ont écrit pour les uns et pour les autres. Mais pourquoi rapprocher la *Question du Messie* et le *concile du Vatican?* parce que, dans la conviction profonde des deux auteurs qui mettent toujours en commun leurs sentiments et leurs pensées, c'est du saint concile que doit jaillir la lumière dans laquelle un peuple depuis dix-huit siècles aveuglé verra enfin le vrai Messie, et s'y attachera avec la tendresse et la tenacité de sa nature.

Deux idées se partagent cette publication : l'une est empreinte d'une religieuse mélancolie, l'autre est joyeuse et tressaille. D'abord les phases de la question messianique dans le peuple juif depuis la ruine de Jérusalem, puis l'espoir d'une dernière phase, ou la période de reconnaissance. Deux mots sur les remarquables développements de cette double pensée.

Les honorables écrivains suivent attentivement la trace du *filon messianique;* ils voient une triple période d'inquiétude, de silence et de désespoir, de rationalisme et d'indifférence religieuse.

L'inquiétude de l'attente! elle se trahit aux approches et à l'époque de la venue du Christ et se prolonge jusqu'au moyen âge. Ce fait a deux causes : la maturité du « fruit messianique » et la destruction successive de tout ce qui doit concourir à sa production. On est arrivé, suivant le langage de l'Ecriture, à la plénitude des temps ; l'Orient le sait : il attend son Sauveur. La nation juive, s'appuyant sur les données bibliques, n'ignore pas que la tige de Jessé va fleurir, que le Christ naîtra de la race d'Abraham, de la tribu de Juda, de la maison de David ; mais quand le Verbe s'est fait chair, son orgueil le méconnaît. Bientôt un incendie éclate, l'incendie du temple, où disparaissent à jamais les généalogies ; impossible de distinguer désormais la tribu de Juda et la famille de David. Cette nation se prend donc d'une immense tristesse ; elle se disperse, elle chante de nouveau le cantique de sa douleur : *Super flumina Babylonis.* Hélas! dans cet exil, plus de beauté sur cette tristesse, nul rayon de l'avenir! Israël, éperdu, interroge d'âge en âge l'horizon pour y découvrir un signe de la venue du Messie : sa crédulité est la proie des séducteurs: du Ier siècle au XVIIe vingt-cinq faux messies apparaissent dont la liste est ici ; c'est le mirage messianique.

Lorsque se fondent les Etats chrétiens sur les ruines de l'empire des Césars, Israël s'en sépare : il fait silence, il se retire dans son désespoir ; c'est l'ère des *ghettos* ou juiveries. Partout présent et partout maudit, il concentre le sacerdoce, le sanhédrin, l'école,

essentiellement distincts, dans les mains d'un homme qui n'est ni prêtre, ni juge, ni docteur ; alors surgit le rabbin, armé de la fausse cabale qui a pour objet d'interpréter l'Ecriture par les nombres, et dont les 12 volumes in-folio du talmud sont l'expression superstitieuse et sacrilége. Le rabbin, que les prophéties messianiques importunent, interdit sous peine d'anathème la recherche du Messie ; il altère la lettre de certaines prédictions ; il en fausse le sens par l'application qu'il en fait à un personnage biblique ou au peuple juif, et il tente de faire oublier la Bible en y substituant l'étude talmudique.

Mais voici venir le protestantisme, le philosophisme du XVIIIe siècle et la révolution. Sous leur triple action successive, les ghettos et le talmudisme qui en est l'oracle tendent à s'effacer ; le vieux mur qui sépare Israël de la société chrétienne se lézarde et croule. L'Allemagne et la France sont les principaux théâtres de ce grand fait. En 1791, l'assemblée constituante fait entrer les juifs, comme citoyens, dans le courant de la « civilisation » nouvelle, et à peine libres, ils sont atteints par le dissolvant de la libre-pensée. En Allemagne, au contraire, ils se livrent au rationalisme pour y trouver leur émancipation. Parmi nous, le grand synode rabbinique de 1806 est une seconde et plus éclalante consécration de l'adoption d'Israël par la société moderne.

La fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe inaugurent donc la période de rationalisme et d'indifférence. Le talmudisme succombe au delà du Rhin et en France. Avant que la proclamation de l'égalité civile fît entrer le peuple hébreu dans la famille des nations sur les débris de la vieille Europe, Spinosa, et surtout Mendelssohn, avaient infiltré le philosophisme dans les croyances juives. De 1830 à 1848, le néo-judaïsme grandit. En 1843, un comité réformiste organisé à Francfort répand de tous côtés une déclaration qui met à néant toutes les pratiques, tous les principes bibliques, et suivant laquelle l'accomplissement de la promesse du Messie n'est autre que l'admission des juifs parmi les nations. Il a fallu aux israélites d'Allemagne soixante-un ans, depuis la mort de Mendelssohn en 1786 jusqu'à l'adresse de Prusse en 1847, pour étouffer une croyance de soixante siècles. A dater de 1848, le judaïsme français s'est avancé plus rapidement, sous l'impulsion de MM. Munck, Salvador, Crémieux, Franck, Cahen, Rodrigues, Michel Weil, Astruc, dans le rationalisme contemporain. Les *Archives israélites* secondent ce

mouvement. On a même vu, en 1869, le rabbin de Besançon déclarer solennellement, en présence du grand rabbin de France, que le Messie attendu n'était que « l'épanouissement complet de la liberté, « de la raison et de la vertu. » Donc, à la place de la tige antique de Jessé, nous voyons fleurir le mythe messianique. Le Messie n'est plus que la déclaration des droits de l'homme, que l'affranchissement des juifs et leur dévoûment, par la reconnaissance de l'unité et de la spiritualité de Dieu, à la perfectibilité indéfinie de l'humanité, aux progrès de la raison parvenue à son état viril, au triomphe du dogme unitaire, au règne de la justice, de la liberté, de la concorde et de l'harmonie universelle. Tout cela brise avec la tradition patriarcale, avec la tradition prophétique, avec la tradition talmudique elle-même, avec la tradition populaire, qui, d'une commune voix, proclament un Messie personnel ; tout cela ravit aux juifs leur honneur, puisqu'en définitive ce ne serait pas eux qui auraient donné au monde le Messie; cette gloire reviendrait à l'Occident, père des principes de 89; mais qu'importe aux novateurs? Les abbés Lémann déroulent sans colère leurs aberrations : ils n'en sont que les historiens attristés. L'indifférence matérialiste à l'égard du Messie, indifférence qui s'accuse par le culte actuel du veau d'or, arrache à leur conscience des accents plus émus. Un israélite d'Alsace leur disait : « Je « ne crois qu'à ce que je touche, à mes prés et à mon argent. » Combien, en Europe, pourraient faire cette réponse ! Et c'est ainsi que de décadence en décadence, de l'attente et de l'inquiétude au désespoir, du désespoir au mythe, du mythe à l'indifférence, « on a « touché enfin à la boue du scepticisme et du matérialisme (p. 78). »

Ah ! qui donc renouvellera de nos jours le prodige du grand prêtre faisant briller le feu sacré, au retour de la captivité de Babylone, sur la boue levée vers le Seigneur? Ce sera le pontife du Vatican ! et déjà se dessine, aux yeux des abbés Lémann, l'aurore de la dernière phase, de la période de reconnaissance où leur nation, comme autrefois les fils de Jacob devant leur frère Joseph, tomberont aux genoux du saint-père pour recevoir de lui la parole qui donne la vie. Le concile du Vatican est pour eux le symptôme de cette grande rénovation. Ils croient voir dans les épîtres de saint Paul aux Romains et aux Thessaloniciens des présages qui autorisent leur espoir. De même que l'incrédulité des juifs a été, selon le plan providentiel, le triomphe de la foi dans la gentilité, de même le mystère d'iniquité qui, depuis trois siècles, s'accomplit dans les

nations chrétiennes et dont la révolution précipite d'heure en heure l'achèvement, aura pour divine antithèse le retour d'Israël au Messie méconnu. Trois chapitres étincelants de verve, et où le langage se colore souvent de la majesté biblique, développent, dans l'histoire agrandie de Joseph, ce qui est et ce qui sera. L'apostasie révolutionnaire des nations chrétiennes est de plus en plus manifeste. A mesure que cette iniquité grandit, la disette de vérités produit la famine, une famine qui bientôt sera immense; mais les greniers réparateurs sont à Rome ; notre Joseph à nous, c'est le pape, qui a réuni les évêques pour rassasier le monde autour duquel le scepticisme fait le désert.

Et le Joseph du Vatican sera reconnu par ses frères, par les juifs qu'il aime d'une tendre affection, et qui, revenant au Christ par le pape son vicaire, entraîneront avec eux les peuples par une sainte émulation de foi et d'amour. Ce sera de toutes parts un renouvellement de vie chrétienne, un doux rayonnement de chaleur et de lumière, après la tempête qui, selon toute apparence, sera le miséricordieux châtiment d'une conjuration universelle contre toute vérité. Les abbés Lémann estiment que notre siècle sera témoin de cette sublime reconnaissance du nouveau Joseph, dont les gerbes entassées apaiseront la faim des peuples. Et ce ne sera pas, ajoutent-ils, la fin du monde, car la conversion des juifs doit coïncider, au contraire, avec la plus étonnante splendeur des sociétés; que sera leur retour, a dit saint Paul, sinon un retour de la mort à la vie? leur résurrection enrichira le monde (p. 150). Il y a là de brillantes conjectures. Nul doute que le concile du Vatican ne soit appelé providentiellement à améliorer, sinon à renouveler la *face de la terre.* On en espère l'éclatant triomphe de l'Eglise et sa victoire décisive sur la révolution qui élabore le grand mystère du mal. Mais un coup de tonnerre va-t-il jeter Israël dans le bercail catholique avant la fin de ce siècle, et, en ce cas, le rajeunissement du globe par leur conversion commencera-t-il une longue période d'unité chrétienne, ou ne sera-t-il, comme plusieurs le pensent, qu'une halte magnifique, mais courte, entre deux orages dont le second verra l'antechrist? Voilà, selon nous, des obscurités impénétrables à la sagacité humaine. Quoi qu'il en soit, les abbés Lémann ont plaidé, avec une chaleur qui va de l'âme à l'âme, la causes des glorieuses espérances. Joignant la patience de l'érudition à l'élan de la poésie, ils ont vraiment ce feu sacré qu'ils voudraient voir dégagé de la fange où leurs frères se plongent.

Rien d'amer ni d'irrité dans leurs plaintes et dans leurs conseils. Ils se sentent au cœur autant de compassion affectueuse pour leur nation que de tendresse pour l'Eglise leur nouvelle mère, comme ils le disent.

« Puisse ce livre, écrit avec cette foi et ce courage que donne « l'amour, être comme le premier coup de pioche à ce qui reste de « la vieille muraille de séparation (p. XII) ! » Si nous ne nous trompons, ce coup de pioche est donné dans plusieurs lettres adressées à l'*Univers israélite*, qui croit au Messie personnel. Les abbés Lémann ont répondu victorieusement aux objections des israélites ; ils ont posé cette question souveraine : existe-t-il dans la synagogue une autorité pour protéger la croyance menacée du Messie personnel, et quelle est cette autorité ? Qu'elle réponde ou non, l'orthodoxie juive ne montrera nulle part en Israël cette autorité protectrice ; n'ira-t-elle pas la chercher au Vatican ? GEORGES GANDY.

134. LA SAINTETÉ *dans la souffrance*, par M. l'abbé E. SEYTRE. — 1 volume in-12 de XII-428 pages (1869), chez Jacques Lecoffre fils et Cie ; — prix : 2 fr.

La sainteté dans la souffrance ! Quoi de plus exact, de plus conforme à la doctrine évangélique ? *Si compatimur, ut et conglorificemur*, a dit saint Paul. L'auteur de cet ouvrage envisage donc la souffrance, comme il convient de le faire pour en expliquer le mystère, au seul point de vue de la foi et dans un esprit tout chrétien : elle est une épreuve, un creuset d'où nous devons sortir, suivant les desseins de Dieu qui la permet, purifiés des scories du péché, brillants de l'éclat de toutes les vertus, et dignes de régner dans les cieux avec Jésus-Christ ressuscité. C'est ainsi que la souffrance devient un instrument : 1° de conversion et d'expiation ; 2° de sanctification ; 3° de glorification ; c'est toute la division de l'ouvrage.

Pour traiter convenablement un tel sujet, la science de la théologie mystique qui s'y rapporte était sans doute nécessaire, et l'auteur prouve surabondamment qu'il la possède ; mais il fallait au même degré cette connaissance pratique que donne l'expérience, ce que nous pourrions appeler l'étude sur le vif du travail prodigieux opéré dans l'âme par la souffrance ; or, si M. l'abbé Seytre ne nous apprenait, dans la préface de son livre, que pendant plusieurs années il fut employé au consolant ministère du soin des malades, on s'en apercevrait aisément à l'accent attendri de son style et aux merveilles

Vous avez fait pour moi des œuvres merveilleuses :
Chaque siècle qui fuit
Redira mon bonheur entre les plus heureuses
Au siècle qui le suit.

Le *Cantique des cantiques* est un travail d'une nature toute différente. On sait à combien d'interprétations a donné lieu ce livre mystérieux et divin. Les uns y ont vu un épithalame que Salomon se serait composé à lui-même à l'occasion de son mariage avec une fille des Pharaons ; d'autres en font une espèce de pastorale d'un genre oriental et étrange, c'est-à-dire une série de petits chants sans grande liaison entre eux ; pour Bossuet, c'est un chant consacré dès l'origine aux fêtes nuptiales chez les Juifs, et divisé en sept journées correspondant aux sept jours que duraient ordinairement ces fêtes ; Luther déclarait y voir la célébration, par Salomon, sous une allégorie gracieuse, de sa politique et de son gouvernement ; Origène a parfaitement démontré que tout y est mystique, qu'il y est traité de l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise, et Ménochius, comme la liturgie du reste, entend qu'on en applique une bonne partie à la très-sainte Vierge. Nous ne parlons pas du drame inventé par M. Renan, où des personnages imaginaires viennent tour à tour jouer un rôle de fantaisie, où rien n'est omis que le texte réel et la vérité des situations.

Après avoir exposé, dans un langage excellent et avec beaucoup d'ordre, ces opinions diverses, et avoir déclaré qu'il n'y a d'acceptable que le sens de l'Eglise, M. Du Mazet n'oublie pas de rappeler dans quel esprit et avec quelles précautions doit être lu un livre que les Juifs eux-mêmes ne pouvaient ouvrir avant d'avoir atteint l'âge de trente ans. « La même parole, dit Fénelon, est un pain qui « nourrit les uns et un glaive qui perce le autres : le meilleur ali- « ment se tourne en poison dans les estomacs corrompus. » Et saint Bernard écrit aussi : « Ce cantique ne doit être confié qu'à des esprits « purs, à des oreilles chastes, qui ont dompté la chair et l'ont assu- « jettie à l'âme, et c'est pour les impurs une indigne présomption « de se livrer à une lecture si sainte. » Or, c'est là précisément que nous arrêterions notre poète. Sa version, sans doute, est exacte ; le rhythme et la coupe des vers ne pouvaient être mieux choisis ; la mise en œuvre, les explications des personnages et des lieux, l'enchaînement du dialogue, ne laissent rien à désirer ; des notes utiles ajoutent à la clarté du texte : tout cela, nous en conve-

nons, et c'est justice. Mais comment n'a-t-il pas réfléchi que les esprits « purs et dégagés des sens » sont fort rares, que beaucoup de lecteurs, alléchés par le titre, négligeront et les notes et la savante introduction, pour se jeter sur les tableaux passionnés qui abondent, et qu'il était indispensable de reproduire ici dans un langage accessible à tous ? A notre génération sensuelle il faudrait un prodigieux effort, un effort qu'elle ne fera pas, pour trouver, dans une description comme celle des pages 37 et 38, autre chose que le réalisme d'une passion surexcitée, poétique tant que l'on voudra, mais d'autant plus dangereuse. Nous le dirions de plusieurs autres pages encore. Tout en reconnaissant le mérite du traducteur, sa parfaite connaissance de la matière, ses intentions chrétiennes, honnêtes de tout point, l'excellence du but qu'il s'est proposé, l'esprit de foi et de soumission à l'Eglise qui l'a guidé, et aussi, répétons-le, son réel talent, nous ne saurions convenir qu'il ait fait un ouvrage utile, du moins en l'offrant au public. Il y a dans la sainte Ecriture tant de choses magnifiques n'offrant aux imaginations aucun péril, qui eussent exercé beaucoup plus utilement le talent religieux du poète ! — En tout cas, on le comprend, ce petit ouvrage doit être sévèrement interdit aux jeunes gens, et même à d'autres. Les personnes d'un âge plus avancé qui désireraient s'édifier sur ce que M. Renan appelle fièrement son *exégèse,* — mot fastueux, sous le couvert duquel il s'imagine pouvoir tout faire passer, — auront ici quelques spécimens de sa commode et large manière de procéder, là où le plus scrupuleux respect est encore une loi de la science autant qu'une exigence du bon goût. V. Postel.

144. **LES DOCTRINES ROMAINES** *sur le libéralisme envisagées dans leurs rapports avec le dogme chrétien et avec les besoins des sociétés modernes*, par le P. H. Ramière, de la compagnie de Jésus. — 1 volume in-8° de XXVIII-356 pages (1870), chez Lecoffre fils et Cie ; — prix 4 fr.

145. **LE PROGRAMME** *du concile tracé par Mgr l'évêque d'Orléans*, par le même. — 1 volume in-8° de 108 pages (1870), chez A. Régnault, à Toulouse, et chez Enault et Mas, à Paris ; — prix : 60 c., et 80 c. *franco.*

146. **HISTOIRE DES CONCILES** *d'après les documents originaux*, par Mgr Héfélé, évêque de Rottenbourg ; — *traduite de l'allemand* par M. l'abbé Delarc. — Tomes III et IV, 2 volumes in-8° de 664 et VI-634 pages (1870), chez Adrien Le Clère et Cie ; — prix de chaque volume : 6 fr.

147. **HISTOIRE** *du concile de Trente*, par M. Baguenault de Puchesse. — 1 volume in-8° de IV-328 pages (1870), chez V. Palmé ; — prix : 3 fr.

148. **JOURNAL** *du concile de Trente, rédigé par un secrétaire vénitien présent*

aux séances de 1562 à 1563, et publié par M. Armand BASCHET. — 1 volume in-8° de 276 pages (1870), chez H. Plon ; — prix : 6 fr.

149. **CE QUI SE PASSE AU CONCILE** ; — 2e *édition*. — 1 volume in-8° de 216 pages (1870), chez H. Plon ; — prix : 4 fr.

150. **QUATRIÈME LETTRE** *à Mgr Dechamps, archevêque de Malines*, par A. GRATRY, prêtre de l'oratoire, membre de l'académie française. — In-18 de 108 pages (1870), chez C. Douniol ; — prix : 75 c.

151. **DE L'OBÉISSANCE** *et soumission qui est due à notre saint-père le pape en ce qui regarde les choses de la foi*, par messire Louis ABELLY, évêque de Rodez (1654) ; — *édition nouvelle, publiée par les soins de* M. l'abbé P.-P. CHÉRUEL, curé de Saint-Honoré, à Paris. — 1 volume in-18 de XXIV-260 pages (1870), chez H. Goemaere, à Bruxelles, à la librairie de la Propagande, à Rome, et chez V. Palmé, à Paris ; — prix : 2 fr.

« Il n'est pas au pouvoir de l'homme d'établir la société sur un « fondement différent de celui qui a été pris par son divin auteur ; et « cependant, grand nombre de peuples travaillent de toute leur force à « renverser ce fondement, s'imaginant que le progrès de la société et « son parfait bonheur ne peuvent résulter que de la substitution de « leurs faux systèmes à ce fondement divin. Ils donnent donc pour « base à l'édifice social de prétendues libertés dont ils n'auraient qu'à « se rappeler l'origine, à considérer la nature perverse et les funestes « résultats, pour comprendre que tous leurs efforts doivent inévita- « blement aboutir à la décadence, aux révolutions, à une honteuse « servitude, et aux maux les plus affreux. » Ces paroles, extraites du bref adressé par le saint-père au P. Ramière à l'occasion de son livre sur *les Doctrines romaines*, indiquent parfaitement le but que s'est proposé l'auteur et la valeur de son œuvre. « Aussi, poursuit le sou- « verain-pontife, ayant compris, par le sommaire de quelques cha- « pitres de votre livre intitulé : *les Doctrines romaines sur le libéra-* « *lisme envisagées au point de vue du dogme chrétien et de l'intérêt* « *social*, que vous avez traité sérieusement ce sujet, nous vous féli- « citons de la liberté et du courage avec lequel vous avez mis en « lumière des vérités repoussées par un grand nombre, mais absolu- « ment nécessaires pour désabuser les intelligences trompées et pré- « venir les plus grands malheurs. Si on ne peut espérer que votre tra- « vail ouvrira les yeux des aveugles et de leurs aveugles guides, nous « augurons du moins qu'il éclairera les yeux obscurcis, et rendra les « clairvoyants plus perspicaces. » Ce témoignage, venu de si haut, recommande suffisamment le nouvel ouvrage du P. Ramière, et nous sommes heureux de le placer en tête de cet article consacré, après

d'autres, à l'examen des ouvrages qui ont pour objet le concile ou dont le concile a été l'occasion. Il est clair, en effet, que l'erreur libérale, de quelque nom qu'elle se pare, sous quelques sophismes qu'elle se cache, à quelque degré qu'elle ait pénétré dans telles ou telles intelligences, est la grande erreur que le concile est appelé à condamner. Ce qui se passe depuis six mois le montre bien. Qui ne voit que les efforts qui se font contre la définition de l'infaillibilité pontificale ont pour principal motif la condamnation de l'erreur libérale si solennellement prononcée par Pie IX dans l'encyclique *Quanta cura?* Le P. Ramière vient donc fort à propos préparer les esprits à recevoir toute la vérité, en examinant quelles sont les doctrines romaines sur le libéralisme, en montrant que ces doctrines ne sont contraires ni au véritable progrès, ni au bonheur de la société, ni à la stabilité du pouvoir, qu'elles sont même les conditions essentielles du progrès et de la prospérité des peuples, et que le monde, s'il veut être sauvé, devra les accepter dans toute leur intégrité. Il y a dans le sein du catholicisme trois écoles différentes en présence de ces doctrines : l'école de ceux qui les acceptent et les défendent, la *droite*, comme dit notre auteur ; l'école de ceux qui les repoussent absolument et qui veulent élever les idées libérales à la dignité de principes, en abandonnant et condamnant les traditions catholiques contraires à ces idées, la *gauche ;* enfin le *tiers-parti*, qui accepte sans réserve les libertés modernes, qui se tait sur les principes contraires, mais qui nie l'infaillibilité du pape, par qui ces libertés ont été repoussées. En un mot, il y a les *catholiques tout court*, sans épithète, qui reçoivent les enseignements du saint-siége ; les *catholiques libéraux*, qui choisissent parmi eux, et qui estiment qu'il faut accepter les libertés modernes en ne s'occupant plus des principes catholiques ; les *libéraux* soi-disant catholiques, qui regardent ces principes comme des erreurs et les libertés modernes comme des vérités, comme un progrès. Le travail du P. Ramière a pour objet de prouver que les premiers ont raison, et d'attirer aux doctrines romaines les partisans des deux autres écoles, en leur montrant qu'ils ne peuvent pas être réellement catholiques sans revenir à ces doctrines. Il ne prétend pas pour cela faire revenir la société en arrière, ni condamner sans distinction tous les progrès accomplis ; car, comme il le dit, le programme de la *droite* est celui-ci : « Maintien énergique de la *doctrine* traditionnelle ; répudiation également énergique des modernes *erreurs ;* « acceptation pleine de confiance des *faits* que la Providence a per-

« mis, et emploi courageux des *progrès* matériels que les sociétés « modernes ont réalisés (p. v) ; » mais il cherche s'il n'y a pas un point de conciliation qui puisse réunir tous les catholiques sincères dans une même doctrine, point capital, point sur lequel roulent toutes les discussions sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire les rapports entre la liberté humaine et l'autorité divine, principe incontestable, dont l'unanime et ferme profession rendrait inoffensives les divergences inévitables sur les points secondaires, et il pense que ce point capital, que ce principe incontestable existe : c'est *la royauté sociale de Jésus-Christ*, « terrain, dit-il, qui doit réunir « tous les vrais catholiques, si divisés qu'ils puissent être d'ailleurs « dans les questions politiques (p. xiv). » — Telle est la thèse du P. Ramière, thèse magnifique et qu'il établit magnifiquement, après avoir d'ailleurs soigneusement distingué la *thèse* et l'*hypothèse,* la question théorique et la question pratique. En effet, comme il le dit encore, « que Jésus-Christ soit le roi des sociétés aussi bien que des « individus, et, par conséquent, que les sociétés doivent obéir à la loi « de Jésus-Christ, conformer leurs propres lois à la sienne, défendre « ses droits et ceux de son Eglise contre les attaques de l'impiété, « comme elles défendent les droits de leurs magistrats et de leurs « simples citoyens contre les attaques de l'injustice : voilà la thèse, « qui est absolue et générale, et qui fait abstraction de telle ou telle « société. — Mais que, dans une société qui, de fait, est constituée en « dehors de l'autorité de Jésus-Christ, dont les membres sont en « grande partie étrangers à son Eglise, le pouvoir civil, qui n'a ja- « mais le droit de violenter les consciences, doive tolérer, dans une « mesure plus ou moins large, la négation de la vérité et se dispen- « ser de prêter son appui à l'autorité de l'Eglise : voilà l'hypothèse, « dont la vérité dépend de l'application des principes absolus à des « circonstances variables, et au sujet de laquelle l'Eglise a adopté « plus d'une fois les solutions les plus conciliantes (pp. xxiv, xxv). » — Après avoir ainsi posé sa thèse et indiqué son plan, le P. Ramière établit : 1° Que la question du libéralisme touche aux intérêts les plus graves et aux dogmes les plus fondamentaux du christianisme ; — 2° Que la question de la royauté sociale de Jésus-Christ est d'une souveraine importance au point de vue des intérêts de la société moderne ; — 3° Que la royauté sociale de Jésus-Christ est démontrée par les principes révélés, et par la nature de la société civile et de la société religieuse ; — 4° Que la restauration de cette royauté peut seule

garantir aux sociétés modernes le premier élément de leurs progrès, qui est la profession de la vérité ; — 5° Qu'elle est l'unique garantie de la liberté des intelligences, de la dignité des peuples modernes et de l'autorité civile ; — 6° Que les sociétés modernes ne sauraient échapper au joug tyrannique du césarisme, si elles persistent à renier la royauté de Jésus-Christ ; — 7° Que la restauration de la royauté sociale de Jésus-Christ garantit la liberté aussi bien de l'oppression du pouvoir que de ses propres excès ; — 8° Enfin, que le rétablissement de cette royauté peut seul permettre à l'Eglise de relever de sa dégradation l'immense majorité du genre humain. — Cette simple énumération peut donner une idée de l'importance et de la multitude des questions soulevées et résolues par le savant et infatigable jésuite ; nous ne pouvons même indiquer les innombrables subdivisions de ce grand et beau travail.—Arrivé à la conclusion, l'auteur se trouve en face de deux grands noms, de deux grandes autorités catholiques, dont les sentiments sur l'avenir du monde paraissent à première vue fort opposés : Joseph de Maistre, qui prévoyait un magnifique triomphe de l'Eglise pour des temps qui ne pouvaient guère être éloignés ; Donoso Cortès, qui s'attendait à d'épouvantables catastrophes et au triomphe du mal, à moins d'une intervention divine extraordinaire. Faut-il se laisser aller au désespoir avec le second, à l'espoir avec le premier ? Le désaccord n'est qu'apparent, dit le P. Ramière. Si de Maistre a plus insisté sur les signes de résurrection qu'il entrevoyait dès le temps de la grande révolution, si Donoso Cortès, à la lueur de l'incendie allumé en 1848, s'est plus attaché à considérer la décadence continue des sociétés contemporaines, tous deux s'accordent dans ces deux idées fondamentales, que, sur la terre et dans l'état de nature déchue où l'homme se trouve, le mal triomphe naturellement, et le bien ne triomphe que surnaturellement. Or, Donoso Cortès a pensé que nous marchons en ce moment au triomphe naturel du mal, qui ne pourra être que surnaturellement vaincu ; de Maistre a cru voir les signes de cette intervention surnaturelle qui donnera la victoire au bien. Et c'est à la considération de ces signes que le P. Ramière aime aussi à s'arrêter : il ne voudrait pas assurer que les sociétés modernes reviendront à la vérité avant d'avoir encore beaucoup souffert, avant d'avoir subi de nouveaux châtiments pour leur apostasie ; mais il lui paraît que les germes du bien sont assez nombreux déjà, que les motifs d'espérance sont assez puissants pour que les plus belles espéran-

ces soient permises. » Nous penchons donc, dit-il avec une convic-
« tion profonde, du côté de l'espérance, sans nous dissimuler pour-
« tant aucun des motifs, malheureusement trop réels, sur lesquels
« s'appuie l'école du désespoir. Avec celle-ci, et autant qu'elle, nous
« désespérons des hommes; mais nous attendons plus qu'elle de
« la miséricorde de Dieu, même pour l'existence terrestre de l'Eglise
« (p. 318). » La réunion du concile œcuménique doit compter parmi ces signes de la miséricorde de Dieu. — Le livre se termine par deux notes que nous devons signaler, à cause de leur importance. La première s'occupe de la liberté américaine; les faits qui y sont indiqués montrent combien cette liberté si vantée cause de ravages dans les âmes et nuit même à la prospérité matérielle des Etats-Unis. La seconde contient l'aveu, mis en relief, d'un journal libre-penseur anglais, la *Pall Mall Gazette*, qui prouve l'incompatibilité des principes du libéralisme et de la doctrine chrétienne: « Impos-
« sible, dit le journal anglais, de concilier un système quelconque
« de théologie chrétienne avec ce que nous nommons civilisation et
« progrès. Aucun homme qui entend quelque chose à la question
« ne voudra même essayer d'opérér cette conciliation. Mais de tous
« les expédients inventés pour venir à bout de cette impossibilité,
« il n'en est peut-être aucun d'aussi absurde que celui qu'ont ima-
« giné les catholiques libéraux. En divisant, comme ils le font, le do-
« maine de l'Etat et celui de l'Eglise, ils ne tendent à rien moins qu'à
« couper en deux la vie humaine, et à donner à chaque moitié son
« assortiment de principes contraires, mais également vrais dans
« leurs sphères respectives. Il nous semble impossible que cette ma-
« nière de penser et de parler puisse durer longtemps. Elle doit être
« supplantée par des méthodes plus hardies, et cela probablement
« avant peu (p. 343). » Le P. Ramière fait ressortir avec une grande force de ces paroles du journal anglais la condamnation des catholiques libéraux, et leur impuissance à concilier au catholicisme ceux qui en sont séparés; il n'y a que la vérité intégrale qui puisse illuminer les intelligences égarées dans l'erreur. — Après cette trop courte analyse de ce livre, après la reproduction d'une partie du bref qu'il a valu à son auteur, nous n'avons pas besoin de dire combien la lecture en sera utile à ceux qui cherchent sincèrement et courageusement la vérité.

Nous avons encore sous les yeux un autre ouvrage sorti de la même plume féconde et vaillante. Saisissant ces paroles d'une réponse adres-

sée à Mgr l'archevêque de Malines par Mgr l'évêque d'Orléans : « Faisons un grand concile, » le P. Ramière recherche quel doit être, en effet, le *programme du concile*, et il conclut, comme Mgr l'évêque d'Orléans : « Développons les vives et fécondes puissances de l'Eglise...; « dissipons enfin, par des déclarations nettes, précises, formelles, « tous ces affreux malentendus qui nous dévorent. Voilà comment « nous ramènerons à nous ce siècle qui nous fuit, et comment nous « pourrons sauver la société, qui crie au secours par toutes les voix « de ses souffrances et de ses périls (p. 5). » Mais comment réaliser ce programme ? Est-ce en laissant les âmes incertaines sur la vérité qui les agite le plus aujourd'hui ? Est-ce en faisant tous les efforts pour que le concile ne donne pas une déclaration nette, précise, formelle sur l'infaillibité du pape ? Non, reprend le P. Ramière ; et, après avoir montré quels sont les *malentendus théologiques ;* après avoir prouvé que l'*antipapisme*, dont il s'est déjà occupé dans une autre brochure, est le principal obstacle, le malentendu capital qui engendre tous les autres, il est en droit de conclure « que la condamnation de cet antipapisme par la définition solennelle de la souveraineté doctrinale du vicaire de Jésus-Christ est la première de ces « *déclarations nettes et précises* qui doivent assurer le succès du « concile et *ramener à nous le siècle qui nous fuit* (p. 9). » Chemin faisant, le vigoureux polémiste s'attaque directement au gallicanisme, dont il dévoile les intrigues récentes et dont il réfute les objections contre l'infaillibilité pontificale et contre l'opportunité de la définition. Arrivant ensuite aux *malentendus politiques*, il ne dissimule pas que de là viennent les difficultés les plus sérieuses. « C'est sur- « tout, dit-il, c'est surtout dans cet ordre de choses que l'antipapisme « libéral se pose entre le christianisme sincère et le libéralisme anti- « chrétien, comme un malentendu fatalement hypocrite, s'efforçant « de dissimuler la vérité pour la concilier avec l'erreur, et mendiant « pour l'Eglise la permission de vivre, en signant l'abdication de « sa royauté (p. 54). » Est-ce travailler à faire cesser le malentendu, que de présenter la doctrine catholique sous l'aspect qui répugne le plus aux sociétés modernes ? Or, les adversaires de l'infaillibité pontificale, sachant que le libéralisme est l'idole du jour, ont soin de montrer la condamnation du libéralisme comme la conséquence inévitable de la proclamation de l'infaillibilité papale : c'est habile, sans doute ; mais est-ce loyal ? Est-ce que le libéralisme n'est pas déjà condamné ? Est-ce que la proclamation de la vérité pourrait

changer quelque chose à la situation? Oui, dans un sens; mais dans ce sens que, le malentendu cessant parmi les catholiques, tous les fidèles enfants de l'Eglise, au lieu de se combattre entre eux sur ce point capital, tourneraient toutes leurs forces contre l'ennemi, et travailleraient tous à prouver que le libéralisme, condamné par l'autorité infaillible du pape, est en effet condamnable parce qu'il est faux, et, qu'étant faux, il ne peut être que nuisible aux sociétés comme aux individus. Ce serait donc suivre le programme de Mgr Dupanloup, qui veut « un grand concile, » que de condamner cette fatale erreur du libéralisme en définissant l'infaillibilité pontificale qui l'a déjà proscrite. — Nous ne pouvons suivre l'auteur dans tous les développements qu'il donne à sa thèse; nous recommandons spécialement les paragraphes consacrés, vers la fin, à la politique de la papauté étudiée dans ses actes, et à la politique de l'Eglise jugée d'après ses enseignements. Mettant enfin l'antipapisme et la papauté en présence, l'auteur leur fait tracer le programme d'un grand concile. L'antipapisme dit au concile: « N'adressez la parole aux sociétés mo- « dernes que pour renoncer à toute autorité à leur égard, et, puisque « la papauté ne veut pas comprendre les nécessités des temps présents, « reniez, au moins tacitement, la politique compromettante qu'elle « s'obstine à suivre (p. 105). » La papauté tient un autre langage : « Le secret de faire de grands conciles, dit-elle, nul ne le connaît « mieux que moi, car c'est à moi que Jésus-Christ l'a livré, et non « pas à ceux qui s'attribuent le droit de donner à l'Eglise une direc- « tion opposée à la mienne... Faisons un grand concile, et pour cela « affirmons hautement la vérité, car la manifestation de la vérité est « le premier devoir d'un concile, et c'est aussi, à l'heure présente, « le plus grand besoin de la société... Rappelons aux sociétés mo- « dernes qu'il n'y a pour elles de salut, de stabilité, de progrès « véritable, que dans la subordination à l'autorité de l'Homme- « Dieu (pp. 105, 106). » On ne saurait dire que l'ouvrage du P. Ramière ne vient pas à son heure; on doit ajouter qu'il est bien capable de faire voir clair à ceux qui cherchent la vérité avec simplicité et bonne foi.

En passant de ces œuvres d'actualité à l'*Histoire des conciles* de Mgr Héfélé, nous ne sortirons pas encore des discussions présentes, car les questions soulevées aujourd'hui s'appuient sur de vieilles questions, et, parmi celles-ci, il en est une, celle du pape Honorius, qui est devenue aussi vivante qu'au VIIe siècle : or, les deux

volumes nouveaux qui ont paru de l'*Histoire des conciles* fournissent précisément les détails les plus circonstanciés sur cette grave question. — C'est une bonne fortune, pour un ouvrage qui jouissait déjà d'une grande réputation, d'avoir vu son auteur élevé aux honneurs de l'épiscopat ; mais pourquoi ne dirïons-nous pas tout d'abord que l'attitude prise par Mgr Héfélé dans ces derniers jours n'est cependant pas de nature à augmenter, bien au contraire, l'autorité de son ouvrage? On avait déjà à reprocher à cette œuvre un certain embarras, certaines indécisions : on aimait à les attribuer au caractère de la science allemande et à un grand esprit d'impartialité, qui ne trouvait plus le moyen d'arriver à une décision nette parce qu'il était comme accablé sous la masse des documents contradictoires ; aujourd'hui, en voyant Mgr Héfélé, à peine évêque, trancher dans un sens défavorable au saint-siége des questions qu'il avait laissées indécises dans son histoire ou qu'il avait décidées autrement, que peut-on penser de sa science? que peut-on penser de sa doctrine? C'est une nouvelle éclipse de cette science allemande qui paraît avoir été surfaite : on a confondu la science avec l'érudition, on a pris pour de la profondeur ce qui n'était parfois que de l'obscurité ; mais la lumière commence à se faire, et l'on reconnaît qu'il y a beaucoup à rabattre sur certaines réputations.—Loin de nous la pensée, certes, de contester l'érudition, les immenses recherches, l'esprit laborieux même de ceux que nous avons le regret de combattre ; mais, il faut bien le dire, la doctrine n'est pas toujours à la hauteur de l'érudition, et l'esprit catholique est souvent fort obscurci par des préjugés et des antipathies que la vraie science repousse. — Les tomes III et IV de l'*Histoire des conciles* vont du concile de Chalcédoine, en 541, au synode de Vermeria, en 753 : c'est un espace de deux siècles, pendant lesquels se sont tenus les conciles œcuméniques de Chalcédoine, premier et deuxième de Constantinople, le concile Quinisexte ou *in trullo*, et le deuxième de Nicée. Rien de plus propre que cette *Histoire des conciles* à montrer tout ce que l'Eglise a fait pour la défense et la propagation de la vérité, pour le maintien de la discipline ecclésiastique et pour la civilisation des peuples. Il faut lire ces controverses ardentes d'où le dogme sort toujours victorieux, ces canons des conciles qui renversent toutes les erreurs, qui remédient à tous les abus, et qui forment lentement, mais sûrement, ce monde chrétien si différent du paganisme qu'il vient renverser. Au milieu de la joie profonde que fait éprouver le spectacle de ce mer-

veilleux développement du dogme, de ce non moins merveilleux épanouissement de l'esprit du christianisme, des signes douloureux apparaissent, qui font pressentir la triste défection de l'Orient ; mais on admire avec quelle prévoyance les papes ont travaillé à prévenir ces déchirements, et de combien de maux le monde chrétien eût été préservé, si leur autorité avait été mieux obéie et plus généralement reconnue. C'est avec grande raison que Mgr Héfélé insiste sur les efforts de saint Léon le Grand pour s'opposer aux empiétements des patriarches de Constantinople, et qu'il cite en note un long passage de la *Monographie de saint Léon*, par Arendt, passage où on lit, entre autres, ces remarques si justes : « Les rapports qui existent entre « le pape et le monde chrétien lui imposent le devoir de veiller à l'a- « venir de l'Eglise, alors surtout qu'un concile se laisse trop domi- « ner par les besoins d'actualité et favorise un intérêt particulier, au « point de compromettre les intérêts généraux. L'histoire n'a que « trop bien prouvé ce qu'il y avait de prophétique dans ces appré- « hensions du pape Léon ; car la séparation de l'Eglise d'Orient et de « l'Eglise d'Occident a été en grande partie le résultat de cette soif de « domination, dont il faut peut-être chercher la première cause dans « ces privilèges qui sont accordés, dans le 28e canon de Chalcédoine, « à l'évêque de Constantinople. Il ne faut pas oublier non plus que « la publication de ce 28e décret de Chalcédoine était la consécration « de beaucoup d'injustices, par exemple, au sujet de la juridiction « des métropolitains d'Ephèse et de Césarée, dont les droits reposaient « sur des titres ecclésiastiques d'une valeur incontestable (t. III, « p. 147, note). »

C'est ainsi, du reste, que le grand ouvrage de Mgr Héfélé, tout en ne satisfaisant pas toujours complétement le sentiment catholique romain, fournit généralement des armes non suspectes pour la défense des droits, des prérogatives et de la conduite du saint-siége. Nous pourrions multiplier les exemples de ce que nous avançons ici ; mais ce serait nous engager dans des développements que ne comportent pas les limites de cet article. Nous nous contenterons de dire qu'il y a là une sincérité d'historien qui fait honneur à Mgr Héfélé, et nous sommes d'autant plus heureux de lui rendre ce témoignage, que certaines de ses indécisions nous paraissent venir du désaccord entre les documents qu'il a sous les yeux et le fond même de ses sentiments. Ce désaccord devient sensible dans la question d'Honorius, sur laquelle nous devons nous arrêter un peu plus

longtemps. — Le pape Honorius peut-il être complétement justifié dans sa conduite à l'égard du monothélisme? a-t-il été coupable de négligence? a-t-il été hérétique? a-t-il enseigné l'hérésie *ex cathedra?* Nous croyons qu'on peut répondre affirmativement à la première question, quant aux intentions qui l'ont fait agir ; nous regardons comme plus probable la réponse affirmative donnée à la seconde ; nous tenons que les documents certains sur la question ne permettent pas de l'accuser d'hérésie ; mais, en tout cas, nous croyons fermement qu'il n'a pas enseigné l'hérésie *ex cathedra.* Cela résulte des lettres mêmes du pape Léon II, qui ne parlent que de négligence ; de la lettre du pape Agathon au VI[e] concile, qui affirme que la foi n'a jamais été violée sur le siége de Rome ; de l'explication donnée avec toute l'autorité possible par le pape Jean II sur le sens des lettres et sur la doctrine d'Honorius ; en un mot, des témoignages les plus authentiques et les plus concordants, qui, d'ailleurs, ne sont pas en contradiction avec les actes du VI[e] concile, actes qu'on peut interpréter d'une façon qui fait disparaître la contradiction. Tout cela est connu de Mgr Héfélé : quelle est donc son opinion? Il faut dire qu'elle est assez ambiguë, — nous parlons de celle qu'il a émise dans son *Histoire des conciles;* néanmoins, il ressort de ce qu'il dit qu'Honorius n'a pas été hérétique, et, quoiqu'il s'abstienne de le dire (t. IV, p. 191), que ce pape n'a pas enseigné l'hérésie *ex cathedra.* Ici, nous devons faire quelques citations. — A la page 41, Mgr Héfélé dit : « En parlant ainsi, Honorius avait exprimé la doc- « trine orthodoxe, et ce serait une *injustice manifeste* que de l'ac- « cuser d'hérésie. » Et quelques lignes plus loin (p. 42) : « Une « préoccupation par trop constante de conserver la paix, jointe à un « défaut de clarté et à une condescendance trop complaisante à « l'endroit de ceux de Constantinople, ont fait rejeter au pape la « véritable expression orthodoxe, et l'ont amené par là même à « *favoriser* l'hérésie. » Un peu plus bas, à la même page, après avoir signalé l'inexactitude du langage du pape : « Et cependant, dit « Mgr Héfélé, il n'a pas émis d'hérésie sur ce point, il a seulement « manqué de clarté, et, ainsi que nous l'avons déjà dit, il n'a pas su « tirer les véritables conséquences des principes qu'il avait posés. » Un peu plus loin encore (p. 45) : « On peut donc dire que le fond de « l'opinion d'Honorius, la base de son argumention était orthodoxe, « et que lui-même l'était de cœur ; toute sa faute consista en une « maladroite expression du dogme et en un manque de logique. »

Après cela, le savant auteur établit sa situation particulière dans la question : selon lui, Honorius ne doit pas être considéré comme monothélite, mais il n'est pas absolument irrépréhensible ; les lettres qui restent de ce pape ne sont pas précisément hérétiques, mais elles renferment des expressions contraires à l'orthodoxie, et non-seulement il a été coupable de négligence, mais il a donné un enseignement erroné en quelque chose (pp. 45, 46), de sorte que le VIe concile jugeant, non sur les intentions, mais sur les actes et sur les pièces, sur le *corpus delicti*, a eu raison de le condamner comme hérétique (pp. 174, 175). Voilà bien, si nous ne nous trompons, le résumé de la longue étude (191 pages) consacrée à cette question dans l'*Histoire des conciles*. — Nous croyons, à notre tour, que le savant historien est trop défavorable à Honorius et se met un peu en contradiction avec lui-même, puisqu'il approuve le concile d'avoir condamné comme hérétique un pape dont il vient de dire qu'il n'a pas émis d'hérésie sur le point en question. Mais ce n'est pas le lieu d'entrer ici dans la discusssion. Nous nous contenterons d'ajouter ces simples remarques : 1° Honorius eût-il été hérétique comme personne privée, et eût-il péché par négligence, par imprudence, par imprévoyance, par trop de condescendance, il resterait à prouver qu'il a enseigné l'hérésie *ex cathedra*, comme chef de l'Eglise universelle, imposant à la foi des fidèles une erreur, ce qui n'est pas, puisque lui-même déclare qu'il ne veut rien définir, et que ses lettres sont restées inconnues, sans publicité, pendant quarante ans, jusqu'au concile de Constantinople ; 2° Mgr Héfélé, qui soutient maintenant, comme il vient de le faire dans une brochure latine, qu'Honorius a parlé *ex cathedra*, a commis une grave erreur en faisant mourir le pape Agathon en 682, tandis que ce pape est mort en 681, erreur de date très-importante, puisqu'il en résulte que le concile de Constantinople n'a commencé à s'occuper de la question d'Honorius que lorsque le saint-siége était vacant ; c'est là un point que le P. Colombier a mis vivement en lumière dans un article de la *Revue du monde catholique* (numéro du 25 mai). — Nous ne retirons pas les éloges que nous avons donnés à l'*Histoire des conciles ;* nous exprimons le regret que les doctrines du savant prélat ne soient pas plus fermes, et que ses derniers actes à Rome rendent nécessaire une certaine défiance. Quant au travail du traducteur, nous continuons à l'apprécier comme il le mérite, tout en regrettant, comme nous l'avons déjà

fait, qu'il ne s'applique pas assez à donner toujours les noms usités de lieux et de personnages auxquels l'auteur allemand conserve leur physionomie grecque ou latine, mais que le lecteur français est accoutumé à voir sous une autre forme. C'est ainsi que, pour l'Espagne, nous lisons tantôt *Dumius* et tantôt *Dumio* (t. III, p. 645), sans que rien nous avertisse qu'il s'agit du même siége épiscopal, et qu'on nous fait lire ailleurs, *Chindasuinthus* et *Récésuinthus* (ibid., p. 639), comme si, dans une histoire de France, nous avions à lire *Clodovæus* et *Childebertus* au lieu de *Clovis* et de *Childebert ;* ainsi encore au tome IV (p. 388), nous lisons *Staurakius*, au lieu de *Staurace*, comme si, dans les noms tirés du grec, il était d'usage chez nous de remplacer le *cappa* par un *k*. Signalons encore le synode de *Vermeria* (ibid., p. 479), pour lequel on met bien entre parenthèses *Verberia*, tandis qu'il eût été plus simple de mettre *Verberie*, bourg assez connu du département de l'Oise, précisément à cause du rôle important qu'il a joué sous les Mérovingiens. Ce sont là des taches légères, sans doute, mais cela déroute le lecteur. Pourquoi encore, par exemple, écrire, comme on le fait en plus de vingt endroits, *Trapezunt* au lieu de *Trébisonde?* Les Grecs disaient *Trapezous ;* il plaît aux Allemands de dire *Trapezunt*, pendant que les Turcs disent *Tarabozan ;* mais puisque nous disons *Trébisonde*, pourquoi choisir la forme allemande ? Il serait puéril d'insister ; il ne l'est pas de soumettre au savant traducteur qui continue l'œuvre de M. l'abbé Goschler ces remarques, qui proviennent du désir de lui voir donner plus de perfection à son grand et si important travail. — Mais ne restons pas sur cette critique. Félicitons plutôt M. l'abbé Delarc de l'excellente idée qu'il a eue de placer à la fin du quatrième volume un appendice où sont reproduits les principaux documents relatifs à la question d'Honorius. « En offrant, dit-il « dans un petit avant-propos, toutes les pièces qui peuvent intéresser « dans cette question, nous avons voulu mettre le lecteur à même « de se rendre compte des difficultés qu'elle présente et de se former « lui-même une opinion raisonnée (p. v). » Le public lui saura gré de cet « acte de loyauté et de déférence, » qui complète très-heureusement l'étude de Mgr Héfélé, et qui fournit tous les éléments d'une discussion sérieuse et de bonne foi.

Après la grande *Histoire des conciles* de Mgr Héfélé, deux volumes nous arrivent qui ont tous deux pour objet le concile de Trente : l'un est de M. Baguenault de Puchesse, qui vient d'écrire une nouvelle

Histoire du concile de Trente; l'autre de M. Armand Baschet, qui publie le *Journal du concile de Trente* rédigé par un secrétaire vénitien présent aux sessions de 1562 et 1563, en y ajoutant un certain nombre de documents pleins d'intérêt. — M. Baguenault de Puchesse a d'abord fait paraître son travail dans la *Revue des questions historiques* (juillet et octobre 1869), où il a été justement remarqué; il en a fait un volume en y ajoutant quelques développements et en en remaniant quelques parties. Quant à l'esprit de l'historien, il est parfaitement indiqué dans ces lignes de sa préface : « Sans prétendre, « sous aucun rapport, faire une œuvre de redressement, nous avons « cherché, dans un simple tableau des faits et avec une étude attentive des sources, à nous montrer scrupuleusement fidèle à la plus « grande vérité historique. Le droit comme le devoir de l'historien « n'a rien à souffrir de ses convictions religieuses : la foi du catholique ne saurait nuire à la sincérité de l'écrivain, et la vérité ne « peut jamais se faire tort à elle-même... (Ce travail) aura atteint son « but s'il réussit à donner au vrai la physionomie d'un des plus « grands et des plus fructueux conciles qu'ait vus l'Eglise (pp. II, III). » M. Baguenault de Puchesse, comme le dit M. Armand Baschet dans l'appendice du *Journal* qu'il publie, « appartient à cette école en « histoire qui a pour méthode de prendre pour bases principales les « documents écrits contemporains. Son humeur le porte aux sources « officielles incontestables; il aime les documents originaux, et il « s'en sert avec une sûreté de jugement qui lui fait le plus grand « honneur (p. 26). » Les paroles de l'auteur et le témoignage qui lui est rendu font connaître et l'esprit et le mérite de son œuvre. On ne manque pas de travaux sur le concile de Trente, depuis le pamphlet de Paolo Sarpi et la grande histoire de Pallavicini, jusqu'aux livres plus récents, parmi lesquels il est juste de distinguer celui du P. Prat, que M. de Puchesse cite plus d'une fois. Cependant, tout n'est pas encore dit sur cette grande assemblée, et le nouvel historien, en puisant dans les documents contemporains du concile, et particulièrement dans les *Mémoires de Dupuy*, publiés à Paris en 1640, et qui contiennent les instructions, dépêches et lettres missives émanées tant des secrétaires d'Etat que des ambassadeurs français, a pu mettre en lumière des points jusqu'ici demeurés obscurs, faire la part équitable de louange et de blâme qui revient aux personnages en rapport avec le concile, et, selon son expression, donner au vrai la physionomie du concile de Trente. A-t-il dit le dernier mot sur les points

controversés? Nous ne l'affirmerions pas : nous le trouvons peut-être trop sévère pour certains papes, comme Paul IV (p. 96), peut-être trop indulgent pour certains personnages, comme le cardinal de Lorraine, pas assez net dans la question de la supériorité du pape sur le concile, pas assez précis au sujet du consentement unanime des pères (p. 159), acceptant trop facilement l'idée de la séparation de l'Eglise et de l'Etat (p. 320, etc.); mais, dans l'ensemble, il est exact et toujours sincère, toujours cherchant la vérité et la présentant telle qu'il la voit. L'impression qui reste de ce livre n'est pas moins favorable au saint-siége qu'au concile, preuve de la vérité de ce qui est dit dans la préface, que « la vérité ne peut jamais « se faire tort à elle-même. » — Naturellement, en lisant cette *Histoire du concile de Trente* on songe à celui du Vatican, qui a tant de points de ressemblance avec lui, et l'on est amené à concevoir les meilleures espérances. Ne peut-on pas appliquer, par exemple, au concile du Vatican ce que M. Baguenault de Puchesse dit du concile de Trente, après avoir raconté toutes les entraves qu'il avait eu à surmonter et toutes les accusations dont il a été l'objet? « Telles ont été « les phases diverses que, devant les puissances séculières, a eu à « traverser le concile de Trente. Et ces épreuves, loin d'ébranler son « utilité et sa force, ont semblé les raffermir. Toutes les objections « avaient été soulevées contre lui, et aucune ne lui portait sérieuse- « ment atteinte. On l'avait discuté dans sa convocation, dans sa com- « position, dans ses formes, dans le lieu de sa célébration, dans ses « articles de foi, dans ses décrets de discipline. Ses adversaires étaient « à la fois puissants, habiles, ingénieux. Ils avaient pour eux l'auto- « rité de l'Etat, les résistances de l'opinion, les ressources de l'impri- « merie, les armes de la satire et du pamphlet. Ils s'étaient servis « de tous les instruments pour le combattre (p. 292). » N'est-ce pas là une page de l'histoire contemporaine? Cette autre sera, nous l'espérons bien, l'histoire d'un prochain avenir : « Le concile de « Trente est donc irréprochable, légitime, universel, digne de l'Eglise « et de la vérité, dès lors obligatoire pour tout individu comme pour « toute nation catholique. L'influence qu'il a exercée a été aussi salu- « taire que considérable. Il a été le point de départ d'un grand mou- « vement dans les idées et les faits religieux. Ses décrets dogmatiques « ont été admis avec vénération et respect dans toute la catholicité. « Les protestants seuls les ont combattus : ils ne pouvaient accepter « ce qui avait précisément pour objet de réfuter et de condamner

« leurs doctrines (p. 310). » — Nous nous résumons en disant que le consciencieux et remarquable travail de M. Baguenault de Puchesse, qui apporte de nouvelles lumières sur le concile de Trente, est de nature à bien faire juger et apprécier le concile du Vatican.

Nous avons peu de chose à dire du *Journal du concile de Trente:* c'est un document précieux pour l'histoire, qui confirme plusieurs faits connus, qui en éclaire quelques autres, mais qui, en somme, n'apporte rien de bien neuf. M. Baschet n'en a pas moins rendu un véritable service à l'histoire, qui ne doit rien négliger de ce qui peut affermir sa marche; et, d'ailleurs, les notes qu'il a ajoutées au *Journal* du secrétaire vénitien, et surtout l'appendice placé à la fin de l'ouvrage, augmentent considérablement le mérite et l'utilité de sa publication. Parmi les pièces reproduites dans l'appendice, nous signalerons particulièrement la dépêche adressée à M. de Morvilliers, maître des requêtes, par l'abbé de Bellozanne, le célèbre Jacques Amyot, qui devint plus tard évêque d'Auxerre, et l'instruction donnée à M. de Lansac, ambassadeur du roi de France au concile, en avril 1562. M. Baschet a fait une œuvre sérieuse et consciencieuse, dont les hommes d'étude lui sauront justement gré; nous n'avons pas besoin de dire que le journal du secrétaire vénitien s'adresse plus aux hommes d'étude qu'au commun des lecteurs.

Malgré notre répugnance, nous devons dire quelques mots d'une publication bien différente, d'une brochure qui fait aujourd'hui scandale, et dont les formes respectueuses, doucereuses, ne sont pas moins venimeuses qu'hypocrites. Cette brochure est intitulée: *Ce qui se passe au concile.* De qui est-elle? pas de signature: ces choses-là paraissent toujours sans signature. On avait désigné deux noms, deux noms de Sorbonne; il paraît qu'on s'était trompé, et qu'il faut chercher ailleurs. Peu importe: une œuvre qui attaque tout ce qu'il y a de plus respectable, qui parle à chaque page de liberté, d'indépendance et de courage, et dont l'auteur cache lâchement son nom, est par le fait même jugée. Elle aura eu du moins ce mérite de nous faire comprendre comment les Paolo Sarpi composent leurs histoires, et elle suscitera, nous l'espérons bien, des Pallavicini qui la feront vite oublier. Pour la doctrine, cette œuvre rappelle le gros ouvrage de Mgr Maret; pour l'appréciation des faits, on n'y trouve rien qu'on n'ait vu à l'étranger dans la *Gazette d'Augsbourg* et dans le *Times*, chez nous dans la *France*, dans le *Français*, dans le *Moniteur*, dans la *Gazette de France* et dans le *Correspondant;* quant à ses héros, on les

devine : ce sont tous les écrivains comme le P. Gratry et le Dr Dœllinger, et tous les évêques qui sont opposés à la définition de l'infaillibilité pontificale; ajoutons que certains prélats reçoivent des éloges qui deviennent assez compromettants pour eux, et que, sans doute, ils ne méritent pas autant que voudrait le faire croire l'auteur anonyme. — Qu'est-ce donc, d'après lui, que le concile? Une assemblée d'esclaves et d'ignorants, à l'exception d'une minorité qui est opprimée. Qu'est-ce que le pape! Un saint, mais un ignorant et un fanatique. On ne nous croirait peut-être pas si nous ne citions une page qui montre tout l'art de l'anonyme. Il vient de rapporter une parole attribuée à Pie IX, disant que, comme pape, il n'a rien à demander au concile que le Saint-Esprit éclairera, et il ajoute : « Ce serait mal juger Pie IX que d'attribuer « cette réponse à un éblouissement d'orgueil. La pauvreté de sa vie « sacerdotale, sa touchante simplicité et son admirable abandon aux « desseins de la Providence, si connus de tous, ne permettent pas de « s'arrêter un seul instant à une semblable pensée. Faut-il en chercher l'explication, comme le prétendent quelques-uns, dans l'insuffisance de ses études théologiques (*ici en note :* Il fut élevé par « une mère pieuse dans les sentiments d'une religieuse dévotion pour « les deux papes Pie VI et Pie VII, qu'il vénérait comme des martyrs ; « entré dans les ordres, il s'adonnait presque entièrement à la charité), dans l'influence de certaines prédictions populaires qui lui « promettent pour la fin de son pontificat l'empire du monde, ou « bien dans la pieuse horreur du libéralisme, qu'à Rome on n'est « pas encore parvenu à discerner de la révolution? Quoi qu'il en soit, « il est cêrtain que cette foi en sa propre infaillibililé, cette croyance « à une communication permanente et toute spéciale avec l'Esprit-« Saint, forme le fond du caractère de Pie IX. Quelques-uns des pontifes qui l'ont précédé ont partagé ses doctrines ; aucun n'en a été « plus ardemment convaincu, aucun ne les a professées avec ce mysticisme enthousiaste, ce dédain pour les remontrances des savants « et des sages, cette confiance impassible (pp. 129, 130). » On ne saurait mieux noyer le poison dans le miel, et il reste prouvé que Pie IX n'est pas théologien, qu'il n'est pas un homme d'étude, qu'il croit aux prédictions populaires, qu'il aspire à l'empire du monde, qu'il ne sait pas distinguer entre le libéralisme et la révolution, qu'il se croit constamment inspiré, que c'est un mystique enthousiaste. Toute la brochure est dans ce genre, et l'impression qui en ressort, pour quiconque n'est pas assez au courant des choses pour en découvrir

les faussetés et les habiletés, c'est que Pie IX, qui est un pontife pieux, ne sait ce qu'il fait, qu'il est conduit par les jésuites et qu'il précipite l'Eglise aux abîmes. — Nous avons dit que la doctrine rappelle celle de Mgr Maret; en effet, l'ouvrage affirme que les évêques français ont proposé une série de réformes qui, si elles étaient adoptées, constitueraient un remarquable progrès et feraient disparaître beaucoup de difficultés et de malentendus, et il cite pour les principales : « La *réunion périodique* des conciles généraux ; le ré« tablissement des conciles provinciaux *vraiment libres;* des mo« difications importantes dans la composition du sacré-collége et des « congrégations romaines, modifications basées sur le principe d'une « *représentation proportionnelle* des nations catholiques ; la sup« pression ou la restriction de l'*index;* des précautions pour refréner « les écarts d'une certaine presse catholique (p. 106). » Tout cela est fort clair, et montre d'où viennent les inspirations de l'anonyme, qui consacre d'ailleurs tout un paragraphe (pp. 196 et suiv.) à ameuter les hommes d'Etat contre les futures décisions du concile. — C'en est assez; nous disons sans hésiter que la brochure : *Ce qui se passe au concile*, œuvre de haine, d'hypocrisie et de mensonge, ne peut avoir d'autre bon résultat que de convaincre les pères de la nécessité de plus en plus urgente d'une décision. Disons aussi qu'elle a déjà suscité de vigoureuses réponses, parmi lesquelles il faut signaler, avec une respectueuse et joyeuse admiration, une *Lettre de Mgr l'archevêque de Cambrai au clergé de son diocèse*, lettre qui sera, sans doute, publiée en brochure, et qui détruira bien des préventions et des préjugés.

Il faut encore, hélas! parler d'une nouvelle lettre du P. Gratry, la quatrième! Celle-ci a pour objet de répondre aux réponses qui ont été faites aux précédentes. Le P. Gratry s'attaque surtout à dom Guéranger et à M. Amédée de Margerie; il prétend signaler une multitude d'erreurs dans les réponses que lui ont faites ces deux polémistes, et c'est principalement à la question d'Honorius qu'il revient. Nous n'avons pas à défendre ici les deux auteurs : ils sauront bien se défendre eux-mêmes : nous nous contenterons de dire que le P. Gratry fait preuve d'une bien grande audace en maintenant tout ce qu'il a dit; qu'il est plus qu'audacieux en affirmant qu'aucune de ses assertions n'a été ébranlée (p. 6), et qu'il commet dans tout le cours de sa lettre un sophisme tellement grossier qu'on doit s'étonner de le voir tomber dans cette maladresse, savoir, que sa thèse est inattaqua-

ble, qu'elle est restée irréfutable et irréfutée, puisque ses adversaires ont relevé chez lui des erreurs et des ignorances qui n'en étaient pas. Il est clair qu'il ne dit rien des arguments auxquels il ne peut répondre ; que, dans la question d'Honorius, il continue de ne tenir aucun compte des témoignages favorables à l'orthodoxie de ce pape ; que, dans la question des fausses décrétales, il se garde bien de dire qu'on appuie l'infaillibilité pontificale sur bien d'autres témoignages; que, dans la question de la bulle de Paul IV, il commet les plus inexplicables bévues, etc. En me réfutant, vous avez commis une, deux, trois, huit erreurs : donc vous ne m'avez pas réfuté. C'est là tout le raisonnement du P. Gratry, qui serait capable, par conséquence, de dire que tels et tels théorêmes de géométrie cessent d'être vrais, parce que quelques écoliers les démontrent d'une manière inexacte. Il est bien entendu aussi que le P. Gratry, qui poursuit avec l'emportement que l'on sait ce qu'il appelle « l'école d'erreur « et de mensonge, » ne dit rien des textes, et en particulier d'un texte de Fénelon qu'il a si singulièrement cité et appliqué. Dans sa lettre actuelle, nous avons eu la curiosité de vérifier un texte nouveau qu'il apporte dans la polémique à propos du bréviaire. Voici ce qu'il dit, en le guillemettant soigneusement : « Les bollandistes eux-« mêmes espèrent voir un jour toutes ces fables retranchées du bré-» viaire romain, lorsqu'enfin tout le monde comprendra que ce sont « des fables, *cum scilicet inter omnes convenerit de eorum falsitate* « (nous traduisons : lorsque tous seront d'accord sur leur fausseté). « Baronius les défend languissamment afin de répondre, en quelque « chose, aux plaintes violentes des hommes les plus savants, qui de-« mandent comment il se peut qu'on laisse subsister dans le bréviaire « romain de pareilles faussetés, pour les lire publiquement dans l'Eglise (pp. 49, 50). » Ici, une note indique que ce passage est tiré du *Propyleum ad Acta sanctorum maii*. C'est nous renvoyer à un énorme in-folio, et l'indication n'est guère précise. Enfin, avec un peu de patience, nous avons trouvé le passage. Le latin cité est exact, nous venons de montrer que la traduction n'est pas de la plus rigoureuse fidélité. La suite, également donnée comme une traduction, nous a tout à fait dérouté, car voici ce qu'on lit dans le latin (p. 46 du *Conatus chronico-historicus*) : *Dicimus autem Baronium, non nisi paucas ex multis objectionibus solvendas suscepisse, idque languide satis et parum efficaciter per dissimillima valde exempla. Quod autem ait de tempore octingentorum annorum, quibus*

ita lecta in Ecclesia fuerint, id neque certo aliquo documento probat. Où sont les « plaintes violentes » des « hommes les plus sa-« vants, » et le reste? C'est une traduction vraiment trop libre; quand on cite des autorités, on doit les citer telles qu'elles sont, surtout quand on s'indigne si vertueusement contre « l'école d'er-« reur. » — En résumé, la quatrième lettre du P. Gratry est conçue dans le même esprit que les précédentes; elle veut prolonger la polémique; elle servira, nous n'en doutons pas, à faire briller de nouvelles lumières sur les points que l'auteur cherche à obscurcir; telle qu'elle est, elle n'ébranle aucun des arguments par lesquels on lui a répondu, et elle prouve ainsi, à sa manière, que la thèse de l'infaillilibité a une solidité capable de résister à toutes les attaques.

Terminons par un petit livre qui parut pour la première fois en 1654, à Paris, et qui se trouve tout à fait de circonstance aujourd'hui. Il est sorti de la plume du pieux Abelly, évêque de Rodez, historien de saint Vincent de Paul, qui vient ainsi, grâce à une très-heureuse pensée de M. l'abbé Chéruel, témoigner en faveur de l'infaillibilité pontificale, et montrer que les manœuvres, les intrigues, les agitations de nos jours ne sont ni nouvelles ni désespérantes. Ce que nous voyons, on l'avait vu à l'époque du concile de Trente, on l'avait vu à l'époque des grandes querelles du jansénisme, et, comme le dit si bien M. l'abbé Chéruel, ce qui s'est passé à cette dernière époque est un argument de plus qui milite pour la définition qu'attend le monde catholique : « Entre toutes les autres hérésies, dit-il, « le jansénisme a ce caractère particulier de prétendre, comme cer-« taine école de nos jours, être de l'Eglise malgré l'Eglise, et cela « précisément à l'aide de ces subterfuges qui permettaient aux cou-« pables de discuter la légalité de leur condamnation. Que de scan-« dales, que de malheurs auraient pu être évités si l'autorité du pape « en matière de foi eût été dès lors reconnue comme un dogme! « Les jansénistes n'auraient pu s'y soustraire qu'en sortant de « l'Eglise, et très-certainement la plupart d'entre eux n'en seraient « pas venus à cette extrémité (p. XIX). » — L'histoire du livre d'Abelly est curieuse. Pendant la vie de l'auteur, la secte janséniste fit tous ses efforts pour qu'il n'en fût pas parlé; après sa mort, elle en fit disparaître presque tous les exemplaires, comme elle fit disparaître un peu plus tard le chapitre XII de la *Vie de saint Vincent de Paul*, qui manque, en effet, dans presque tous les exemplaires anciens, et dans lequel Abelly fait connaître les sentiments du saint

à l'égard de l'abbé de Saint-Cyran et de la nouvelle hérésie. Aussi, le livre d'Abelly sur l'*Obéissance et soumission due au pape* était-il devenu extrêmement rare : c'est une véritable restitution que M. l'abbé Chéruel fait au public, qui retrouve ainsi un excellent livre, un livre véritablement d'or. Ne voulant pas d'ailleurs faire une œuvre de bibliophile, l'éditeur a soin d'avertir qu'il a substitué l'orthographe moderne à l'ancienne ; que tout en laissant subsister certaines locutions dont l'archaïsme n'est pas sans charme, il en a remplacé quelques unes par des expressions plus claires et plus conformes au langage actuel ; enfin, qu'il a fait disparaître les formes grammaticales qui heurteraient par trop les oreilles modernes ; « mais, dit-il, « dans ces modifications nécessaires pour rendre le livre accessible « à tous, nous nous sommes imposé la plus grande réserve, et nous « n'avons fait ces légers changements que pour mieux rendre la « pensée de notre cher auteur (p. XXXIV). » — Nous n'analyserons pas le livre d'Abelly, qui est un modèle de controverse et de logique. C'est avec une gravité, une force et une onction vraiment admirables que le pieux auteur conduit le lecteur à cette conclusion : « Notre « saint-père le pape est le souverain docteur de l'Eglise, duquel tous « les chrétiens apprennent ce qu'ils doivent croire, et le souverain « juge auquel il appartient de réprouver et condamner tout ce qui « est contraire aux vérités de la foi (pp. 86 et suiv.). » C'est avec une abondance et un à propos remarquables qu'il appelle à la défense de cette vérité l'Ecriture sainte, les pères, les évêques de toutes les parties du monde, et en particulier les évêques de France depuis les premiers siècles jusqu'au XVIIe, où leur soumission et leur croyance ont si vivement brillé dans l'affaire du jansénisme. Abelly rapporte tout au long les lettres adressées alors au saint-père, et cite les principaux documents relatifs au jansénisme, ce qui fait de son livre une réfutation de cette hérésie en même temps qu'une démonstration de l'infaillibilité pontificale. Il faut lire, il faut faire lire cet excellent livre, qui reste, après deux cents ans, l'une des meilleures réponses faites à toutes les attaques dont le saint-siége est l'objet.

Nous avons encore sous les yeux un certain nombre de brochures publiées depuis peu ; mais le temps et la place nous manquent pour en parler aujourd'hui : nous les ferons connaître le mois prochain.

J. CHANTREL.

152. D'OU VIENT L'AME *et comment se transmet-elle? Suivi d'une lettre au*

drate fasse restaurer la basilique transtibérine pour retrouver les saintes reliques. Maintenant, ces chères dépouilles sont entourées d'honneurs. Tous les arts leur prodiguent les chefs-d'œuvre, et celle qui les a laissées à la terre reçoit les hommages empressés d'un grand nombre de paroisses, de plusieurs confréries, de l'Eglise tout entière.

Le livre de M. l'abbé Thiesson doit être classé parmi les meilleurs de ce genre. Moins savant que celui de dom Guéranger publié en 1849 (Voir notre t. IX, p. 77), il sera peut-être plus populaire. Nous engagerons toutefois l'auteur non-seulement à discuter brièvement les sources, comme nous le disions il y a un instant, mais à corriger, dans les éditions nouvelles, certaines intempérances de ponctuation qui nuisent à celle-ci. Les points de suspension, multipliés avec une prodigalité impardonnable, gênent l'œil, donnent à l'ouvrage un air prétentieux, et gâtent le texte au lieu d'en faire ressortir les beautés. On dirait des points d'orgue écrasant une page de musique. Excès n'est pas mesure. LE VERDIER.

181. **LETTRE** *de Mgr* L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI *au clergé de son diocèse, sur le concile œcuménique du Vatican.* — In-18 de 36 pages (1870), chez V. Palmé; — prix : 25 c.

182. **L'INFAILLIBILITÉ** *pontificale, une conférence à Notre-Dame*, par le P. FÉLIX. — In-8° de IV-44 pages (1870), chez Jouby et Roger; — prix : 30 c.

183. **RÉPONSE** *de Mgr* L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS *à Mgr Spalding, archevêque de Baltimore, accompagnée d'une lettre de plusieurs archevêques et évêques américains à Mgr l'évêque d'Orléans.* — In-8° de 32 pages (1870), chez C. Douniol; — prix : 1 fr.

184. **DE L'UNANIMITÉ MORALE** *nécessaire dans les conciles pour les définitions dogmatiques, mémoire présenté aux pères du concile du Vatican.* — In-8° de 46 pages (1870), chez C. Douniol; — prix : 1 fr.

185. **CATÉCHISME** *de controverse*, par le P. Marin DE BOYLESVE; — 2e *édition; — l'Infaillibilité et les Observations de Mgr Dupanloup.* — In-12 de 54 pages (1870), chez Bonamy, à Poitiers, et chez C. Dillet, à Paris; — prix : 15 c., et 1 fr. 20 c. la douzaine.

186. **RÉPONSE** *aux dernières objections contre la définition de l'infaillibilité du pontife romain*, par dom Prosper GUÉRANGER, abbé de Solesmes. — In-8° de 40 pages (1870), à la librairie de la Propagande, à Rome, chez Burns, Oates et Cie, à Londres, chez H. Goemaere, à Bruxelles, chez P. N. Josserand, à Lyon, et chez V. Palmé, à Paris; — prix : 1 fr.

187. **LA QUESTION** *de l'infaillibilité papale aux cinq premiers siècles de l'Eglise, à propos des lettres du P. Gratry*, par le P. A. MATIGNON, de la

compagnie de Jésus. — In-18 de 72 pages (1870), chez les mêmes éditeurs ; — prix : 75 c.

188. **LE PAPE HONORIUS,** *l'infaillibilité et le* VIe *concile général, réfutation du P. Gratry*, par M. l'abbé RAMBOUILLET, vicaire à Saint-Philippe-du-Roule, à Paris. — In-18 de 36 pages (1870), chez H. Goemaere, à Bruxelles, et chez V. Sarlit, à Paris ; — prix : 30 c.

189. **LE PAPE PÉLAGE Ier**, *saint Cyrille d'Alexandrie et l'infaillibilité, réfutation de M. Gratry*, par LE MÊME. — In-18 de 34 pages (1870), chez H. Goemaere, à Bruxelles, et chez V. Sarlit; — prix : 30 centimes.

190. **ORIGÈNE** *et l'infaillibilité, réfutation de M. Gratry*, par LE MÊME. — In-18 de 36 pages (1870), chez H. Goemaere, à Bruxelles, et chez V. Sarlit, à Paris ; — prix : 30 c.

191. **RÉPONSE** *à Mgr Héfélé, pour faire suite aux lettres au R. P. Gratry*, par M. Amédée DE MARGERIE, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Nancy. — In-18 de 64 pages (1870), chez Vagner, à Nancy, et chez C. Douniol, à Paris; — prix : 25 c.

192. **L'INFAILLIBILITÉ,** *troisième lettre au R. P. Gratry*, par LE MÊME ; — 2e *édition.* — 1 volume in-18 de 104 pages (1870), chez Vagner, à Nancy, et chez C. Douniol, à Paris ; — prix : 75 c.

193. **POST-SCRIPTUM** *sur Honorius*, par le P. L. PÉTÉTOT, supérieur de l'Oratoire. — In-12 de 46 pages (1870), chez J. Albanel et chez Adrien Le Clère et Cie ; — prix : 75 c.

194. **L'INFAILLIBILITÉ** *papale en présence de la sainte Ecriture, de la tradition catholique et de la raison. — Lettres à Mgr Dechamps, archevêque de Malines, à propos de son ouvrage intitulé* l'Infaillibilité et le concile général, par X..., docteur en théologie. — 1 volume in-12 de VI-168 pages (1870), chez Joël Cherbuliez, à Genève et à Paris ; — prix : 2 fr.

195. **LETTRE CRITIQUE** *à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Malines*, par M. DE PLASMAN, ancien magistrat. — In-12 de 64 pages (1870), chez C. Douniol et chez E. Dentu ; — prix : 60 c.

196. **LE BON SENS** *et l'infaillibilité;* — 2e *édition.* — In-8° de 32 pages (1870), chez E. Dentu et chez V. Palmé ; — prix : 75 c.

197. **CATÉCHISME** *de l'infaillibilité du pape. Preuves et explications, objections et réponses*, par le P. H. MONTROUZIER, S. J. — 1 volume in-12 de 130 pages (1870), chez Mme veuve Rousseau-Leroy, à Arras, et chez V. Palmé, à Paris ; — prix : 1 fr. *franco* par la poste.

198. **LE PAPE,** *son autorité et ses glorieuses prérogatives dans le monde*, par M. l'abbé Jean-Joseph VALLET, missionnaire apostolique. — 1 volume in-18 de 142 pages (1869), chez Briday, à Lyon, chez Contant-Laguerre, à Bar-le-Duc, et chez Turbergue, à Besançon ; — prix : 1 fr. 25 c.

199. **LETTRES** *d'un théologien à une dame du monde sur les discussions soulevées par la question de l'infaillibilité*, par le P. GAUTRELET, de la compagnie de Jésus. — In-12 de 24 pages (1870), chez Félix Girard, à Lyon et à Paris ; — prix : 30 c.

200. LETTRES *d'un théologien à un homme du monde sur la question de l'infaillibilité du souverain-pontife*, par LE MÊME. — In-12 de 80 pages (1870), chez les mêmes éditeurs; — prix : 1 fr.

201. LA LIBERTÉ, *les principes de* 89 *et l'infaillibilité du pape*, par M. le baron DE CLAYE. — In-12 de 48 pages (1870), chez Poussielgue frères; — prix : 80 c.

202. GRANDE QUESTION *au* XIXe *siècle : l'Eglise est-elle infaillible?* par M. Félix LE RUSTE, avocat à la cour impériale; — 3e *édition*. — In-12 de 102 pages (1870), chez E. Dentu et chez C. Douniol; — prix : 2 fr.

203. INFAILLIBILITÉ DU PAPE. — *Rome, le Christ et le concile*, par le prince Henry DE VALORI; — 6e *édition*. — In-12 de 72 pages (1870), à la librairie de la Propagande, à Rome, chez H. Goemaere, à Bruxelles, chez Burns, Oates et Cie, à Londres, chez P. N. Josserand, à Lyon, et chez V. Palmé, à Paris; — prix : 1 fr.

204. PARIS *et les pères du Vatican.* — *Lettres romaines sur l'infaillibilité*, par LE THÉOLOGIEN D'UN ÉVÊQUE AU CONCILE. — 1 volume in-8° de VI-108 pages (1870), chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris; — prix : 1 fr. 25 c.

205. ROME ŒCUMÉNIQUE. — *Lettres à un ami*, par M. Edmond LAFOND. — 1 volume in-18 de XII-196 pages (1870), à la librairie de la Propagande, à Rome, chez H. Goemaere, à Bruxelles, chez Burns, Oates et Cie, à Londres, chez P. N. Josserand, à Lyon, et chez V. Palmé, à Paris; — prix : 1 fr.

206. CONSTANTINOPLE *et Rome*, ou *Reprise de questions qui ne touchent pas à leur fin*, par M. E. DE MIRVILLE. — In-8° de 16 pages (1870), chez les mêmes éditeurs; — prix : 50 c.

207. L'ÉGLISE *catholique et la société moderne*, par M. l'abbé CHRISTOPHE, chanoine de la primatiale de Lyon; — 2e *édition*. — In-8° de 78 pages (1870), chez P. N. Josserand, à Lyon, et chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris; — prix : 1 fr. 25 c.

La grande question de l'infaillibilité pontificale est étudiée au sein de l'illustre assemblée du Vatican au moment même où nous écrivons ces lignes; peut-être sera-t-elle décidée lorsque nos pages arriveront sous les yeux de nos lecteurs : ce sera une grande joie pour les fidèles, un grand apaisement pour les cœurs, une grande illumination pour les esprits. Mais si la définition du dogme est acceptée partout dans l'Eglise, il ne restera pas moins à en faire comprendre le sens, la portée, la nécessité, la convenance, la vérité, à ceux qui n'ont pas le bonheur de posséder la foi, à ceux mêmes qui, la possédant et se soumettant, éprouveraient encore quelques doutes. A ce point de vue, la plupart des ouvrages que nous avons encore à examiner conserveront leur utilité, ceux dont nous allons montrer les défauts conserveront leur danger, et, dans tous les cas, ont un intérêt historique qui ne permet pas de les passer sous silence.

Ils resteront comme les témoins de l'agitation présente des esprits, des efforts que font les adversaires de l'Eglise ou ses enfants trop peu soumis pour obscurcir la vérité ou pour la faire céder aux préjugés du temps, et du courage avec lequel ceux qui, marchant d'accord avec le pasteur suprême, avec la très-grande majorité des évêques, avec l'imposant et vénérable cortége de l'Ecriture sainte, de la tradition, de la croyance commune, des pères, des conciles, des théologiens et des saints, soutiennent intrépidement la lutte. Ce spectacle, s'il a ses tristesses, a aussi ses consolations et ses grandeurs, et nous ne pouvons nous résoudre à être de ceux qui s'affligent de voir que les hommes de notre temps ne sont pas indifférents pour la vérité et se passionnent pour ou contre elle, au moment où l'Eglise s'apprête à la mettre dans un jour plus éclatant.

Nous signalerons en première ligne la lettre de Mgr l'archevêque de Cambrai, dont nous avons dit un mot dans notre dernière revue (p. 378) : c'est la réfutation péremptoire, calme et digne, de la malheureuse brochure intitulée : *Ce qui se passe au concile*, en même temps que la réponse à tous les reproches que l'ignorance ou la mauvaise foi font au concile. Aussi, plusieurs évêques ont-ils déjà déclaré qu'ils l'acceptent en tous points, et quelques-uns ont-ils pris soin de la faire adresser à tous les prêtres de leur diocèse comme étant la meilleure réponse à faire aux détracteurs de l'auguste assemblée. L'intelligent éditeur qui en a fait une édition populaire et à bon marché a rendu un véritable service à la vérité : la science de Mgr l'archevêque de Cambrai, la grande influence dont il jouit auprès de ses vénérables collègues, la part qu'il a prise aux travaux du concile, lui donnent particulièrement le droit de parler de ce qui s'est fait, de ce qui se fait et de ce qui se fera ; pour les esprits droits, sa parole réduit à néant toutes les calomnies. Sa lettre doit être lue par tout le monde ; c'est faire une bonne œuvre de contribuer à la répandre et à la faire lire. Ceux qui se sont laissés induire en erreur par la presse incrédule ou par les organes aigris et malveillants du catholicisme libéral, ne peuvent plus avoir d'excuse s'ils continuent de croire que l'installation matérielle du concile rend impossible toute discussion sérieuse, que les délibérations sont conduites avec précipitation et partialité, que la majorité abuse de sa supériorité numérique pour opprimer la minorité et la réduire au silence, enfin que les pères qui composent cette majorité sont, en général, trop peu compétents pour apprécier les besoins intellectuels

et les nécessités politiques du temps où nous vivons : ces points, que Mgr l'archevêque de Cambrai touche successivement, sont mis dans une vive lumière, et avec une irrécusable autorité. Nous le répétons, il faut lire et faire lire ce travail.

Nous ne recommandons pas moins vivement la dernière conférence prêchée à Notre-Dame par le P. Félix, conférence que nous voyons avec bonheur imprimée à part. L'objet en est l'*Infaillibilité pontificale*, qui arrivait naturellement comme le couronnement des conférences sur le *Progrès par le christianisme*, que l'illustre et éloquent jésuite a commencées en 1856 pour ne les terminer qu'en 1870. Celui qui écrit ces lignes assistait à cette conférence. Placé en face d'un auditoire où l'infaillibilité pontificale comptait plus d'un adversaire, l'orateur procéda avec une modération, un ordre et une vigueur qui faisaient visiblement pénétrer la vérité dans les esprits; aussi, est-ce sans aucune surprise, et nous pouvons dire comme un témoin prêt à déposer dans le même sens, que nous avons lu ces lignes dans la préface mise par le P. Félix en tête de sa conférence : « Plusieurs des auditeurs de Notre-Dame nous en ont fait le sincère « aveu : cette parole, en leur présentant ce sujet sous un aspect sous « lequel ils n'étaient pas accoutumés à le considérer, a modifié sin- « gulièrement leur manière d'envisager cette grave question. Elle « a changé, sous ce rapport, plus d'une conviction, et l'un de mes « auditeurs, homme simple, droit et instruit tout ensemble, a bien « voulu me dire, avec une franchise de parole et une expression « de sympathie qui récompensait plus qu'il ne le mérite mon humble « apostolat : Mon père, j'étais l'un des porte-drapeau de l'opinion « opposée à la doctrine que vous avez défendue au sujet de l'infailli- « bilité ponticale : vous m'avez *retourné*, et ma pensée est maintenant « en parfait accord avec la vôtre (pp. I, II). » C'est l'effet que doit produire cette conférence sur toute âme droite qui ne cherche que la vérité, sans s'embarrasser dans de vaines difficultés et s'inquiéter des objections de l'amour-propre et du parti pris.

C'est avec une véritable douleur que l'on quitte ces pages lumineuses pour revenir aux subtiles discussions si bruyamment inaugurées, il y a sept mois, par Mgr l'évêque d'Orléans. Ce prélat, on le sait, avait fait valoir de toutes ses forces contre l'opportunité l'argument du fâcheux effet que produirait une définition de l'infaillibilité dans les pays protestants, et particulièrement aux Etats-Unis, et il avait essayé de ranger parmi les partisans de son opinion les évêques de la

grande république américaine. Mgr Spalding, archevêque de Baltimore, répondit au nom de ses collègues, pour montrer à Mgr Dupanloup que, premièrement, il s'était trompé sur la croyance des évêques d'Amérique, et que, deuxièmement, éclairés par l'expérience des derniers mois, ces évêques, d'abord opposés à l'opportunité d'une définition directe, étaient maintenant convaincus de la nécessité de cette définition. Mgr l'évêque d'Orléans n'a pas voulu rester sous le coup de cette réponse; il a répliqué, et avec une grande vivacité. Il y a là une discussion de textes et des subtilités de polémique dans lesquelles nous ne pouvons entrer. Mgr Dupanloup ne veut rien céder ; il le prend de fort haut et il continue, avec la chaleur qu'on lui connaît, d'affirmer que tout le mal vient de ses adversaires, et que les plus grands malheurs menacent l'Eglise si l'on ne se range pas à son avis. « Pour « moi, dit-il, tout ce que j'apprends de l'état des esprits ne fait que « changer en certitude mes craintes sur les conséquences funestes de « cette inutile définition (p. 13). » Puis viennent cinq ou six pages dans lesquelles il s'attache à montrer que Mgr Kenrick, — le prédécesseur de Mgr Spalding, — n'était pas infaillibiliste, pages que Mgr Spalding a bientôt réfutées en publiant simplement dans leur intégrité les textes de son savant prédécesseur ; le tout se termine par une éloquente mais très-belliqueuse aspiration à la paix : « Nul ne doit oublier qu'il « n'est pas ici de meilleure condition que ses frères, et qu'il porte dans « son suffrage la vie ou la mort d'une grande multitude d'âmes. Le « saint-père, dans une allocution, a rappelé ces mots du Sauveur à « ses disciples : *La paix soit avec vous !* Oh ! la paix ! la paix ! Ce « ne sont pas ceux qui ont demandé et qui demandent encore qu'on « écarte du concile les questions irritantes, ce ne sont pas eux qui « l'ont troublée cette paix, au sein du concile, et dans un si grand « nombre d'âmes aujourd'hui pleines d'angoisses (p. 21). » Quand on se rappelle ce qui se passe depuis six mois, et surtout ce qui s'est passé au mois de novembre dernier, on a de la peine à trouver juste cette accusation. Au reste, en voyant l'insistance avec laquelle Mgr l'évêque d'Orléans répète qu'il « ne veut pas entrer dans le fond de « la question (p. 20), » on est toujours tenté de lui demander : « Croyez-vous ou ne croyez-vous pas à l'infaillibilité pontificale telle qu'on l'entend dans l'école, telle qu'on espère la voir définir pr le concile du Vatican ? N'avez-vous d'objections à faire que contre l'opportunité de la définition ? Vous aimez à répéter qu'il faut combattre à visage découvert ; mais pourquoi cette incertitude dans la-

quelle vous vous plaisez à laisser ceux qui vous écoutent? Comment se fait-il que vous ayez tant écrit depuis quelques mois, et qu'on ne sache pas au juste ce que vous pensez sur le fond d'une question qui fait l'objet de toutes vos polémiques? On comprend que vous craigniez les suites d'une définition; on ne comprend pas que vous refusiez obstinément de dire votre pensée sur le fond même de la croyance. Si vous ne croyez pas à l'infaillibilité, dites-le, et prouvez que vous avez raison; nul plus que vous n'est capable de faire cette preuve. Mais si vous y croyez, qui vous empêche de montrer le fondément de cette croyance, de cette vérité, tout en montrant les difficultés et les dangers de sa définition? Dans le premier cas, votre position serait bien plus forte, car il serait évident qu'on ne peut définir comme une vérité une chose fausse; dans le second cas, fussiez-vous vaincu sur la question d'opportunité, tout le monde saurait que, au fond, vous n'avez rien à changer à votre croyance, et votre autorité est si grande sur certains esprits, qu'ils ne trouveraient pas difficile d'accepter une opinion que vous partageriez. Enfin, êtes-vous dans le doute? dites-le, et faites connaître les raisons qui vous tiennent en suspens; mais ne vous dérobez pas ainsi en vous rejetant sur une question secondaire, et surtout n'accusez pas ceux qui confessent hautement leur foi, avec le pape, avec la très-grande majorité des évêques, et qui demandent la définition nette et pleine, d'être les auteurs du trouble des âmes. Ce qui trouble, c'est le doute, c'est l'incertitude, ce sont les subtiltiés, c'est une polémique qui manque de netteté, et, osons le dire, de franchise; ce n'est pas l'affirmation de la vérité, ce n'est pas la lumière. »

— La réponse de Mgr Dupanloup est suivie, d'après le titre, d'une *lettre de plusieurs évêques et archevêques américains à Mgr l'évêque d'Orléans*. Il est à regretter que cette lettre n'ait que deux signatures, celles des archevêques de Saint-Louis et de Cincinnati. Ces deux prélats partagent les sentiments de Mgr Dupanloup; les journaux catholiques d'Amérique nous ont appris que leur manière de voir n'est pas celle de leur clergé et des fidèles de leurs diocèses; de vives protestations se sont fait entendre; mais nous en avons dit assez sur ce sujet.

Voici, d'ailleurs, une nouvelle brochure, —anonyme comme toutes les autres de ce genre, — qui témoigne des efforts désespérés du gallicanisme et du catholicisme libéral pour écarter la définition si redoutée. On a commencé par dire que la définition de l'infaillibilité

pontificale jetterait le trouble parmi les catholiques, éloignerait à jamais les schismatiques et les protestants, et retarderait même la conversion des païens. Les manifestations catholiques, le témoignage des évêques vivant au milieu des protestants et des schismatiques, ceux des protestants eux-mêmes, celui, enfin, des évêques missionnaires, ont mis à néant ces arguments. On s'est rejeté alors sur les questions difficiles de l'histoire de l'Eglise, et principalement sur le fait du pape Honorius; mais les retentissantes lettres du P. Gratry n'ont pu tenir devant la saine érudition, et le prêtre académicien a tiré peu de gloire et peu de réputation de sa malheureuse campagne. En même temps, on faisait intervenir la diplomatie, qui s'est vue à son tour obligée de renoncer à agir. Et la question avançant toujours, la question se mûrissant, la définition ne faisant plus l'objet d'un doute, on s'est avisé de dire que le concile n'était pas libre: Mgr l'archevêque de Cambrai vient de faire justice de cette calomnie. Que restait-il donc à faire? Il restait à dire que « l'unanimité morale « est nécessaire dans les conciles pour les définitions dogmatiques. » Tel est le but que veut atteindre une brochure publiée d'abord à Naples, et rééditée en ce moment à Paris. — Qu'est-ce donc que « l'una- « nimité morale? » C'est le quasi-unanimité des pères, c'est une majorité telle qu'on peut ne pas tenir compte de quelques opposants. Or, où en est, sous ce rapport, le concile du Vatican au point de vue de l'infaillibilité pontificale? — On y compte environ 600 pères opportunistes, 150 pères non opportunistes; mais, comme la questions de l'opportunité n'est pas une question dogmatique, tranchée par une majorité des trois quarts ou de 4 contre 1, elle est, de l'aveu de la brochure, régulièrement décidée. — Combien y a-t-il de pères qui ne croient pas à l'infaillibilité pontificale? y en a-t-il 100? y en a-t-il 50? y en a-t-il 20? Nul ne le sait; mais tout permet de croire qu'en supposant qu'il y en ait 50, on est plutôt au-dessus qu'au dessous du chiffre véritable: 50 sur 750, c'est 1 sur 15. Dans une réunion de quinze personnes, y a-t-il unanimité morale si l'on ne trouve qu'un seul opposant? Nous le croyons, et ainsi nous croyons que « l'unanimité morale » demandée pour la définition dogmatique de l'infaillibilité pontificale existe au sein de l'assemblée du Vatican. Ces simples considérations nous paraissent détruire toute la brochure. Mais son auteur ou ses auteurs ne l'entendent pas ainsi : ils interrogent l'histoire des conciles, et ils multiplient les textes pour montrer que le concile du Vatican ne peut

passer outre et que « la définition n'est pas possible (p. 46). » Disons-le en deux mots : l'histoire des conciles est mal présentée ; les textes cités le sont avec l'inexactitude qui devient décidément la pratique habituelle des opposants. Car si, à notre tour, nous interrogeons l'histoire et nous nous adressons à Fleury, que personne, certes, ne récusera, que voyons-nous? A Nicée, 22 opposants sur 318 pères ; — à Constantinople, 36 opposants sur 147 pères ; — à Ephèse, 69 opposants sur 198 pères. Faisons une règle très-facile de proportion, et nous trouverons que le concile du Vatican comptant 750 pères pourrait passer outre comme à Nicée si l'opposition réunissait 51 voix, comme à Constantinople si elle en avait 183, comme à Ephèse si elle allait jusqu'à 261. — A cet argument de forme ajoutons un argument de raison : dans la plupart des conciles, il s'est agi de condamner des hérésies qui étaient soutenues par des évêques ariens, macédoniens, luthériens, etc. ; il aurait donc suffi de la résistance de ces évêques pour que l'hérésie ne pût être condamnée, pour que la vérité ne pût être définie? Qui ne voit que cela est impossible, et que la doctrine de l'unanimité morale détruirait l'Eglise? Que cette unanimité soit désirable, que les conciles et les papes aient toujours fait tous leurs efforts pour l'obtenir, cela est certain ; mais que la nécessité en soit érigée en principe, c'est aussi absurde que faux et contraire aux faits. Cette brochure ne vaut donc pas mieux que celle intitulée : *Ce qui se passe au concile ;* elle est inspirée par le même esprit, elle vise au même but, elle traite avec le même sans-façon le saint-père, à qui elle reproche « un coup d'au- « torité souveraine, une sorte de coup d'Etat (p. 45), » et elle prétend que six cents évêques unis au pape ne peuvent avoir autant de raison, de sagacité, de lumière, que les *cent* évêques, — c'est elle qui donne le chiffre, — qui sont contraires à la définition. Qu'on lise, et l'on se demandera si le pape lui-même parlerait avec plus d'autorité : « Si donc la minorité, non convaincue par la discussion, « persiste inébranlable ; si tous ceux qui ont des doutes graves sur « l'opportunité de la définition, et le nombre s'en accroît tous les « jours (affirmation qui est juste le contrepied de la vérité) ; si ceux « qui n'admettent pas la doctrine, ou qui l'admettent, mais non pas « avec l'entière certitude qui seule peut les autoriser à la définir, « si tous ceux là, comme c'est leur droit et leur rigoureux devoir, « refusent leur *placet* ; et si, par suite, il n'y a qu'une majorité « composée comme nous l'avons dit (c'est-à-dire d'évêques dont le

« vote était acquis d'avance), mais non pas l'unanimité morale : nous « le répétons, la définition n'est pas possible, ou tous les malheurs « sont à craindre (pp. 45, 46). » Et l'on va jusqu'à dire que, dans ce cas, « le caractère œcuménique du concile pourrait être révoqué « en doute. » Cela suffit, et au delà, pour faire apprécier la brochure.

Tous ces efforts, toutes ces manœuvres du gallicanisme aux abois ne font que démontrer plus vivement la nécessité d'une définition, et susciter de vigoureuses défenses de la vérité catholique. Il nous est impossible de consacrer à ces travaux toute la place qu'ils mériteraient. Il faut donc, à notre très-grand regret, nous contenter de faire connaître en deux mots la plupart d'entre eux. Voici d'abord le P. Marin de Boylesve, qui, sous forme de catéchisme par demandes et par réponses, résout toutes les difficultés avec une très-grande clarté, et arrive à cette irrésistible conclusion que, sans l'infaillibilité pontificale, l'infaillibilité de l'Eglise s'écroule.—Voici, par dom Guéranger, une *Réponse*— aussi vigoureuse, aussi convaincante que tout ce qui sort de sa plume, —*aux dernières objections contre la définition de l'infaillibilité du pontife romain*, où il s'occupe spécialement d'un travail de Mgr Héfélé sur Honorius, et d'un opuscule imprimé à Naples sous ce titre : *Observationes quædam de infallibilitatis Ecclesiæ subjecto;* c'est dire qu'il renverse complétement les objections de Mgr l'évêque de Rottembourg, et qu'il remet à sa place, et pour la science et pour la latinité, l'auteur des *Observationes.* — Voici ensuite, du P. Matignon, la *Question de l'infallibilité papale aux cinq premiers siècles de l'Eglise*, où le savant jésuite montre au P. Gratry qu'il a eu grand tort d'écrire cette phrase dans sa deuxième lettre à Mgr Dechamps : « Parmi les grands « noms de la théologie, vous n'avez en votre faveur aucune autorité « grecque ou latine dans les cinq ou six premiers siècles, et aucune au- « torité grecque en aucun temps. » Le P. Matignon prouve fort bien que les autorités grecques et latines ne manquent pas dans les premiers siècles, et que les premières ne sont pas moins éclatantes que les dernières. —Voici encore, de M. l'abbé Rambouillet, vicaire à Saint-Philippe-du-Roule, dont nous avons déjà signalé un excellent travail sur les fausses décrétales, trois petites brochures qui poursuivent le P. Gratry dans tous les recoins de son érudition de trop fraîche date et par trop naïve, et qui le redressent avec une érudition remarquable sur Honorius, sur le pape Pélage Ier, sur saint Cyrille d'Alexandrie

et sur Origène : excellentes réfutations, faites avec autant de modération que de force, et au moyen de textes rétablis ou intégralement cités. Le P. Gratry a eu bien soin de ne pas s'en occuper dans sa quatrième lettre, mais le public qui lit, beaucoup plus qu'il ne le croit, ceux qui combattent ses doctrines, apprend ainsi à mieux juger la valeur de sa polémique.—Voici enfin M. Amédée de Margerie, qui poursuit sa lutte contre le P. Gratry, sans reculer devant Mgr Héfélé qu'il rencontre sur son chemin et dont le P. Gratry se prévaut avec tant d'empressement dans sa quatrième lettre. C'est toujours la question d'Honorius qui est l'objet de la discussion. M. de Margerie suit pas à pas le P. Gratry et Mgr Héfélé, et il arrive à ces conclusions, qui ne sont pas attaquables : 1° Si l'on examine l'histoire du concile où a été jugé le procès d'Honorius, on voit que le concile a accepté la doctrine du pape Agathon sur l'Eglise romaine, doctrine qui est la thèse même de l'infaillibilité pontificale ; 2° Si l'on examine les pièces du procès, on voit qu'Honorius n'a pas « enseigné » l'hérésie à l'Eglise ; 3° Si l'on examine l'issue définitive du procès, c'est-à-dire la sentence synodale expliquée ou rectifiée par le pape à qui le concile a demandé la confirmation de ses décrets, on voit qu'Honorius n'a pas été condamné pour avoir « enseigné » l'hérésie à l'Eglise, mais seulement pour avoir « favorisé » l'extension de l'hérésie par sa négligence.

Un auteur dans lequel le P. Gratry doit avoir confiance, et qui s'appuie sur des raisons de nature à faire une grande impression sur tout le monde, le P. Pététot, supérieur de l'Oratoire, vient de publier sur Honorius un *Post-scriptum* qui nous paraît, en effet, devoir être le dernier mot, le mot décisif dans cette question si controversée. Il arrive peut-être le dernier, comme il le dit lui-même (p. 5), mais on trouvera qu'il a bien fait de parler pour dire un mot qui n'avait pas été dit, et qui sera une lumière pour beaucoup d'intelligences troublées. C'est principalement au dernier écrit de Mgr Héfélé qu'il s'attache. Les conclusions de cet écrit sont celles-ci : Le VIe concile œcuménique a porté une sentence contre un pape parlant *ex cathedra ;* il a condamné un décret de foi donné *ex catedra* par ce même pape, et l'a frappé d'anathème pour avoir confirmé une doctrine hérétique ; donc c'est un fait qu'on a jugé une décision dogmatique portée par un pape, donc il est prouvé que l'infaillibilité dogmatique du pape parlant *ex cathedra* n'a pas toujours été reçue dans l'Eglise. Le P. Pététot, résumant avec une merveil-

leuse précision les réponses des défenseurs de l'infaillibilité, prouve d'abord que les lettres d'Honorius, dogmatiques en un sens parce qu'elles traitaient d'une question de foi, ne le sont pas dans le sens d'un enseignement *ex cathedra*, puisque le pape lui-même affirme par deux fois qu'il ne veut rien définir ; ensuite, qu'Honorius n'a véritablement pas enseigné l'hérésie, mais prescrit le silence sur un sujet qu'il regardait comme devant exciter de nouveaux troubles, et qu'il en a d'ailleurs dit assez pour affirmer la vraie foi, tout en ne s'exprimant pas assez clairement ; enfin, pour faire toucher du doigt la fausseté de l'accusation lancée contre Honorius à propos de ses lettres, il suppose qu'un fidèle s'adressant à lui et lui demandant les explications dont il a besoin pour éclairer et fixer sa foi, le dialogue suivant s'engage : « Très-saint père, par vos lettres dogmati- « ques, vous me défendez de dire qu'il y a en Notre-Seigneur Jésus- « Christ une seule volonté ?—Oui, je le défends absolumant.—Vous « me défendez de le croire ? — Egalement. — Pourquoi, très-saint « père ? — Parce que c'est faux. — Vous me défendez aussi de dire « deux volontés et vous me défendez d'y croire ? — Oui. — Pour- « quoi, très-saint père ? — Par la même raison : c'est également « faux. —Ainsi, il est faux qu'il y ait en Notre-Seigneur une volonté, « il est faux qu'il y en ait deux ; par conséquent il n'y en a ni une « ni deux : le calcul est facile et la conclusion rigoureuse. Mais alors, « que dois-je croire ? Pour fixer ma foi je ne vois plus que deux res- « sources : l'une c'est de croire qu'il y en a trois, quatre, cinq, ou bien « qu'il n'y en a pas du tout. Avez-vous quelque autre règle à me « prescrire ? Daignez me le faire connaître. » —Qu'aurait pu répondre « le pape, je le demande. Malgré le grotesque de cette supposition, « c'est très-sérieusement que je l'ai présentée, parce qu'elle met en « relief l'impossibilité, selon moi évidente, de voir autre chose ici « qu'une règle de conduite, aussi répréhensible d'ailleurs, aussi fu- « neste qu'on voudra le dire : en dehors de cela, on a l'absurde, « l'absurde au premier chef, et, au lieu d'un pape hérétique, on n'a « plus dans Honorius qu'un pape en démence (pp. 20, 21). » Comment se fait-il donc qu'un concile ait condamné Honorius comme « hérétique ? » Tout sérieusement considéré, on doit expliquer cette expression par les termes de la confirmation du concile par le pape, et il reste très-évident que c'est la négligence, la faute de conduite qui a été reprise et sévèrement blâmée, anathématisée. De sorte que ces conclusions du P. Pététot sont logiquement inattaquables : 1° les

lettres d'Honorius ne sont pas un décret de foi ; 2° Honorius n'a ni enseigné le monothélisme ni défendu de croire à un dogme révélé ; 3° donc il n'est pas hérétique ; 4° donc il n'a pu être déclaré tel par les conciles dans le sens théologique et rigoureux du mot, mais seulement à cause de sa conduite ; 5° donc le fait d'Honorius ne prouve pas qu'un concile œcuménique se soit cru le droit de juger la doctrine d'un pape enseignant dans des lettres dogmatiques ; il ne prouve pas que le concile ne croyait infaillible ni le pape enseignant qui n'existait pas, ni un enseignement qui n'existait pas non plus ; 6° donc, enfin, le fait d'Honorius ne prouve rien contre l'infaillibilité des pontifes romains (pp. 24, 25). Le P. Pététot termine son excellent *Post-scriptum* par l'exposé des circonstances qui expliquent la conduite d'Honorius et qui justifient les intentions de ce pontife, et il écrit ces lignes qui réjouiront tous les bons catholiques : « Ce travail « était-il bien nécessaire? C'est ce que je n'ai pas examiné très à « fond. Il m'a suffi, pour m'y déterminer, qu'il ne fût pas entière- « ment inutile, et même qu'il fût sans inconvénients ; car alors j'y « trouvais encore une grand avantage : il était pour moi une occa- « sion et un moyen de manifester mon dévouement à la sainte cause « de l'infaillibilité des pontifes romains, et mon amour filial pour le « saint-siége (ibid.). » Avons-nous besoin d'ajouter que la modestie du vénérable supérieur de l'Oratoire ne doit pas faire prendre le change sur la valeur de son travail ; cette brochure est une de celles qu'il convient le plus de propager.

En quittant le P. Pététot, nous tombons sur un volume d'un genre bien différent, et nous rencontrons un *docteur en théologie* qui ne se nomme pas, et qui prétend combattre l'infaillibilité pontificale par l'Ecriture, par la tradition et par la raison, c'est-à-dire par les trois arguments qui l'établissent invinciblement. Le livre sort d'une librairie protestante : c'est déjà un motif de suspicion ; le théologien ne se nomme pas : c'en est un autre ; mais, sans se nommer, il se désigne, et cela le rend plus suspect encore. Nous lisons, en effet, dans une note de la p. 7 : « Voir notre ouvrage intitulé : *le nou-* « *veau Dogme* (l'immaculée-conception) *en présence de la sainte* « *Ecriture et de la tradition catholique*,» et cela nous paraît désigner suffisamment M. l'abbé Guettée, passé du gallicanisme au schisme. C'est au livre de Mgr Dechamps sur l'*Infaillibilité et le concile général* que le docteur en théologie s'attaque, il le fait avec tous les arguments imaginés par le gallicanisme, par le jansénisme, par le fébro-

nianisme, et, de nos jours, par le fameux Janus, qui résume tous les autres ; il n'y a pas autrement à s'en occuper ; nous ne nous arrêterons qu'à citer les conclusions de l'auteur. M. X..., ne doutant pas que « le « prétendu dogme de l'infaillibilité papale ne soit défini (p. 165), » se demande ce que devront faire « les catholiques vraiment dignes de ce « nom. » C'est très-simple : « Se tenir fermes pour les croyances « primitives constamment conservées sans altération par l'Eglise, et « croire que l'Eglise n'est pas l'épiscopat romain *actuel*, mais la « société chrétienne dans son universalité (pp. 165, 166). » On pourrait croire que c'est du pur protestantisme ; mais on sait que M. X... a une tendresse particulière pour l'Orient. « Si, dit-il, « dans l'épiscopat romain actuel, des évêques osent s'élever contre « le concile du Vatican, les vrais catholiques doivent se concentrer « autour d'eux, et s'entendre avec eux pour rejeter toutes les inno- « vations dont la papauté a souillé les Eglises occidentales depuis « mille ans. Si aucun évêque ne se montre digne de ce titre, les « prêtres et les fidèles qui voudront rester *catholiques* doivent s'en- « tendre dans le même but.... Dès qu'ils auront rejeté les *innovations* « papales, ils se trouveront en communion avec l'ancienne Eglise « latine et avec l'Eglise *vraiment catholique* d'Orient ; ils trouveront « dans cette dernière Eglise l'épiscopat apostolique, dans le cas où ils « ne seraient soutenus par aucun évêque occidental (pp. 167, 168). » En deux mots, M. X..., docteur en théologie, espère un schisme, et c'est l'Eglise schismatique d'Orient qu'il propose comme modèle, qu'il présente comme *vraiment catholique et apostolique* aux catholiques, aux prêtres et aux évêques aujourd'hui en communion avec le pape. Le modèle est séduisant, en effet, au moment où le patriarcat schismatique de Constantinople tombe en poussière, et où l'Eglise schismatique ne conserve plus un peu de consistance que sous la tyrannie moscovite. Mais la triste brochure de M. X... aura au moins cet avantage de montrer où l'on va quand on se sépare du roc sur lequel l'Eglise est bâtie, et qu'on rejette l'infaillibilité doctrinale de de celui à qui il a été dit de *confirmer* ses frères. — Que cela soit dit pour un honorable magistrat, M. de Plasman, qui a cru devoir écrire une *Lettre critique à Mgr l'archevêque de Malines*, et qui, avec les meilleures intentions de conciliation et de paix, donne ses conseils au concile et au pape en montrant sa compétence théologique par des énormités comme celle-ci : « Est-ce que, jusqu'au « concile de Nicée, en 325, les chrétiens étaient catholiques ? Ce

« mot même était presque inconnu. Est-ce qu'ils n'avaient pas la « liberté de croire que Jésus n'était qu'un grand prophète? Est-ce « que tout ce qui constitue aujourd'hui le symbole leur était imposé « sous peine d'hérésie? En étaient-ils moins bons chrétiens? Jésus et « sa doctrine ne sont-ce pas un lien religieux suffisant (p. 58)? » M. de Plasman demande en grâce qu'on ne définisse pas l'infaillibilité, qu'on n'impose pas ce nouveau dogme que les chrétiens actuels ne pourraient porter, tant les autres les accablent déjà; il s'effraie de la résurrection de la théocratie, et montre une admiration touchante pour Mgr l'évêque d'Orléans, sa principale autorité. Mgr Dupanloup, s'il lit jamais cette brochure, sera bien étonné d'avoir pu être si mal compris, et certainement humilié d'avoir fourni des arguments à l'honorable *ancien magistrat* qui connaît si peu la théologie et le catéchisme.

A M. de Plasman comme à M. X.... nous nous permettrons de recommander un excellent travail dans lequel on reconnaît une plume laïque qui ne doit pas en être à ses débuts. Ce travail est intitulé : *Le bon sens et l'infaillibilité*, et c'est vraiment le bon sens qui parle, c'est le bon sens qui dépose en faveur de l'infaillibilité pontificale. C'est avec un grand bonheur qu'on lit ces pages calmes et sereines, vigoureuses et claires, dont nous ne saurions trop recommander l'étude aux gens du monde qui cherchent sincèrement la vérité. L'auteur, qui avait commencé son travail avant la mort de M. de Montalembert, à qui il voulait le soumettre, entre en matière en montrant la contradiction qui existe entre quelques-unes des dernières paroles de l'éloquent écrivain et ses sentiments réels, puis il pose et résout ces questions : 1° Le bon sens est-il outragé par la doctrine de l'inerrance pontificale, ou doit-il, au contraire, en reconnaître la convenance? 2° Le consentement antécédent ou conséquent de l'épiscopat aux définitions papales aurait-il ou non des inconvénients? 3° La tradition historique est-elle conforme ou non à la doctrine de l'inerrance? 4° La définition est-elle ou non opportune? 5° Quels seraient les dangers de la définition? Nous n'avons pas besoin de dire dans quel sens ces questions sont résolues; il nous suffit d'ajouter qu'elles le sont de manière à porter la lumière dans l'intelligence, et nous répétons que ce travail est l'un des plus dignes d'être recommandés, l'un des plus capables de détruire les préjugés que l'école libérale et gallicane propage avec tant d'ardeur depuis quelque temps.

Encore un travail sérieux, qui s'adresse à la foi en même temps qu'au bon sens, et qui traite la question de l'infaillibilité avec autant de force de logique que d'érudition et de véritable science théologique : il est dû au P. Montrouzier, de la compagnie de Jésus, qui lui a donné le modeste titre de *Catéchisme de l'infaillibilité du pape*, et qui en a fait un solide traité de la question. Le savant auteur ne prend pas le ton de la polémique ; ce qu'il veut, c'est rappeler au lecteur catholique les preuves de sa croyance, et dissiper les nuages et les malentendus qu'on a su répandre sur une vérité si claire. Pour atteindre ce but, s'effaçant presque toujours, il donne la parole à des personnages doublement autorisés dans l'Eglise par leur vaste savoir et par leurs éminentes vertus, et surtout à deux saints évêques que les fidèles sont depuis longtemps habitués à respecter et à chérir, saint François de Sales et saint Alphonse de Liguori. Son catéchisme se divise en deux parties. Dans la première, qui porte pour titre : *Preuves et explications*, il établit l'infaillibilité du pape sur le fondement de l'Ecriture et de la tradition ; dans la seconde, intitulée : *Objections et réponses*, il examine et résout les principales difficultés qu'on essaie d'opposer à l'infaillibilité. Rien de plus simple que cette division, rien de plus clair que l'ordre suivi par l'auteur. Il suffit d'indiquer les questions posées en tête de chaque chapitre de la première partie pour donner une juste idée de la marche de ce travail : 1° Que faut-il entendre par l'infaillibilité pontificale ? 2° Le privilége de l'infaillibilité du pape est-il conforme à la raison ? 3° Quand est-ce que le pape parle *ex cathedra ?* 4° L'infaillibilité du pape se prouve-t-elle par l'Evangile ? 5° Les apôtres étaient-ils réellement subordonnés à saint Pierre ? 6° L'infaillibilité du pape se prouve-t-elle par les conciles œcuméniques ? 7° La tradition est-elle favorable à l'infaillibilité du pape ? 8° Est-il évident que les passages des pères et des conciles relatifs à l'infaillibilité de l'Eglise romaine doivent s'entendre aussi de l'infaillibilité du pape ? 9° Les traditions de l'Eglise de France sont-elles favorables à l'infaillibilité du pape ? On voit que rien n'est omis, et que la question capitale est envisagée sous toutes ses faces. — Le P. Montrouzier n'est pas moins complet en ce qui concerne les objections : il les passe toutes en revue, il répond à toutes. Qu'on lise, par exemple, la réponse à celles-ci : L'infaillibilité des conciles généraux rend inutile l'infaillibilité du pape ; — l'infaillibilité du pape rendrait les conciles inutiles ; — elle amoindrit la dignité de l'épiscopat ; — elle empêche les évêques d'être juges de la

oi ; — des papes ont déclaré que le pontife romain n'est pas infaillible ; — plusieurs papes ont erré dans la foi ; — le concile de Constance a repoussé l'infaillibilité du pape ; — l'Eglise a bien vécu jusqu'ici sans le dogme de cette infaillibilité ; — la définition éloignerait les schismatiques et les hérétiques ; — qu'on lise ses réponses, et l'on verra comment le P. Montrouzier, toujours appuyé sur les plus grandes autorités et sur la raison, résout toutes les difficultés, dissipe tous les nuages, détruit tous les préjugés. Son *Catéchisme* est donc une bonne œuvre ; en disant qu'il se vend au profit d'une bonne œuvre, nous donnerons une raison de plus de le propager.

Nous recommandons bien volontiers aussi un petit livre de M. l'abbé Vallet, missionnaire apostolique, qui, en traitant *du pape, de son autorité* et *de ses glorieuses prérogatives*, a écrit de fort bonnes pages, très-simples et très-touchantes, sur l'autorité temporelle et sur l'autorité spirituelle du souverain-pontife. Ce petit livre fait aimer le pape et inspire une profonde dévotion au saint-siége. « Bons et dignes catholiques, dit M. l'abbé Vallet, tenez-vous tou-« jours en garde contre tous ceux qui disent ou qui écrivent des « choses défavorables sur le compte du souverain-pontife, et ne vous « laissez pas prendre aux piéges perfides que vous tendent ces dan-« gereux ennemis de votre foi et de votre bonheur (p. 135). » Et il prouve fort bien que l'on doit *a priori* tenir pour suspects ceux qui montrent peu de respect pour le saint-père, le chef de l'Eglise, le vicaire de Jésus-Christ.

La question de l'infaillibilité pontificale se trouve plus directement traitée dans les *Lettres* du P. Gautrelet adressées à *une dame du monde* et à *un homme du monde*. Les premières sont plus élémentaires et s'occupent plus spécialement de la solution de ces questions : 1° Quelle est la *raison fondamentale* de l'infaillibilité assurée à l'Eglise ? 2° Quelle est la *matière* à laquelle elle s'applique et quelles sont les limites dans lesquelles elle se renferme ? 3° Quelle est la *manière* dont elle s'exerce en dehors des conciles ? 4° Quel est le *principe* d'où elle découle ? 5° Enfin, quel est le *sujet* auquel il faut l'attribuer ? La réponse à la dernière question touche le point capital de l'infaillibilité du pape, que les *Lettres à un homme du monde* traitent d'une façon toute spéciale, et, malgré leur brièveté, sérieusement approfondie. Le P. Gautrelet commence par établir que l'Eglise est une société, et la plus excellente des sociétés ; il prouve ensuite que cette société est une monarchie, et il en fait ressortir la singulière

perfection et la condition exceptionnelle ; enfin il démontre que cette monarchie spirituelle est infaillible dans son enseignement doctrinal. Ce dernier point est établi avec une grande vigueur et avec des considérations bien capables de frapper les esprits. « La société re-« ligieuse que nous appelons l'Eglise catholique, dit le P. Gautre-« let, a pour *principe constitutif* l'obligation *de croire*, le précepte « de la foi (p. 30)... ; mais l'obligatton de se soumettre à l'ensei-« gnement de l'Eglise suppose l'infaillibilité de cet enseignement « (p. 31) ; » il n'y a donc plus qu'à savoir quel est le sujet où réside l'infaillibilité, et il prouve ici par l'Ecriture, par la tradition, par les conciles, par la conduite des papes, que c'est le souverain-pontife lui-même qui est ce *sujet*, de sorte qu'il peut hardiment terminer par cette conclusion : « Au jour où l'Eglise parlera, nous « saluerons, dans la définition de l'infaillibilité pontificale, une « vérité aussi ancienne que l'Eglise, recueillie sur les lèvres mêmes « du Sauveur Jésus, toujours admise des fidèles, mais qui, étant « confirmée par un jugement doctrinal, deviendra dès lors l'objet « formel et explicite de notre foi (p. 76). » Nous ne donnons ici qu'une faible idée de ces lettres ; nous estimons qu'elles produiront la meilleure impression sur les gens du monde auxquels l'auteur les a destinées ; elles forment certainement une excellente préparation à l'admission soumise et joyeuse du dogme dont la définition est imminente.

Avec le livre de M. le baron de Claye : *la Liberté*, *les principes de* 89 *et l'infaillibilité du pape*, nous quittons le terrain de la théologie sans abandonner la question capitale qui préoccupe les esprits. M. le baron de Claye s'inquiète surtout des objections qui procèdent des idées libérales, et de ce qu'on appelle les principes de 89 : il est, certes, loin de condamner la liberté, et, en effet, la liberté est par elle-même une chose indifférente : tout dépend de l'usage qu'on en fait ; mais il n'est que trop vrai aussi qu'on ne la comprend guère de nos jours, puisqu'on y voit un but au lieu d'un moyen, et qu'on regarde comme contraire à la liberté tout devoir et toute gêne imposée au nom du devoir. M. le baron de Claye montre fort bien que, si nous pouvons abuser de notre liberté, elle ne nous a cependant été donnée que pour ajouter le mérite à l'accomplissement du devoir, et que ce sont les peuples soumis à la loi de Dieu qui sont en réalité les peuples les plus libres : les Juifs, avant Jésus-Christ, étaient le peuple le plus libre du monde, et, depuis Jésus-Christ, ce

sont les peuples chrétiens qui, seuls, connaissent vraiment la liberté. Les principes de 89 les ont-ils rendus plus libres ? Ces prétendus principes sont-ils bien ceux que la France demandait? L'auteur répond hardiment non, et l'histoire ne lui donne que trop raison. Aussi, dit-il fort justement, « la situation si troublée de notre so-« ciété et l'impuissance de ses efforts pour atteindre la liberté « provenant de l'exclusion du christianisme et de l'athéisme légal, « il est évident qu'il faut revenir à la religion, qui nous rendra la « paix avec l'accord de la liberté et de l'autorité (p. 29). » Or, le concile peut préparer ce retour, et l'un des moyens les plus puissants à employer est la définition de l'infaillibilité pontificale, qui sera la mort du gallicanisme, si funeste à l'Eglise et à l'Etat, et du libéralisme, fruit de la révolution dont le gallicanisme est en partie responsable. M. le baron de Claye ne doute pas de la croyance catholique sur ce point : « L'histoire et l'Evangile, dit-il, prouvent que « le pape a reçu et conservé en lui-même le don de l'infaillibi-« lité. Et admettrait-on que les évêques, en qualité de successeurs « des apôtres, possèdent aussi cette prérogative, on ne pourra nier « qu'ils la perdent dès qu'ils se séparent du saint-père, comme il « est arrivé aux Eglises des apôtres. Entre eux et lui il y aurait tou-« jours cette différence : l'infaillibilité du pape serait maintenue par « la prière du Christ, celle des évêques ne le serait que par leur « union avec lui (pp. 35, 36). » Voilà ce que dit la raison, et elle dit en même temps que l'infaillibilité du pape est la sauvegarde de la liberté, loin d'en être l'ennemie, parce qu'elle est la sauvegarde de la vérité, dont la possession est une condition essentielle de la liberté. — La brochure de M. le baron de Claye est recommandable sous tous les rapports; la lecture en conviendra surtout aux hommes qui savent réfléchir et qui comprennent les enseignements de l'histoire.

M. Félix Le Ruste, dans la brochure intitulée : *Grande Question au* XIXe *siècle : l'Eglise catholique est-elle infaillible?* ne pousse pas précisément ses déductions jusqu'à la démonstration de l'infaillibilité pontificale ; il semble même éviter de se prononcer nettement sur cette question ; mais nous aimons à dire qu'il donne d'excellentes raisons pour prouver l'infaillibilité de l'Eglise catholique, et qu'il suffirait de presser un peu ses conclusions pour arriver à la conséquence logique et nécessaire, qui est l'infaillibilité pontificale elle-même. Ainsi, nous lisons : « L'Eglise est un corps vivant... Le

« pape est la tête, le chef visible de l'Eglise. C'est en lui que réside « la puissance apostolique. Il est le chef de tous les évêques, le « pontife de la chaire principale, en laquelle toutes les autres gar- « dent l'unité, pasteur universel non-seulement *des brebis, mais* « *aussi des pasteurs* (sic). Il est la bouche de l'Eglise, la clef de « voûte de la catholicité (p. 12) ; » et plus loin : « Le corps des « pasteurs est donc infaillible. Jésus-Christ a dit à Pierre, chef de « tout le troupeau : Pais mes brebis, pais mes agneaux. S'il confie « à la garde de Pierre ce qu'il a de plus cher, s'il lui remet en main « les clefs du royaume des cieux, c'est qu'il sait qu'il ne faillira « jamais, ni en lui-même, ni en la personne des évêques ; » et ailleurs : « Cette Eglise, c'est le corps des premiers pasteurs unis à « leur chef, les évêques ayant à leur tête celui de Rome, qui est le « pasteur universel. Ainsi, un évêque isolé, doué d'une science rare, « couronné d'un nom illustre, s'appelant Athanase, Augustin, Bos- « suet ou Fénelon, n'est infaillible qu'autant qu'il demeure uni de « croyance ou de doctrine au corps entier de ses collègues (p. 65). » A la page 98 : « L'Eglise est infaillible en elle-même et dans son pon- « tife, son chef suprême, dans la plus intime liaison avec elle (p. 63). » M. Le Ruste cite encore, entre autres témoignages des protestants eux-mêmes, celui-ci de Puffendorf : « La suppression de l'autorité « du pape a semé dans le monde des germes infinis de discorde. « Comme il n'y a plus aucune autorité souveraine pour terminer les « disputes qui s'élèveraient de tous côtés, on a vu les protestants se « diviser entre eux et se déchirer les entrailles de leurs propres « mains (p. 43). » Tout cela ne l'empêche cependant pas d'être contraire à la définition de l'infaillibilité pontificale (pp. 15, 16). S'il fallait lui assigner un rang dans la polémique actuelle, nous dirions qu'il se place entre Bossuet et Fénelon, en penchant un peu plus du côté de Bossuet, et qu'il est inopportuniste. Cela dit, nous louons chez lui une logique serrée et vigoureuse, un style élégant et noble, une grande érudition ; nous regrettons que la suprême conclusion manque ; mais la thèse de l'infaillibilité de l'Eglise est fortement prouvée.

L'infaillibilité pontificale est la pensée dominante des trois ouvrages dont nous allons maintenant dire quelques mots : *Rome, le Christ et le Concile*, par le prince de Valori ; *Paris et les pères du Vatican*, par le théologien d'un évêque au concile ; *Rome œcuménique*, par M. Edmond Lafond. — Le premier, sous une forme plus

profane et qui a son attrait, dit successivement ce qu'est Rome, ce que le monde doit au Christ, ce qu'il devra au concile, et ce qu'est la question de l'infaillibilité pontificale. M. le prince de Valori n'aurait pas voulu voir cette dernière question soulevée (p. 52) ; mais elle ne l'effraie pas : il croit à l'infaillibilité pontificale, il prouve sa croyance, il montre que la définition du dogme ne doit inquiéter ni les amis de la liberté, ni les gouvernants, ni les peuples, et il proclame que « l'ultramontanisme est la liberté, et le gallicanisme la « tyrannie. » — Le théologien d'un évêque au concile a rejeté aussi les formes solennelles d'une discussion approfondie ; ses lettres sont vives et gaies, il ne recule pas devant la plaisanterie, mais il n'en est pas moins solide : c'est le *miscuit utile dulci*, et nous regardons son travail comme l'un des plus propres à produire une bonne impression sur la jeunesse catholique que les idées libérales ont envahie. Après avoir, dans une première lettre, décrit l'état des esprits à Paris, l'auteur, dans les huit suivantes, répond à ces questions : 1° Pourquoi le gallicanisme est-il, à Paris, l'opinion dominante ? 2° L'opinion de l'école ultramontaine sur l'infaillibilité du pape est-elle une doctrine absurde et ridicule ? 3° Est-elle absurde ou ridicule quant à son objet ? 4° Est-elle absurde ou ridicule quant à son sujet ? 5° Est-elle nouvelle pour un chrétien et inouïe dans l'Eglise ? 6° Existe-t-il une connexion nécessaire entre l'infaillibilité doctrinale et l'impeccabilité morale ou la sainteté ? 7° La sagesse divine serait-elle en défaut d'avoir fait de l'infaillibilité pontificale la pierre angulaire de son Eglise et le premier principe de sa considération sociale ? 8° Les jugements *ex cathedra* ne sont-ils qu'une locution absurde et ridicule ? Toutes les objections sont prévues, l'auteur répond à toutes avec une vigueur et une bonne humeur qui entraînent, et les adversaires de l'infaillibilité reçoivent des traits qui, faisant rire à leurs dépens, vengent très-heureusement la vérité. — La même bonne humeur, la même vigueur, le même intérêt règnent dans les lettres que M. Edmond Lafond envoyait de Rome à la *Revue du monde catholique*, et qu'il a fort bien fait de réunir en volume. C'est Rome décrite pendant le concile œcuménique, c'est sa vie autour du concile, ce sont ses fêtes, et les évêques, et le pape, et aussi les intrigues gallicanes et les *matriarches* qui en font l'objet : scènes tour à tour risibles et touchantes, familières et sublimes, et qui toutes nous montrent, chacune à leur manière, comment le Saint-Esprit agit pour mûrir la grande question et amener le monde catho-

lique à pousser ce cri : *Vive le pape infaillible!* Livre, encore une fois, d'une lecture très-intéressante, et qui fait aimer Rome et le pape, le Christ et son Eglise.

Avec sa brochure sur *Constantinople et Rome*, M. E. de Mirville reprend, comme il le dit dans la suite de son titre, *des questions qui ne touchent pas à leur fin* ; mais il les fait avancer, et surtout il apporte, en s'occupant du concile de Florence, une pierre solide à l'édifice de l'infaillibilité pontificale, qu'il montre parfaitement reçue par les Grecs du xve siècle. Son étude est à la fois une leçon pour les Arméniens que l'esprit de schisme a entraînés, et une réponse à ceux qui prétendent faire servir à la cause gallicane l'autorité de l'illustre cardinal Bessarion. Œuvre d'érudition et de polémique, cette brochure mérite l'attention des théologiens ; elle amène parfaitement cette conclusion : « Au lieu d'invoquer les souvenirs du « concile de Florence et de Bessarion pour combattre la convenance « et l'opportunité d'une définition de l'infaillibilité, il faut, au con« traire, les invoquer pour appuyer son opportunité et sa convenance (p. 15). »

Terminons cette longue revue en signalant à l'attention de nos lecteurs une solide étude sur l'*Eglise catholique et la société moderne*, par M. l'abbé Christophe, chanoine de la primatiale de Lyon, dont nous avons déjà eu à louer *le Concile œcuménique et la société actuelle* (t. XLI, p. 450). Le nouvel écrit n'est, à proprement parler, que le développement du premier, mais un développement qui renferme un grand nombre de considérations nouvelles, et qui établit parfaitement le triple but que s'est proposé le savant auteur, c'est-à-dire : 1° de prouver l'injustice des accusations que la société dirige contre l'Eglise : 2° de montrer que si, aujourd'hui, un mur de séparation existe entre l'Eglise et la société moderne, ce n'est pas l'Eglise qui l'a élevé ; 3° d'affirmer qu'une conciliation ne peut être possible à moins que la société ne revienne aux principes de la bonne foi, du respect et de l'équité. L'état moral et religieux de la société, le progrès, le libéralisme et la civilisation, sont les points que M. l'abbé Christophe touche successivement. Nous recommandons les pages consacrées au libéralisme : le savant chanoine distingue deux espèces de libéralisme, le bon et le mauvais ; le bon, c'est-à-dire le libéralisme chrétien, est défini par lui : « L'indépen« dance des individus sous l'empire de l'autorité et des lois (p. 40) ; » et il remarque fort justement que tel n'est pas le libéralisme mo-

derne. Peut-être eût-il mieux valu rejeter tout à fait le mot, qui n'est plus entendu qu'à la moderne, et montrer nettement que le libéralisme est l'ennemi de la vraie liberté que le christianisme a fait connaître au monde et qui disparaîtrait avec lui. Cette réserve faite sur la forme, nous ne pouvons être que d'accord sur le fond avec M. l'abbé Christophe, qui repousse le libéralisme condamné par l'Eglise, et qui voit dans la réunion du concile du Vatican l'un des plus glorieux actes du pontificat de Pie IX, et un puissant motif d'espoir pour la réconciliation de la société avec le christianisme.

J. CHANTREL.

208. LA LITURGIE *gallicane dans les huit premiers siècles de l'Eglise. Observations historiques et critiques publiées à l'occasion du retour de l'Eglise de Lyon à son antique liturgie*, par le P. Louis MARCHESI, prêtre de la congrégation de la Mission, consulteur de la S. congrégation des rites; — *traduites de l'italien*, par Mgr Gustave GALLOT, camérier d'honneur de notre saint-père le pape, chanoine honoraire de Luçon. — 1 volume in-8° de XII-548 pages (1869), chez Pélagaud fils et Roblot, à Lyon et à Paris; — prix : 8 fr.

Cet important ouvrage se recommande de lui-même à quiconque n'est pas indifférent aux grandes questions qui touchent à l'histoire de l'Eglise et de sa liturgie. Dans sa forme primitive, il était peu accessible aux lecteurs français. L'auteur l'a compris, et il a eu le bonheur de rencontrer un traducteur intelligent et exact, qui a condensé en un volume les deux volumes de l'édition italienne, en prenant conseil du savant liturgiste, qui a complétement approuvé son œuvre et l'a remercié courtoisement de l'avoir si bien naturalisé parmi nous. Des notes ont été ajoutées au texte : les unes élucident certains passages de l'auteur ou d'un écrivain cité par lui; les autres donnent des indications utiles, de nature diverse. Les citations du P. Marchesi sont empruntées, pour la plupart, à la *Patrologie* latine de M. l'abbé Migne; le traducteur a renvoyé, partout où il l'a pu, à cette vaste collection; de plus, il a traduit en français, pour la commodité des lecteurs, les textes latins que l'auteur avait fondus dans son travail; au besoin, il les a rejetés, soit dans l'annotation, soit à la fin des chapitres; toutefois, certains passages d'une haute gravité, se rattachant à des textes qu'il fallait reproduire en latin, n'ont pas été traduits, car ils en étaient l'explication nécessaire. Ajoutons, avant d'en finir avec cette traduction si distinguée, qu'elle a très-bien saisi la diversité du génie des deux langues. Nous aimons à féliciter Mgr Gallot d'être resté fidèle, non-seulement aux règles

fondamentales, mais aux nuances d'une bonne traduction. Son style est pur et coulant, malgré l'aridité de la matière.

Allons maintenant au cœur du sujet. Deux questions partagent cette étude : l'une concerne l'ancienne liturgie des Gaules : le P. Marchesi en examine les monuments, à savoir, le missel gothique ou gothique gallican, le missel des Francs, le missel gallican ancien, le sacramentaire gallican, et la messe gallicane faussement attribuée à saint Germain, évêque de Paris ; il constate ensuite, à son point de vue, l'idée véritable de l'ancienne liturgie des Gaules : ce sont là les deux premières parties du volume. — La seconde question a trait à la liturgie de l'Eglise de Lyon. Entrons, autant que nous le permettent les limites d'un compte rendu, dans la polémique qui remplit ces pages.

Le docte écrivain veut établir, d'une part, que la liturgie romaine a été en vigueur dans l'Eglise gallicane, non-seulement depuis la réforme liturgique effectuée en France par le pape Etienne II et Pepin, puis achevée par Charlemagne, mais encore depuis les temps apostoliques jusqu'au VIIIe siècle ; d'autre part, que les origines de la liturgie lyonnaise ne sont nullement orientales, mais romaines, et que cette liturgie a conservé jusqu'à Pepin et à Charlemagne, — substantiellement du moins, — son premier caractère. Dans l'accomplissement de cette double tâche, il ne se dissimule pas qu'il a contre lui les savants écrivains Bona, Tommasi, Mabillon, Ruinart, Martène, Le Brun, Lesley, Vezzozi, Muratori, Zaccaria, et, de nos jours, dom Guéranger, dont l'autorité est si grande en matière liturgique. En ce qui concerne l'ancienne liturgie des Gaules, il confronte les monuments que nous venons de citer avec les sacramentaires de l'Eglise romaine ; il en fait ressortir les analogies et les identités ; il entreprend de réfuter les objections dont il sent toute la force, et il conclut avec une hardiesse qui, du reste, n'est jamais discourtoise ni outrecuidante, que l'Eglise romaine peut et doit revendiquer le glorieux privilége d'avoir donné sa liturgie vénérable à l'Eglise gallicane, et de l'avoir constamment maintenue, dans ses éléments essentiels, jusqu'aux innovations regrettables du XVIIe siècle. Examinons les principaux détails.

Entre le missel gothique et les livres romains, le P. Marchesi découvre, non pas comme Mabillon, cinq ou six légers traits de conformité, mais près de cent, dont quelques-uns d'une longue étendue. Dans un tableau comparé divisé en deux colonnes, il fait

lui-même pour se sonder ; il touche et il amène au bien. Ce premier essai est de nature à encourager l'auteur, et à lui marquer la voie où Dieu l'appelle à combattre pour le triomphe du bien, qui compte aujourd'hui, dans la littérature, des défenseurs si rares et de si pâles soldats. V. POSTEL.

210. **L'OISEAU** *du bon Dieu*, par lady FULLERTON ; *roman anglais, traduit* par Mlle DE SAINT-ROMAIN. — 1 volume in-12 de 264 pages (1869), chez L. Hachette et Cie (*Bibliothèque des meilleurs romans étrangers*) ; — prix : 3 fr.

Une jeune fille que des amis d'enfance ont surnommée *l'Oiseau du bon Dieu* est en réalité une enfant de la nature, un peu rebelle aux idées que sa famille voudrait lui inculquer, et se faisant à elle-même une éducation très-indépendante. Cette indépeudance d'esprit n'exclut pas une sujétion matérielle dans le vieux et triste château où végète, comme dans une cage de fer, cet oiseau qui voudrait déployer ses ailes. Là, règne en despote un gentilhomme entiché de sa noblesse et froid jusqu'à la dureté envers sa femme maladive et sa fille peu docile. Son fils seul, élevé selon ses idées, trouve grâce à ses yeux. Un vieil oncle, prêtre, remplissant au château les fonctions de chapelain, semble l'unique consolation de la triste châtelaine, et le guide de la jeune fille, souvent rebelle, mais toujours ramenée par le pouvoir du sentiment religieux à une soumission que son père ne lui rend pas agréable. On soupçonne qu'une circonstance antérieure et inexpliquée a pu élever un mur de glace entre les deux époux. Quoi qu'il en soit, la châtelaine cherche en Dieu son refuge, tandis que le châtelain, tenant à l'honneur de sa race, dissimule des griefs qui ne laissent place dans son cœur à aucun sentiment de miséricorde. — L'isolement de la jeune Gertrude n'est pas tellement étroit qu'elle ne puisse, usant de la liberté anglaise, courir quelque peu les champs dans les environs du manoir, et se lier d'amitié avec deux enfants de son âge, Marie Gray et Maurice Redmond, frère d'adoption de cette dernière. Les jeux de ces enfants, les entretiens de ces jeunes gens, qui ont grandi, nous conduisent jusqu'à la moitié du livre environ, c'est-à-dire pendant plus de cent pages de l'impression la plus serrée. Ces entretiens, beaucoup trop délayés, nous avancent peu dans la connaissance de ces caractères, qui demeurent longtemps à l'état d'énigmes. Enfin, l'action commence à s'engager : malgré les promesses fréquemment échangées depuis l'enfance entre Marie et Maurice, celui-ci se passionne pour Gertrude, qui ne songe pas à

lui, et Marie rend sa parole à son fiancé, dont elle reste la sœur dévouée. De son côté, Gertrude s'attache à un homme éminent, écrivain distingué, chrétien fervent, homme du monde, qui a tous les mérites, joints à une grande fortune employée à faire le bien. Des projets d'union, approuvés par la mère de Gertrude, se forment entre eux ; mais le père y met de telles entraves que la jeune fille se croit abandonnée par celui à qui son cœur s'était donné. La mort de sa mère ajoute à son désespoir ; pour échapper à un mariage qu'elle abhorre, elle fuit la maison paternelle et tombe dans les piéges de Maurice, qui l'amène à l'épouser sans lui laisser le temps de la réflexion. Ni l'un ni l'autre ne trouve le bonheur dans cette union précipitée. La rencontre inopinée de l'homme trahi par ces malheureux époux leur apporte encouragement et pardon. De part et d'autre, ce ne sont plus que nobles sacrifices, et Maurice meurt en arrachant son bienfaiteur à la mort. Les deux amants, redevenus libres, ne se réunissent pas, comme dans un roman vulgaire ; ils continuent séparément l'exercice des vertus chrétiennes. Gertrude se réconcilie avec son père, console sa vieillesse et lui fait accueillir le fils que lui a laissé Maurice. La paix et l'union habitent désormais le vieux manoir, dont la transformation suit celle de ses hôtes.

J. Maillot.

211. LE PEUPLE *et les savants du* XIXe *siècle en matière de religion*, par M. de Mirville ; — 2e *édition, revue et modifiée du* Peuple ramené à la foi. — 1 volume in-12 de VIII-406 pages (1868), chez J. Albanel ; — prix : 1 fr. 25 c.

Voici une nouvelle édition, revue et modifiée, d'un excellent ouvrage publié d'abord sous ce titre : *le Peuple ramené à la foi*. La forme, ingénieuse et agréable, se marie heureusement à la gravité du fond. — Un homme de bien ami du peuple, venant passer un mois dans un château, gagne la confiance d'un groupe d'ouvriers employés à des travaux de terrassements. Tous sont plus ou moins imbus du vieux préjugé répandu dans les campagnes et répètent que « la religion est l'ouvrage des prêtres. » L'ami du peuple entreprend de désabuser ces ouvriers ignorants, en leur démontrant la vérité d'une religion dont ils ne méprisent les dogmes que parce qu'ils n'en connaissent pas les preuves. Il s'adresse surtout à leur bon sens, persuadé, comme il l'a toujours été, que « le bon sens en sa« bots est infiniment préférable au bel esprit en escarpins (p. 7). » Chaque soir donc il vient s'installer au milieu de ces ouvriers au

nombre de dix, et il s'efforce de les éclairer et de les instruire. Pour mieux se les attacher et piquer leur curiosité, il remet à l'un d'entre eux un billet de 500 fr. et il dit à tous : « A la fin de ce mois, à la veille « de notre séparation, je vous présenterai dix bulletins sur lesquels « seront inscrits ces mots : *La religion chrétienne est l'ouvrage...* « et chacun de vous terminera la phrase, en ajoutant à la suite, et « d'après la voix de sa conscience, l'un ou l'autre de ces deux mots : « *de Dieu* ou *des prêtres*. Si la majorité des bulletins déclare la « religion chrétienne l'ouvrage de Dieu, alors, vous l'entendez bien, « j'ai gagné mon pari, puisque je vous ai convaincus, et j'ai le droit « de réclamer mon billet. Si, au contraire, cette majorité des bulle- « tins déclare la religion l'ouvrage des prêtres, les 500 fr. sont à « vous (p. 10). » — Le pari accepté, le généreux donateur entre en matière, et, dans une suite de 34 entretiens, déroule ses preuves en suivant le conseil de Pascal : « A ceux qui vivent dans le doute « sur la religion, il faut, avant de leur prouver qu'elle est vraie, les « amener à désirer qu'elle soit vraie. » — *Cela serait trop beau si c'était vrai !* tel est le titre d'un des premiers entretiens et le point de départ de cette savante démonstration. Nous disons savante, et c'est justice, car, sous sa forme populaire, elle n'est pas moins pleine de science et de philosophie que de simple bon sens. « Lors « de la première publication de ce petit ouvrage, nous dit l'auteur, « le peuple était plus peuple et moins rompu aux habitudes de la « discussion... Aujourd'hui, dans la pose du problème religieux, « le peuple exige plus de franchise et de netteté ; il veut, avec raison, « que l'on prenne plus au sérieux son admirable bon sens, auquel, « en définitive, le génie lui-même est si souvent obligé d'en appeler, « et que l'on ne parvient à fausser qu'à force de mensonges et de « sophismes. Ces mêmes classes, que l'on avait vues suivre et com- « prendre les cours d'astronomie d'Arago, ont fini par s'assurer, « grâce à une méthode semblable d'exposition, qu'en matière reli- « gieuse les grandes questions à résoudre étaient, avant tout, celles « de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'esprit et de la « matière, de la morale indépendante ou dépendante des dogmes, « du miracle ou de son impossibilité, etc., etc. (pp. V, VI). » C'est donc sur ce terrain plus élevé des questions débattues par les prétendus savants de nos jours que sont conduits ces ouvriers de la campagne. L'un des plus fins, Fevrot, égaie la discussion par la naïveté de son langage, tandis que M. Bernaux relève le gant tombé devant

ces villageois. « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ; » on avait donc amené M. Bernaux afin de répondre pour tous. — Malgré tous les efforts et tous les subterfuges de ce Bernaux, le bon sens des ouvriers accueille de plus en plus avec une faveur mêlée de surprise l'enseignement du savant Mentor. A la suite d'entretiens sur l'accord de la science et de la religion, sur les preuves du christianisme, sur les papes, sur le prétendu obscurantisme de la religion, sur l'égalité et le progrès véritables, sur la confession, sur le célibat ecclésiastique, sur les jésuites, etc., les bons ouvriers se tiennent pour battus. « Faut pas tortiller davantage, dit enfin Fevrot au nom de « tous. Vous demandez si la religion est l'ouvrage des prêtres ou du « bon Dieu. Eh bien! oui, là, c'est l'ouvrage du bon Dieu, et vive le « bon Dieu qui l'a faite ! Tenez, voilà vos 500 fr., bien contents de les « avoir perdus à ce prix là. L'espérance d'une meilleure vie, çà vaut « bien 50 fr. par tête, n'est-il pas vrai, vous autres (p. 383) ? » et tous de s'écrier : « Bien dit et bien pensé. » Le billet doublé demeure entre les mains des ouvriers pour subvenir aux besoins de leurs frères malheureux ou malades. « Allez, allez, soyez tran« quille, dit Fevrot au généreux bienfaiteur au nom de ses cama« rades, nous ne vous oublierons pas quand nous chanterons la « grand'messe, et vous n'avez qu'à mourir aujourd'hui pour demain, « vous pouvez compter sur un fameux *De profundis* (p. 385). »

Nous recommandons la lecture de cet excellent livre, et surtout sa propagation parmi la classe populaire. Il a déjà produit beaucoup de bien ; il en produira beaucoup encore. Bénis soient les écrvains qui consacrent à de tels ouvrages leurs talents et leurs veilles !

MAXIME DE MONTROND.

212. **LA PROSE,** *leçons faites à la Sorbonne pour l'enseignement secondaire des jeunes filles*, par M. Paul ALBERT, maître de conférences à l'école normale. — 1 volume in-12 de 516 pages (1869), chez L. Hachette et Cie ; — prix : 3 fr. 50 c.

Les deux font la paire ! mot banal avec lequel nous pourrions nous contenter d'annoncer et de caractériser *la Prose* de M. Paul Albert, après le jugement motivé que nous avons rendu sur sa *Poésie* (t. XLII, p. 65). Même orateur et même auditoire, même méthode et même esprit ! Toutefois, ici, moins d'intérêt et de nouveauté, peut-être parce que la prose est moins intéressante et plus battue que la poésie ; mais, en revanche, esprit de plus en plus révo-

NAVERY. — 1 vol. in-18 de 64 pages, chez Mme veuve H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris; — prix, cartonné : 30 c.

Origines *de la foi chrétienne dans les Gaules, spécialement dans le diocèse d'Amiens*, par M. l'abbé J. CORBLET. — In-8° de 100 pages, chez Prévost-Allo, à Amiens, et chez J.-B. Dumoulin, à Paris; — prix : 2 fr.

Extrait de la *Revue de l'art chrétien.*

Pêcheurs (les) *d'hommes d'après la vie des saints.* — In-12 de 72 pages, chez Mme veuve H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris; — prix : cartonné : 35 c.

Philosophie (la) *scolastique exposée et défendue*, par le P. KLEUTGEN, de la compagnie de Jésus; —*publiée en Allemagne et à Rome, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, traduite, avec l'autorisation de l'auteur*, par le P. Constant SIERP, de la congrégation des Sacrés-Cœurs, dite de Picpus, professeur de dogme au grand séminaire de Rouen. — Tome IV, — in-8° de 596 pages, chez Gaume frères et J. Duprey; — prix : 6 fr. (ouvrage complet).

Voir, sur les deux premiers volumes, p. 224 de notre t. XLII.

Prisonnier (le) *de la Bastille*, par M. GUÉNOT. — 1 vol. in-8° de 158 pages, chez Mme veuve H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris; — prix : 1 fr. 20.

Epopées de l'histoire de France.

Questionneur (le) *de la jeunesse*, ou *l'Année scientifique et amusante, recueil progressif, embrassant les différentes branches de l'instruction dans ce qu'elles ont de plus propre à exciter l'intérêt et à rendre l'étude agréable*, par M. le docteur Th. OLIVIER; — 2e *édition.* — 1 vol. in-8° de 216 pages, chez Mme veuve H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig et chez P.-M. Laroche, à Paris; — prix : 2 fr.

Voir, sur la 1re édition, notre tome XXXV, p. 230.

Rameur (le) *de galère*, par M. Raoul DE NAVERY. — 1 vol. in-12 de 278 pages, chez de Soye; dépôt, rue Mézières, 6; — prix : 1 fr. 50.

Rathsamhausen (Hugues de), *roman*, par M. Maurice DE RÉGEL. — 1 vol. in-12 de 286 pages, chez C. Blériot; — prix : 2 fr.

Récits (simples) *extraits du* Choix de bonnes lectures, par M. Eugène DE SOYE. — 1 vol. grand in-18 de 216 pages, chez Bazin et Girardot; — prix : 1 fr.

Rousseau (Jean-Jacques) *et le siècle philosophe*, par M. L. MOREAU. — 1 vol. in-8° de 426 pages, à la librairie de la Propagande, à Rome, chez Burns, Oates et Cie, à Londres, chez H. Goemaere, à Bruxelles, chez P. N. Josserand, à Lyon, et chez V. Palmé, à Paris; — prix : 5 fr. 50.

Sens (le bon) *d'un homme de rien contre les non sens d'un homme de science, refutation des livres de M. Renan* la Vie de Jésus, les Apôtres, saint Paul, par M. J. DUMOULIN (oncle); — *ouvrage dédié aux gens sensés.* — 1 vol. in-8° de XVI-488 pages, chez l'auteur, rue Favart, 18, et chez C. Douniol; — prix : 5 fr.

Sèze (M. Aurélien de), *notice biographique*, par M. Auguste NICOLAS, conseiller à la cour impériale de Paris. — In-8° de 56 pages, chez C. Douniol et chez Vaton frères; — prix : 1 fr.

Extrait du *Correspondant.*

Suéma, ou *la petite Esclave africaine enterrée vivante, histoire contemporaine dédiée aux jeunes chrétiennes de l'ancien et du nouveau monde*, par Mgr Gaume, protonotaire apostolique. — 1 vol. petit in-12 de 224 pages, chez Gaume frères et J. Duprey; — prix : 1 fr. 30 c.

Traité *de botanique élémentaire à l'usage des établissements d'instruction*, par M. le docteur Th. OLIVIER; — 2e *édition.* — 1 vol. in-18 de 216 pages, chez Mme veuve H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig et chez P.-M. Laroche, à Paris; — prix : 1 fr.

Vaubellier (Emma), ou *quelques Pages du règne de Louis XVI*, par C. GUÉNOT. — 1 vol in-8° de 160 pages, chez Mme veuve H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris; — prix : 1 fr. 20.

Epopées de l'histoire de France.

Vie *du révérend père Joseph Barrelle, de la compagnie de Jésus*, par le P. Léon DE CHAZOURNES, de la même compagnie; — 2e *édition.* — 2 vol. in-12 de X-412 et 452 pages, chez H. Plon; — prix : 8 fr.

Voir, sur la 1re édition, notre t. XLI, p. 73.

Vie *et révélations de la sœur de la Nativité, religieuse converse au couvent des urbanistes de Fougères (1731-1798), suivies de la nouvelle Apocalypse ou prédictions relatives aux derniers temps de l'Eglise, l'antechrist, le jugement, le paradis et l'enfer;* — 5e *édition, révisée avec soin*, par M. E. M. P., petit enfant de Marie. — 2 vol. in-12 de 376 et 344 pages, chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris; — prix : 5 fr.

Voir, p. 136 de notre tome IX.

J. DUPLESSY.

TABLES.

I

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie catholique*, A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N° 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, telles que les artisans et les habitants des campagnes.
3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
4. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.
5. — les ouvrages qui conviennent aux PERSONNES INSTRUITES, qui aiment les lectures graves et solides.
6. — les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE OU PHILOSOPHIQUE.
*. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
†. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.
A. — les ouvrages qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.
Y. — les livres absolument MAUVAIS.
M. — les ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.
R. *Placée toujours après un chiffre*, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve*.
Y. *Placée après un chiffre*, cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée*, et qui ne peut être *lu que par quelques-uns*, et pour des *raisons exceptionnelles*.

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

4. 5. Abbayes et monastères, histoire, monuments, souvenirs et ruines, par M. l'abbé J.-J. *Bourassé*, 19.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

P.

Q.

R.

III

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

ERRATUM

Page 135, *ligne* 7, sic quidem, *lisez* quidem sic.

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.